

Marius Michel, del.

COLLECTION PLACÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE

DE

L'ADMINISTRATION DES BEAUX-ARTS

COURONNÉE PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(Prix Montyon)

ET

PAR L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

(Prix Bordin)

Droits de traduction et de reproduction réservés.
Cet ouvrage a été déposé au Ministère de l'Intérieur
en octobre 1890.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ENSEIGNEMENT DES BEAUX-ARTS
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. JULES COMTE

LE COSTUME EN FRANCE

PAR

ARY RENAN



PARIS

ANCIENNE MAISON QUANTIN
LIBRAIRIES-IMPRIMERIES RÉUNIES
MAY & MOTTEROZ, DIRECTEURS
7, rue Saint-Benoît.

R. 1257

PRÉFACE

L'histoire du costume, dans son ensemble, est une des faces de l'histoire de l'homme tout entière; c'est l'histoire de la civilisation et de la société humaines. Une pareille œuvre, philosophiquement menée à sa fin, aurait un intérêt plus grand qu'on ne le suppose d'ordinaire. Les sciences naturelles, l'anatomie comparée, l'ethnographie, s'arrêtent là où finissent la connaissance et la comparaison des diverses races. Elles livrent l'homme, dans l'état naturel de la nudité animale, à l'historien et au penseur. Leur tâche est achevée lorsqu'elles ont analysé et mesuré le corps de l'être humain et tenté d'expliquer le mystère des diversités spécifiques.

L'histoire du costume devrait faire suite immédiatement à ces études. Il n'est pas, en effet, de reflet plus parfait d'un monde disparu que le moindre document sur la façon dont l'homme couvrait son corps. Ce serait le premier et le principal chapitre de cette histoire du luxe qui sera un jour entreprise et comportera des centaines de volumes. De même que Cuvier, avec une mâchoire fossile, recomposait un monstre quasi légendaire au moyen de déductions scientifiques, on ressusciterait de lointaines époques avec un lambeau de broderie, avec la trame d'un humble tissu. Le plumage d'un oiseau

n'enseigne-t-il pas à l'observateur les mœurs et l'âge de l'individu, en même temps qu'il permet de le classer sans erreur dans une famille nettement connue?

Mais l'être moral, bien plus que l'être physique, serait élucidé par une semblable histoire. Un vêtement est un document complexe. D'une part, il peut nous renseigner sur les besoins, sur les aptitudes, sur les ressources propres à telle ou telle race. D'autre part, il représente à nos yeux un individu de cette race avec la double vérité d'un document à la fois spirituel et matériel. L'homme a des aspirations, des goûts, des habitudes personnelles, un rang, une position sociale, on peut dire des vertus et des vices, qui se décèlent par la manière dont il s'habille. On a dit fort justement que les peuples qui ne se sont pas représentés eux-mêmes par la sculpture ou la peinture ne peuvent être représentés par nous; leur identité plastique nous échappe. Il en est de même de ceux dont nous ne connaissons pas le vêtement. Le vêtement est en apparence un accessoire, une enveloppe; mais en réalité c'est le plus sûr symbole des qualités les plus cachées et les plus insaisissables d'un individu, d'une nation ou d'une époque.

Assurément, l'architecture, l'art, le mobilier, tout ce dont l'homme s'entoure extérieurement par besoin ou par plaisir, sont aussi de précieux documents. Nous jugeons par eux de l'état d'une civilisation et des aspirations d'un peuple. Mais le costume est un indice plus spontané; c'est presque un indice physiologique; on peut en tirer des conséquences singulièrement profondes. Grâce à lui, on pourrait fixer plus nettement

que par tout autre procédé la place de chaque échelon dans cette immense échelle de l'histoire naturelle et sociale au bas de laquelle la science prend l'homme à peine dégrossi, sortant des mains de la nature, pour le suivre dans son ascension jusqu'à l'apogée de la civilisation.

Chargés de présenter, dans la collection destinée à l'enseignement des beaux-arts, un tableau résumé de l'histoire du costume en France, nous y avons trouvé les mêmes lois que dans l'histoire universelle. Une promenade à travers dix-sept ou dix-huit siècles n'est qu'un point dans le temps. Mais la logique ne perd pas ses droits dans un espace limité de temps, pas plus que les lois de la physique dans une expérience en petit.

Il n'y a pas de plus parfait miroir du passé qu'une pareille étude. Quelle meilleure preuve de la fusion de deux races que l'unification du vêtement, la race la plus barbare adoptant les modes de la race plus civilisée? Quel meilleur renseignement sur l'esprit des institutions que le costume dont se revêtent les diverses classes d'une société? S'agit-il de montrer les transformations de la religion catholique et comment elle se rattache fidèlement encore aux traditions antiques de la Rome chrétienne, il suffit de montrer que le vêtement sacerdotal s'est à peine modifié depuis dix-huit cents ans. Notre magistrature, notre armée même conservent certains usages extérieurs qui prouvent mieux que beaucoup d'autres arguments que notre administration remonte à l'administration romaine. Le costume porté par une dynastie royale ou par un de nos rois

peint une époque tout entière. Le caractère moral du temps des Valois est visible dans les modes élégantes, brillantes mais superficielles qui vinrent alors d'Italie. La cour de Henri III peut être appréciée aussi justement en regardant un tableau qu'en lisant les mémoires d'alors. Le caractère personnel du prince se décèle dans son costume. Et chaque vicissitude se traduit par un changement dans l'enveloppe artificielle dont l'homme se revêt.

Nous nous sommes arrêtés à dessein, dans le présent volume, à l'époque de la Révolution. Le désordre règne alors en maître dans l'histoire et dans les mœurs. Il n'y a plus de costume français; il y a mille modes personnelles, nées de la fantaisie d'un jour et balayées par la fantaisie du lendemain. L'anarchie est dans l'esthétique comme dans la politique; le goût est égaré. Il faudrait des milliers de gravures pour donner le tableau d'une rue de Paris. Et ces gravures sont sous les yeux de tous. A partir du jour où la cour de Louis XVI disparaît, les mœurs nationales perdent leur assise, la logique des choses se transforme, jusqu'à ce qu'elles soient rétablies sur de nouvelles bases, les bases modernes auxquelles ont travaillé nos pères et nos grands-pères.

L'histoire des armes offensives et défensives est appelée à compléter un jour notre volume. On sait combien elle est vaste et suggestive. Cependant, jusqu'au jour où l'armement appartient tout entier à l'art du forgeron et du ciseleur, nous le suivons dans ses transformations.

Nous avons voulu, pour nos illustrations, ne

mettre sous les yeux du lecteur que des monuments authentiques et, autant que possible, contemporains des époques que nous analysons. Les médailles, les statues, les sceaux, les pierres tombales sont de fidèles témoins, comme pour les temps postérieurs les tableaux et les estampes. On ne peut pas toujours en dire autant des miniatures. Ces précieux documents sont parfois empreints d'un grand caprice. L'enlumineur se donnait libre carrière. Il mêlait, au gré de son pinceau d'artiste, des types variés, ou se laissait aller au perpétuel anachronisme permis à la peinture. La grande et mystérieuse figure de Charlemagne, par exemple, et la douce figure de Jeanne d'Arc ont-elles été retracées par leurs contemporains? On en peut certes douter. Mais on trouvera, dans les manuscrits, des Clovis et des Charlemagne revêtus d'armures du xv^e siècle, enjolivées à plaisir. Ce que nous disons des miniatures s'applique également aux tapisseries. Tout y prend des allures de mythe; l'histoire y apparaît comme une fable colorée de mille nuances variées. Il faut, cela va sans dire, mettre hors de pair les documents naïfs et grossiers, tels que la tapisserie de Bayeux. Leur naïveté est un gage de leur sincérité.

Dans le spectacle merveilleux des arts plastiques du moyen âge, on est frappé de rencontrer une lacune : l'homme du commun, le paysan, l'ouvrier, même le bourgeois, sont rarement représentés par les artistes. Au milieu du défilé de grands seigneurs et de superbes dames qui décorent les manuscrits, on a peine à trouver des figures d'hommes du peuple. L'iconographie des humbles est pauvre. Ils n'ont pas droit à l'éternité que

donne l'art. C'est qu'en réalité leur costume varie peu. Les modes des villes et des cours ne les atteignent que rarement. Ils se couvrent plutôt qu'ils ne se costument, tandis que les seigneurs se costument plutôt qu'ils ne se vêtent.

L'admirable livre d'érudition et de critique que le regretté J. Quicherat a écrit sur le *costume* en France a été notre guide perpétuel. On ne saurait guère s'écarter de lui sans risquer de s'égarer. C'est à cet initiateur que l'auteur se plaît à offrir l'hommage de sa gratitude, dès l'abord de ces études où l'on reconnaîtra souvent la trace de son inspiration.

Nous avons joint à notre texte un index d'un nouveau genre, destiné à compléter sa brièveté. Tous les mots cités dans le texte s'y retrouveront mêlés à ceux qui n'y ont pas trouvé leur place. Ces derniers étant accompagnés d'une courte description, cet index sera comme un dictionnaire et en aura l'utilité.

ARY RENAN.

LE
COSTUME EN FRANCE

I

LA GAULE AVANT LA CONQUÊTE ROMAINE.



Fig. 1.
Chef gaulois.

Aux âges primitifs, l'invention de l'homme fut suscitée par ses besoins. Les premiers et les plus impérieux qu'il sentit furent le besoin de défendre sa vie et le besoin de couvrir son corps. L'industrie s'appliqua donc d'abord à la confection des vêtements et des armes. Cependant, le goût de la parure semble s'être manifesté chez l'homme avant qu'il éprouvât la nécessité de s'armer et de se vêtir¹. Ce goût inné provient d'un instinct, d'un sentiment artistique; l'homme obéis-

sait, en le suivant, à une loi générale dans le règne animal

1. Comparez l'usage du tatouage. Les Celtes se teignaient la peau en bleu avec de la poussière de pastel.

et dans le règne végétal, tandis qu'il se montra supérieur à toute la création en perfectionnant ses moyens naturels de défense et en s'ingéniant pour mettre son

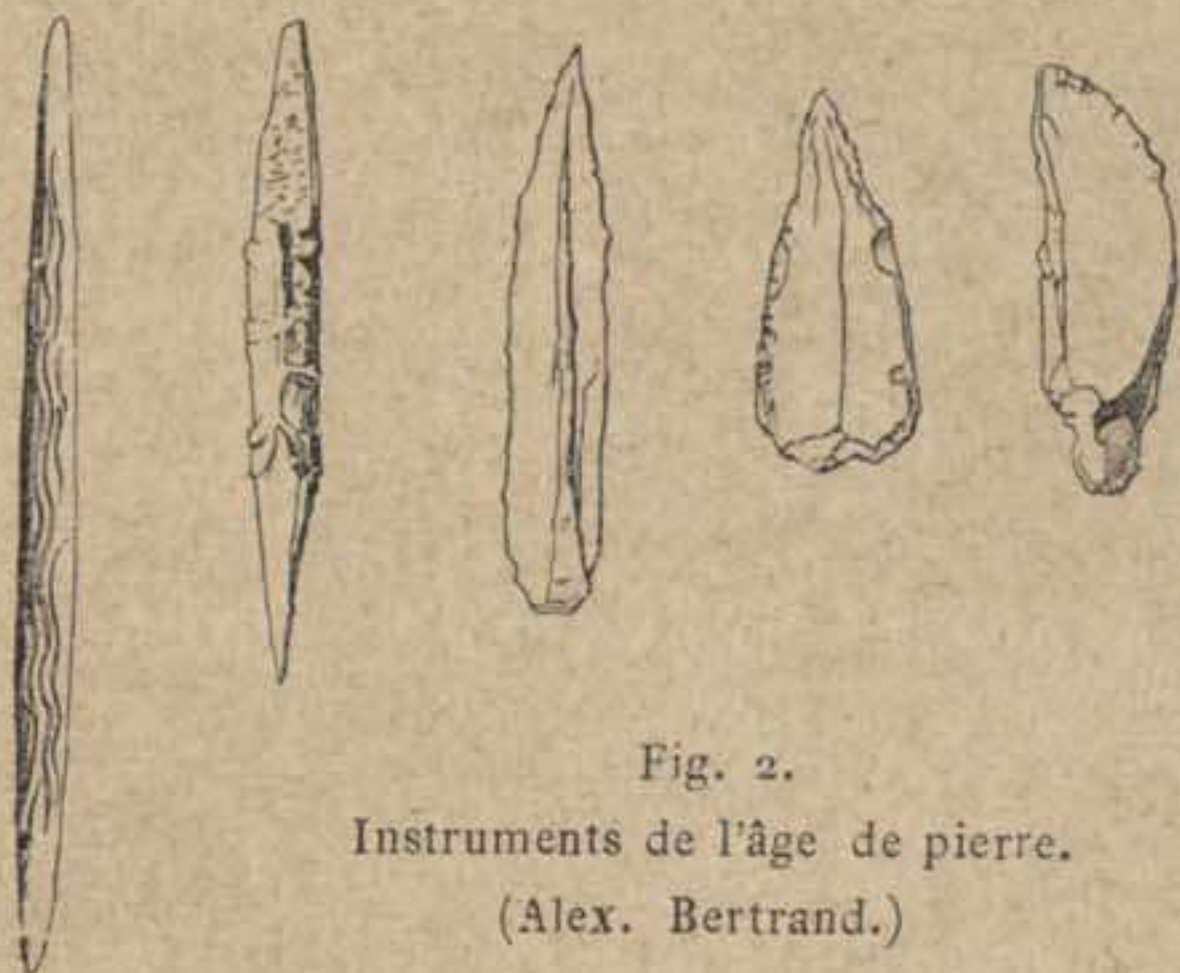


Fig. 2.
Instruments de l'âge de pierre.
(Alex. Bertrand.)

corps à l'abri des intempéries. Ce qu'on trouve le plus fréquemment en faisant des fouilles dans les plus anciennes stations de nos ancêtres, ce sont de me-

nus objets d'ornement, des colliers de coquilles percées, des sortes d'amulettes. A côté se trouvent des épingles d'os, des hameçons de même matière, des pointes de harpons ou de javelots. On sait que la science a constaté la succession de plusieurs périodes ou *âges* en étudiant ces faibles témoins de la civilisation naissante. Ni dans les cavernes, ni dans les *tumuli*, on ne rencontre aucune trace, aucun débris de vêtement avant l'âge dit de la pierre polie ou *néolithique*. Si l'homme couvrait son corps, c'était de peaux tannées et de fourrures, comme le pratiquent encore aujourd'hui les sauvages les plus arriérés, les Fuégiens par exemple. Le grand cerf, l'élan, le renne, le bœuf musqué, l'urus, le bison et l'ours des cavernes lui fournissent d'épaisses pelleteries, et il n'a pas renoncé à cette couverture qui est la plus simple et la plus chaude.

La confection des premières étoffes date sans doute du moment où l'homme commença à domestiquer certaines races animales et reconnut les qualités textiles de certains végétaux. Le lin serait la première matière qu'il ait soumise au tissage. S'il faut en croire de bonnes autorités, de nombreux lambeaux d'étoffes en lin auraient été découverts dans les gisements lacustres de l'âge néolithique. On sait que le lin croît spontanément en Orient, et qu'il fut la première substance que l'antiquité orientale ait mise en œuvre. Le chanvre ne fit son apparition dans nos contrées qu'à une époque relativement récente. Plusieurs des lambeaux dont nous venons de parler sont fort grossiers et leur aspect rappelle les nattes de jonc tressé : « On est amené à se demander, dit M. Girard de Rialle¹, si l'art de la vannerie, très ancien d'ailleurs, n'a pas donné naissance à l'industrie du tissage, en passant par la fabrication des filets de pêche, très abondants aussi dans les stations lacustres de la période néolithique. » Ces temps de sauvagerie resteront vraisemblablement toujours obscurs. L'histoire ne commence pour nous qu'après les migrations des races, bien tard ou pour mieux dire bien près de nous. Nous pouvons nous figurer qu'à l'époque où les immenses forêts de la Gaule se trouèrent de clairières de plus en plus larges, les fleuves furent les premiers véhicules de la civilisation, qui remonta du midi vers le nord. Les Phéniciens et les Ligures jetaient des marchandises ouvrées sur la côte; un commerce rudi-

1. *Nos Ancêtres*, dans la *Bibliothèque de vulgarisation*; De-gorce-Cadot, 1883.

mentaire suivait les grandes vallées et pénétrait assez loin dans les terres.

Au moment où les auteurs classiques nous apportent



Fig. 3. — Gaulois en braies.
(Longpérier.)

les premiers renseignements précis sur les Gaulois, ce nom s'applique bien aux habitants de presque toute la future Gaule romaine; mais Strabon nous avertit que les Gaulois et les Germains ne diffèrent ni quant à leur race ni quant à leurs mœurs. Voici ces renseignements.

D'après Tite-Live, les Gaulois, qui faisaient partie de l'armée d'Annibal à la bataille de Cannes, avaient des épées démesurées et sans pointes; ils étaient nus jusqu'à la ceinture, tandis que les mercenaires espagnols étaient vêtus de tuniques de lin bordées de pourpre. Leur stature était gigantesque; ils portaient longs leurs cheveux roux; avaient des boucliers longs et étroits. Chacun se rappelle, d'ailleurs, l'épisode du combat singulier entre Manlius et un Gaulois qui portait au cou un anneau d'or (*torquis*). Ces colliers d'or faisaient partie du butin rapporté à Rome après la bataille de Télamon.



Fig. 4.
Gaulois avec le *torquis*.
(Longpérier.)

Les renseignements que nous donnent César et Tacite sont plus curieux, parce qu'ils proviennent de

gens qui ont pénétré jusqu'au cœur de la Gaule et de la Germanie.

« Les Germains, dit César, se couvrent de peaux de rennes et de vêtements courts, laissant à nu la plus grande partie du corps. » —

« Le vêtement national, dit Tacite; est une saie fixée par une agrafe (*fibula*) ou par une épine. Nus du reste, les Germains passent les journées entières autour du foyer. Les plus riches se distinguent par un vêtement qui ne flotte pas comme celui des Sarmates et des Parthes, mais qui serre le corps et en dessine les formes. Ils portent aussi des peaux de

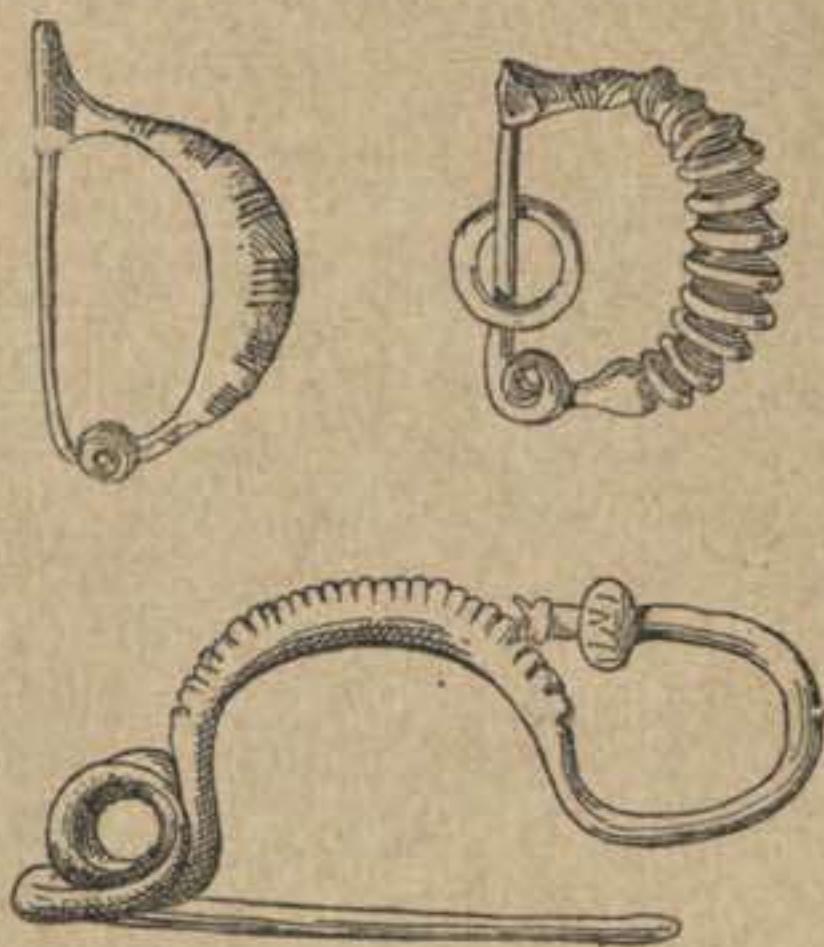


Fig. 5.

Fibules gauloises.

bêtes, plus grossières (*negliger*) sur les rives du Rhin, plus recherchées (*exquisitius*) dans l'intérieur du pays. Ils font choix de bêtes fauves et sur les peaux qu'ils en tirent jettent des fourrures tachetées d'animaux sauvages. Les femmes sont habillées comme les hommes, si ce n'est qu'elles se couvrent le plus souvent de manteaux de lin enrichis de pourpre, et que la partie supérieure de leurs vêtements, au lieu de s'allonger en manches, laisse paraître leurs bras et leurs épaules; leur sein même est à découvert...

« Quelques-uns se servent de glaives ou de grandes piques. Leurs lances, qu'ils appellent *framées*, sont armées d'un fer étroit mais acéré. Le cavalier n'a que

le bouclier et la framée. Les gens de pied lancent des



Fig. 6. — Bracelet gaulois.
(E. Chantre, *l'Age de bronze.*)

ses soldats que les barbares qu'ils vont combattre n'ont ni casques, ni cuirasses, et que leurs boucliers ne sont revêtus ni de cuir ni de fer et ne consistent qu'en un tissu d'osier ou en de minces planchettes peintes.

Strabon dit des Belges, c'est-à-dire des habitants de nos provinces du Nord et de la Flandre, qu'ils portent des saies et de larges braies (*braccæ*). Au lieu de tuniques, ils ont des vestes à manches, fendues sur le côté, qui tombent jusqu'au milieu du corps. La laine de ces pays est rude et à longs poils; les Belges en tissent des saies épaisses qu'ils appellent *lænæ*. Leur armement consiste en un long glaive, pendu au côté droit, un bouclier allongé,

traits. Ils sont nus ou à peine embarrassés d'un sayon (*sagulo læves*); la vanité du costume leur est inconnue. Peu portent des cuirasses; à peine un ou deux sont couverts d'un casque de cuir ou de fer. »

Aussi Germanicus représente-t-il à



Fig. 7.
Agrafe gauloise.
(*Rev. arch.*)

des lances et des *madaris*, qui sont des espèces d'épieux. Quelques-uns se servent d'arcs et de frondes.

Diodore de Sicile, d'autre part, nous décrit les Gaulois comme une nation plus civilisée. Il a sans doute en vue les tribus avoisinant les frontières. « Les Gaulois, dit-il, ont la chair blanche; leurs cheveux sont roux naturellement, et ils aident artificiellement la nature en les lavant avec de l'eau de chaux; ils ramènent leurs cheveux du front sur le sommet de la tête et les nouent en arrière. » On dirait des Satyres ou des Pans. » Quelques-uns se rasent; d'autres portent la barbe courte. Les principaux (*nobiliores*) se découvrent les joues et laissent tomber bas leurs moustaches... Ils portent des bracelets d'or au poignet et au bras, et des colliers (*torquis*) d'or pur au cou; ils ont des anneaux et des cuirasses (*thoraces*) de même matière.

« Leur costume est superbe. Leurs tuniques sont teintes de diverses couleurs et semées de dessins qui ressemblent à des fleurs. Ils portent la *caliga*, qu'ils appellent *braie* (*braca*). Leurs saies sont épaisses ou légères suivant la saison, agrémentées de bigarrures fournies, et retenues par des fibules. Leurs armes sont

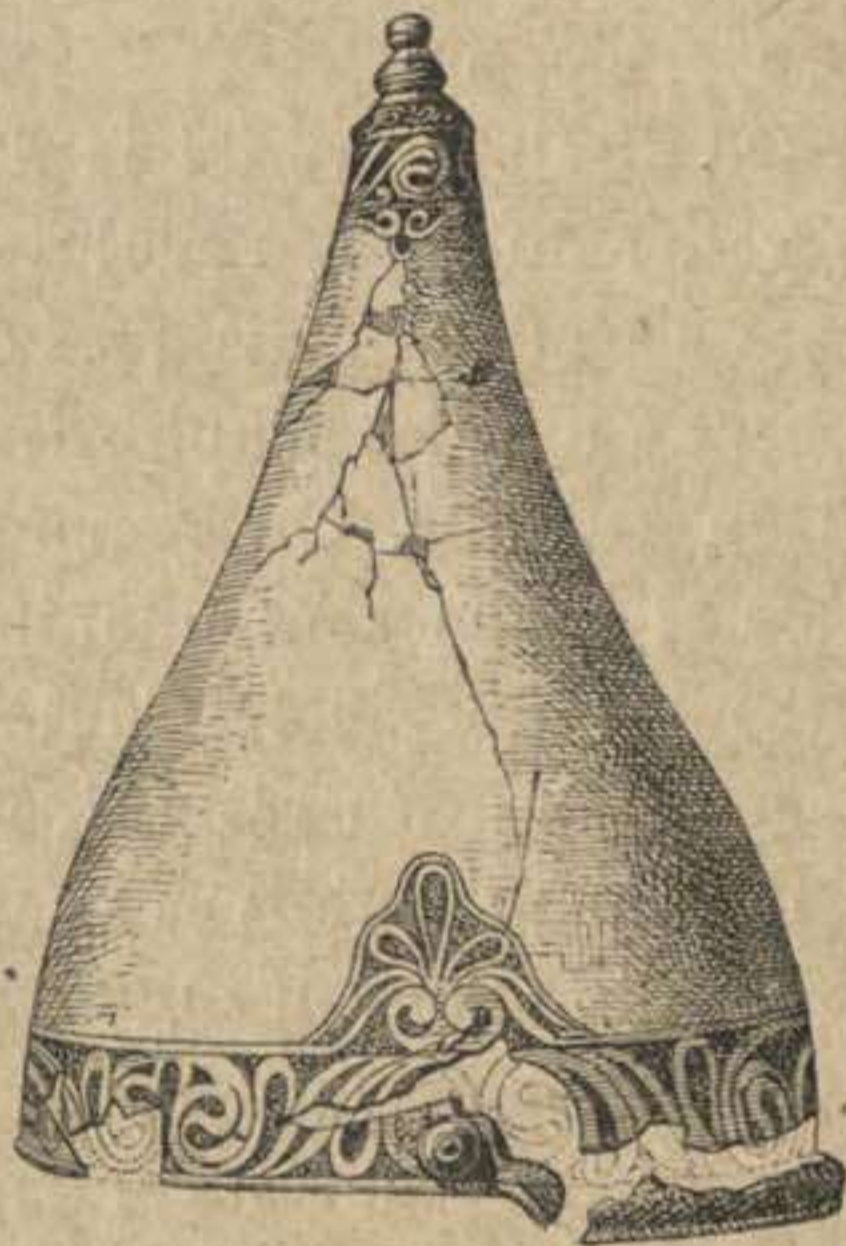


Fig. 8. — Casque gaulois.

(Rev. archéol.)

le bouclier, orné d'insignes distinctifs; le casque de bronze garni d'un cimier proéminent où on voit représentées des figures d'oiseaux et de quadrupèdes, ou bien ils sont flanqués de cornes. Beaucoup ont des cuirasses de fer, à mailles; les autres sont nus. Ils font usage de trompes à la mode barbare. Pour sabre, ils portent des épées oblongues qui pendent sur la cuisse droite, retenues par des chaînes de fer ou de bronze. Souvent leurs tuniques sont ceintes de baudriers dorés ou garnis d'argent. Leurs lances ont un fer de la longueur d'une coudée, etc. »

On dirait en vérité la description d'une armure de chevalier du moyen âge! Nous avons dit que les traits des descriptions classiques conviennent à peu près également à tous les peuples des bords du Rhône, du Rhin ou du Danube. On remarquera combien les auteurs grecs et latins sont unanimement frappés de l'aspect barbare et superbe des Gaulois. Nous avons cité les principaux textes. En résumé, d'après tous les documents, l'habillement gaulois se compose des pièces suivantes :

- 1° Le *sagum* (ou *sagulum*, d'où le fr. *saie* ou *sayon*, *læna*); c'est un manteau carré, souvent très petit, qui couvrait les épaules, comme ce qu'on appelle aujourd'hui les pélerines; il était de laine et orné de dessins;
- 2° La tunique fendue, à manches, dont parle Strabon et qu'on peut se figurer comme une blouse longue;
- 3° Les *braies* (*braccæ*), véritable pantalon étroit;
- 4° Les souliers de cuir (*gallicæ*, d'où *galoches*) ou des chaussons d'étoffe.

Un tel habillement devait surprendre les Romains; aucune des pièces que nous venons d'énumérer n'était

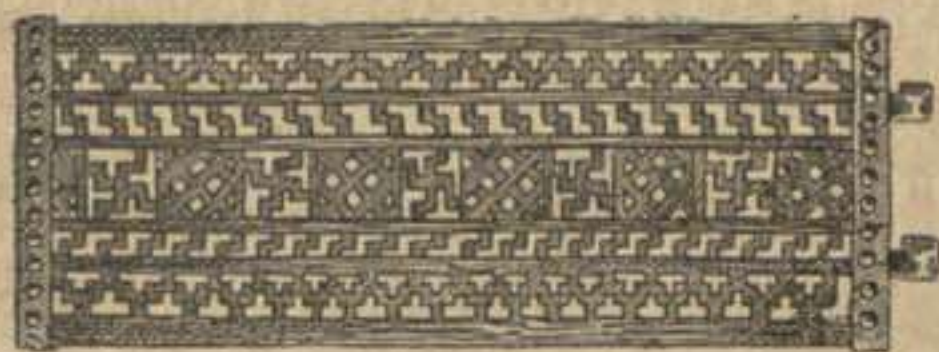
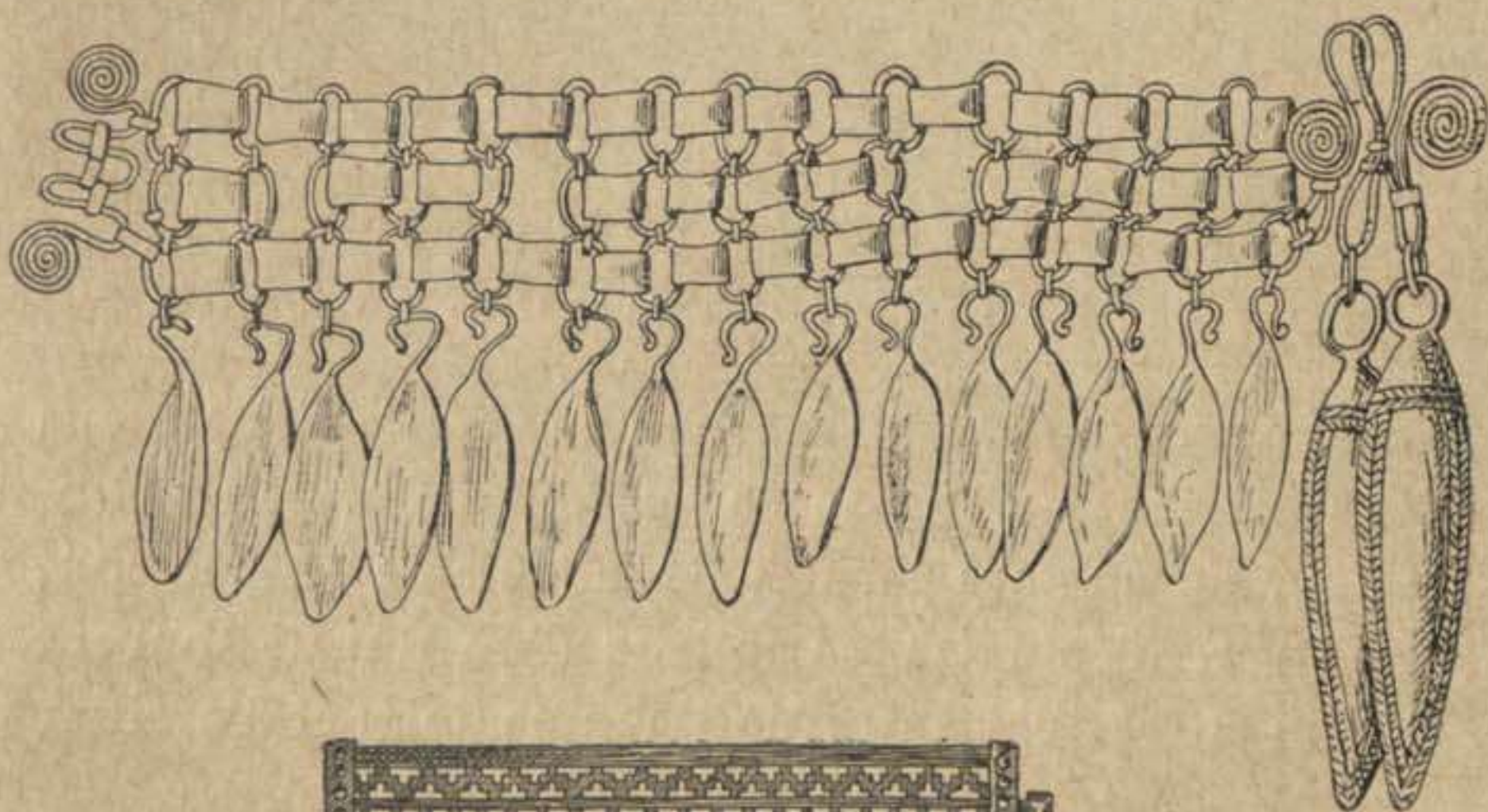
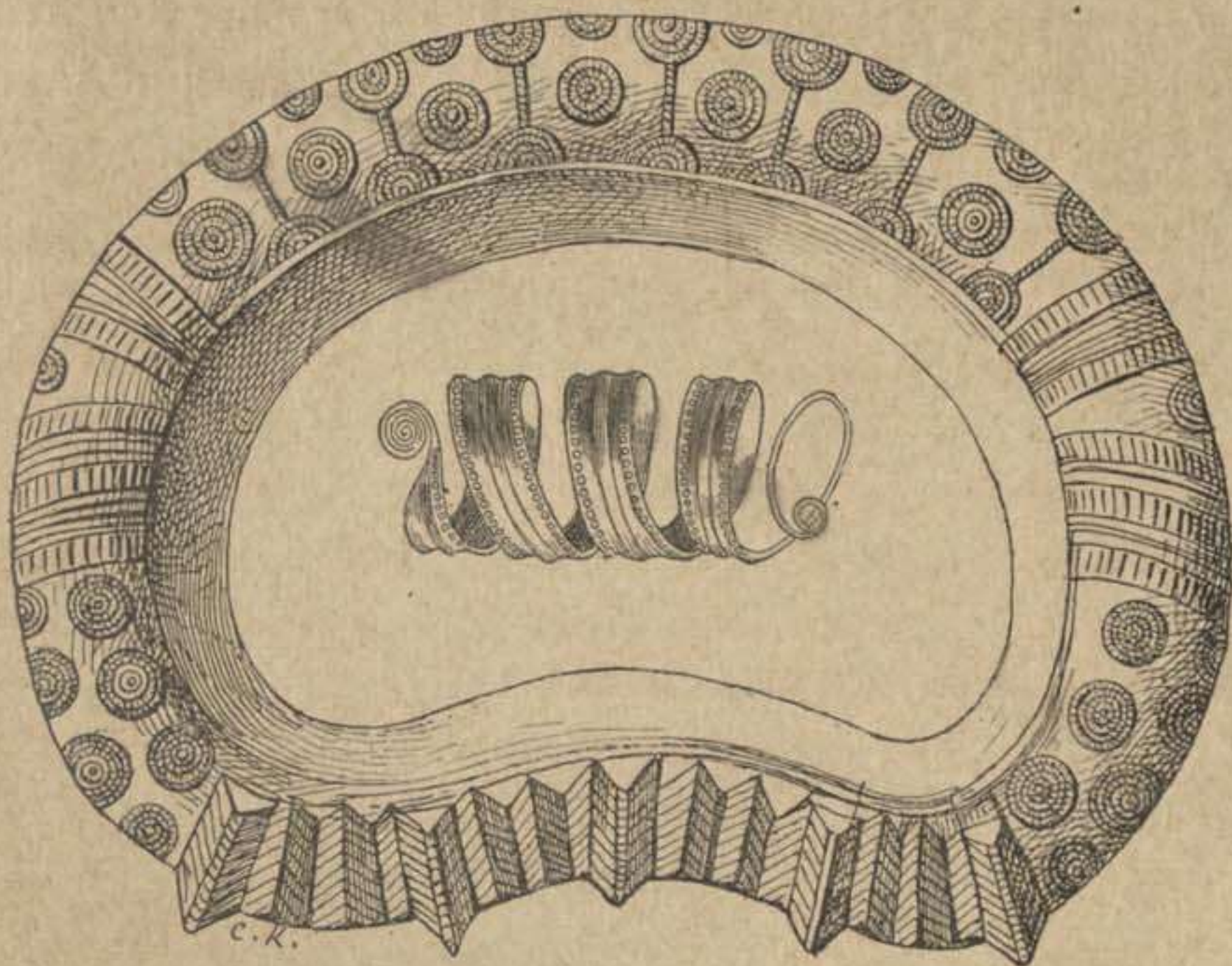


Fig. 9. — Bracelets gaulois (*armillæ*). (E. Chantre, *l'Age de bronze*.)

usitée dans l'empire. Si on peut le rapprocher de quelque chose, ce serait de certains costumes asiatiques, du costume phrygien, par exemple.



Fig. 10. — Collier de femme gaulois et fibule. (*Rev. archéol.*)

Bijoux. — L'or était répandu en Gaule. Nous avons des spécimens nombreux de *torques*, de bracelets (*armillæ*), de chaînes garnies de bijoux de suspension, de *fibules*, d'épingles de toilette d'un travail souvent très fin et très élégant, d'anneaux de doigt et d'oreille.

Armement. — (Voir Polybe et Varron.)

La cuirasse d'or ou de bronze n'est pas massive; ce sont des lames cousues sur un corps de cuir; elle n'est pas complète, mais composée d'une sorte de hausse-col ou plastron et d'une large ceinture ou baudrier (*balteus*).

Le casque est aussi souvent de cuir plaqué de métal; il est en forme de calotte, sans visière, quelquefois avec des jugulaires, terminé en pointe ou surmonté d'une

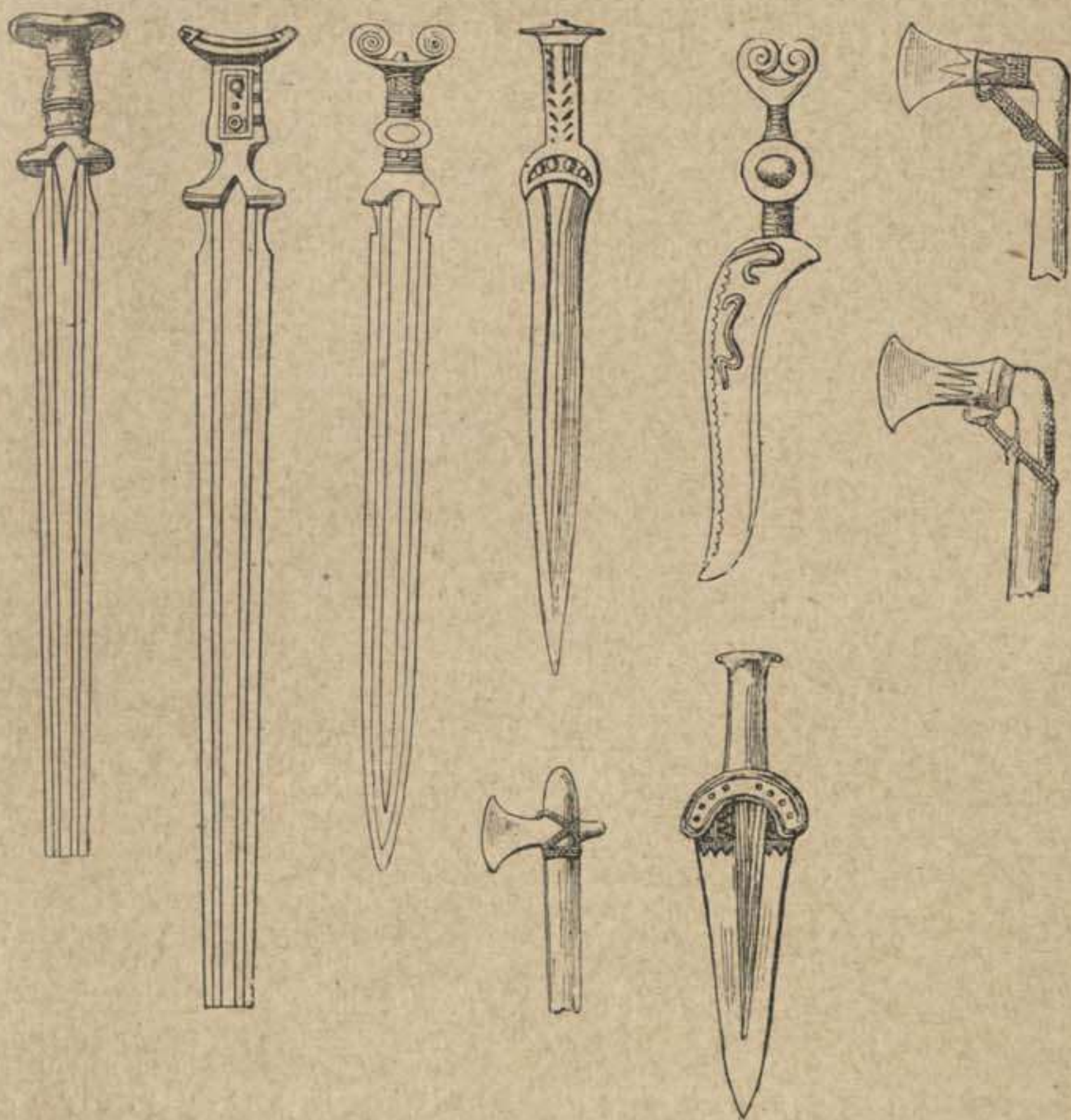


Fig. 11. — Armes gauloises (l'Age de bronze).

crête. (Voir la description de Diodore.) César composa une légion gauloise dont les soldats portaient une alouette sur le casque, et qu'on appelait pour cette raison l'*alauda*. Le bouclier est long, en forme d'ovale ou de losange.

On trouve des brassards et des garnitures d'anneaux qui devaient être une lourde, mais excellente protection.

Les armes offensives sont :

Le trait (*gæsum*), la lance et le *madaris*, déjà nommés ;

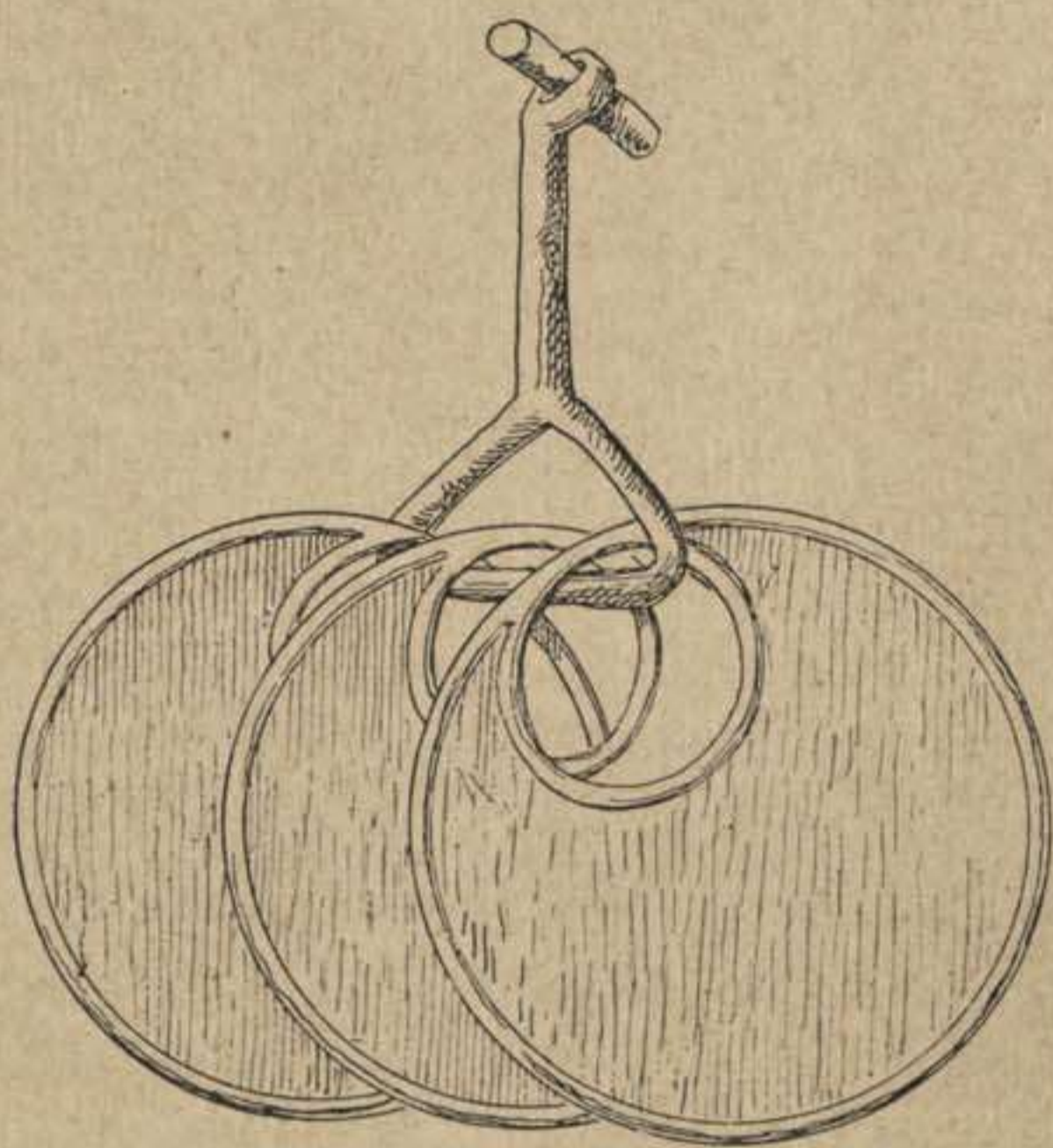


Fig. 12.

Rondelles gauloises (l'Age de bronze).

Le *saunion*, arme de bronze analogue à la hallebarde, dont la lame est tantôt droite, tantôt recourbée ; la lance et l'épée massive ; la hache (*celtis*), d'une forme primitive rappelant la hache de silex.

Enfin, les musées spéciaux, comme celui de Saint-Germain, offrent des modèles de trompes, d'enseignes, figurant des animaux de bronze, qui servent plus à l'ornement qu'à la défense, et d'objets dont on ne connaît

pas bien l'utilité et qui ressemblent à de grands sistres.

On remarquera le style des ornements sur les armes; il n'est nullement classique; on y trouve la plus grande analogie avec l'ornement scandinave.

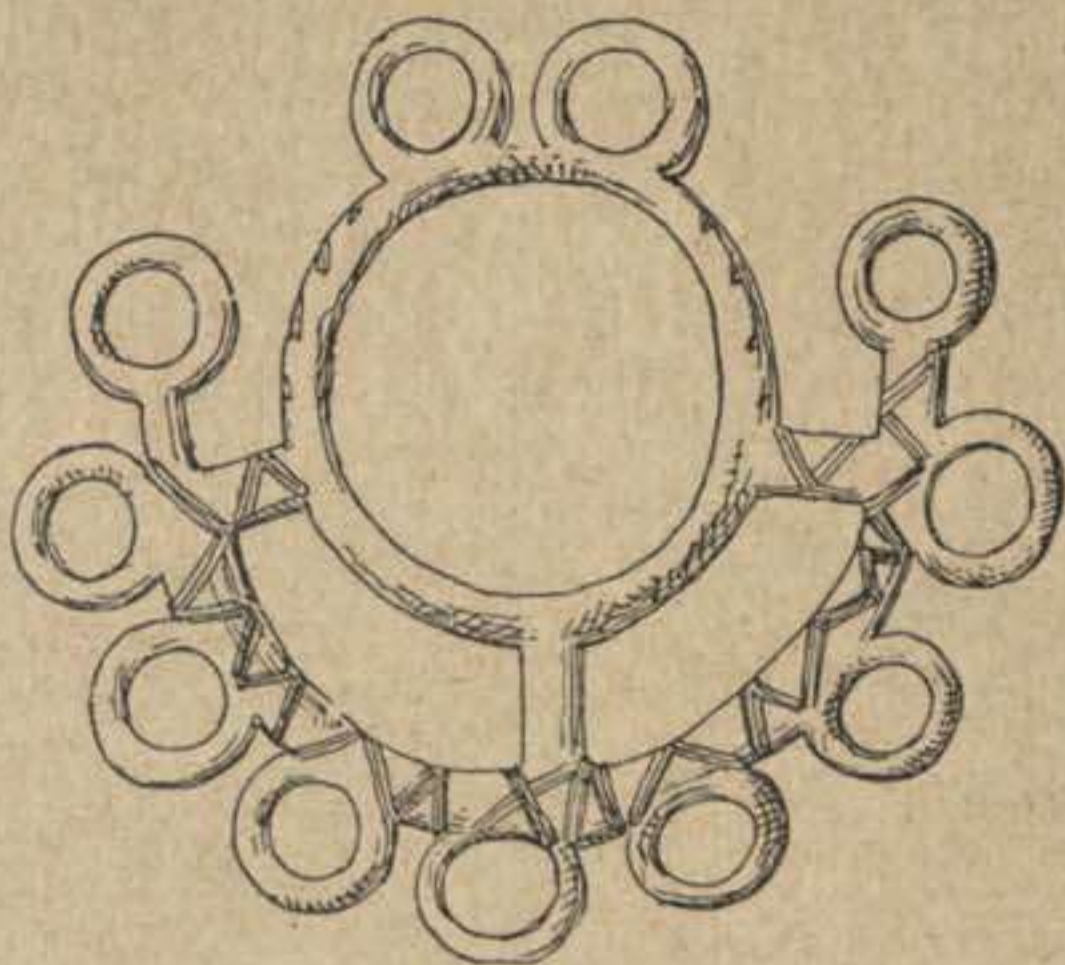


Fig. 13.

Rondelle gauloise (l'Age de bronze).

ICONOGRAPHIE.—

Quels monuments figurés avons-nous de la période antérieure à la conquête romaine?



Fig. 14.

Gladiateurs gaulois (Longpérier).

Les Gaulois n'avaient aucun art plastique; ils ne se sont pas représentés eux-mêmes et c'est, pour la connaissance d'un peuple, la pire des lacunes. Cependant, les médailles frappées en Gaule donnent quelques renseignements.

On sait qu'elles sont, le plus souvent, des imitations barbares de coins grecs; mais on y trouve

des cavaliers revêtus du costume national et des avers

assez typiques. Nous avons donné plusieurs spécimens d'armes trouvées dans les sépultures gauloises.

Il est difficile de leur assigner des dates; comme nous allons le voir, il n'y a pas de différence tranchée entre une belle arme gauloise et une arme mérovingienne.



Fig. 15. — Orante (Catacombes de Rome).

II

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE. — HAUT ET BAS EMPIRE.
(DU PREMIER SIÈCLE A L'AN 490.)



Fig. 16. — Médaillon chrétien.
(Martigny, *Ant. chrét.* Hachette, éd.)

Retiré dans son *pagus*, au milieu des forêts qui couvraient les trois quarts de la Gaule, l'habitant des campagnes, ou des terres vagues, garda longtemps les mœurs barbares. De même que, de nos jours encore, l'homme

des champs conserve, dans certains cantons reculés, l'empreinte de la sauvagerie primitive, le *paganus*,

celui qu'on appellera bientôt *le vilain*, demeura simple et rustre à côté de la civilisation environnante. Mais les populations qui se trouvèrent en contact direct avec l'administration romaine prirent bientôt tous les dehors de la culture latine. Le midi de la France, la Provence (*Provincia*) eut de bonne heure les mêmes mœurs que la métropole. Les vieux Romains voyaient avec honte des sénateurs gaulois siéger entre Cicéron et Brutus. Rome donnait à la Gaule le *ton* de la mode et l'*uniforme*, la livrée administrative, en même temps que la Gaule envoyait à Rome, où elles obtenaient la faveur, des modes provinciales. Les colonies militaires d'Octave, les villes *augustales*, faisaient rayonner l'influence latine. Lyon était une capitale. La révolte de Sacrovir enrégimenta quarante mille hommes dont un cinquième était armé comme les légionnaires; il s'y joignit un contingent d'esclaves destinés au métier de gladiateurs ou *crupellaires* : une armure de fer les couvrait tout entiers. Caligula, né à Trèves, fut l'ami des barbares. Il aimait à s'entourer de Gaulois (Valérius Asiaticus, Domitius Afer). — Claude, né à Lyon, était Gaulois. S'il eût vécu, dit Suétone, il eût accordé le droit de cité à tout l'Occident, aux Espagnols, aux Bretons et aux Gaulois, surtout aux Éduens. L'Aquitain Vindex donne l'empire à Galba; Othon entre dans Rome avec l'aide de légions composées de Germains, de Gaulois et de Bataves. Vitellius est nommé par la Gaule.

En résumé la Gaule était déjà romaine moins d'un siècle après la conquête de César. Les Méridionaux affluaient à Rome, ou ils tenaient les emplois de médecins, de rhéteurs, de mimes. Pendant ce temps, un artiste gau-

lois, Zénodore, le premier que nous connaissions, sculptait dans la ville des Arvernes le colosse du Mercure local et était appelé à Rome par Néron. L'influence politique de la Gaule est incessante : le toulousain Bec intronise Vespasien ; le pieux Antonin sort d'une famille de Nîmes.

Au premier siècle de l'empire, la Gaule fait les empereurs ; au second, elle fournit des empereurs gaulois ; au troisième elle essaie de se séparer, de former un empire gallo-romain. Mais ce qui nous intéresse, c'est de voir l'assimilation progressive qui fut le fait de la conquête romaine.

Bientôt après, toutes les villes de quelque importance étaient des chefs-lieux de départements romains ; tout le monde était client de l'administration romaine ; la bourgeoisie nouvelle, ainsi créée portait le vêtement romain, tous ceux du



Fig. 17.

Le dieu Tarann (*Rev. celtique*).

moins qui avaient le titre envié de *citoyens* romains. Quant aux autres, comme le dit Quicherat, « ils em-



Fig. 18. — Populations du Danube.
Bas-relief d'Adam-Clissi (*Revue archéol.*).

pruntaient à leurs dominateurs les modes de fantaisie qu'il était permis à un homme libre de s'approprier. »

Ainsi, dès le commencement de ce volume, nous avons à parler de cette chose étrange et diverse qu'on appelle la *mode*. Un monde qui sort de la barbarie et de l'inconscience se jette dans le dilettantisme aux premiers jours de son

éveil. Car la mode est un dilettantisme, une inclination à la nouveauté, une recherche factice de mœurs insolites ou exotiques, un symbole de la versatilité des goûts de l'homme. Le caractère national du costume, qui a des raisons d'être naturelles et hygiéniques, est perdu ou du moins bien obscurci quand les influences de la mode se font sentir, — influences souvent réciproques, comme nous allons le voir. — Il arrive un moment où on peut dire qu'il n'y a plus ni costume romain ni costume gaulois. La civi-

lisation procéda en effet, aux premiers siècles de notre ère, sur notre sol, comme elle procède encore vis-à-vis des tribus sauvages, par la séduction de la nouveauté. La toge, que nous n'avons pas à décrire, plut aux Gaulois autant que le titre honorifique qui leur donnait le droit de la porter. Ils coudoyaient dans les rues, pavées à la romaine, des gens du commun portant des braies ou bien habillés de ces tuniques qui, par un phénomène inverse, furent de mise à Rome sous Bassien et longtemps après lui, et lui valurent le surnom de Caracalla.



Fig. 19. — Colonne Trajane.
(FROEHNER, Rothschild, éd.)

La *caracalla*, telle que les Gaulois la portaient, était courte et dégagée, et faite de plusieurs bandes d'étoffes cousues ensemble; pour l'accommoder aux habitudes civiles, Bassien la fit confectionner ample et traînante. Les Romains s'amuserent de cette folie; tout le monde voulut essayer des nouvelles tuniques, qu'on appela *antoniniennes*¹. Cet

1. Voir Strabon, IV, iv, 3, Martial, I, xciii, 8, où elle est appelée *palla gallica*.

exemple est bien connu ; on en peut citer d'autres. Marc Antoine portait des chaussures gauloises (*gallicæ*, d'où *galoche*), souliers bas, n'allant pas à la cheville, avec une semelle épaisse et une petite empeigne découverte



Fig. 20. — Colonne Trajane (Frœhner).

sur le devant du pied. Auguste, par hygiène, adopta les braies barbares qu'il portait comme une culotte collante, et beaucoup de textes et de monuments prouvent que l'usage des braies, des caleçons blancs ou de couleur, fut très répandu à Rome. Plutarque nous montre Cecina haranguant son armée dans le costume d'un chef gaulois, avec des bracelets et des anneaux. Gallien s'affublait d'une perruque d'un blond ardent.

Bientôt d'ailleurs, la toge elle-même tombe en discredit dans la Rome nouvelle. Elle est remplacée dans

l'emploi journalier par la *lacerne* ou *pénule*, et ce dernier mot nous montre que ce vêtement était d'origine étrangère, carthaginoise. Sa forme était celle d'un ample



Fig. 21. — Figures empruntées aux cippes de Bordeaux.
(C. Julian, *Archives municipales.*)

sarreau à capuchon (*vestimenta clausa*) sans manches, ou d'un manteau de voyage. « Les mains, dit Quicherat, sortaient de la lacerne par des fentes pratiquées sur les côtés. La pénule, lorsqu'elle était fendue, ne l'était que par devant, du bord inférieur au milieu du corps. Les bras se trouvant complètement emprisonnés, on remédia à cet inconvénient en échancrant la pénule sur les côtés, forme sous laquelle elle prit le nom de

birre. » — Ces vêtements sont ceux de la bourgeoisie



Fig. 22. — Figure empruntée aux cippes de Bordeaux (C. Jullian).

de la bourgeoisie gallo-romaine; ils ne sont point de cérémonie; nous les voyons figurés sur les monuments trop rares et bien grossiers de l'époque. La coupe de la *lancerne* est un peu modifiée par l'adjonction de poignets et la substitution

au capuchon d'une sorte d'écharpe à bouts

retombant dans le dos. Pour les vêtements plus communs, les soies fabriquées par les Atrébates sont expédiées jusqu'au fond de l'Italie. Langres et Saintes fournissent des capuchons à longs poils, surtout portés par les gens de la campagne, des *cuculles* ou *bardocuculle*,



Fig. 23.

Catacombes de Rome (Roller).

cape illyrienne ou *bardaïque*, capuchon séparé

du manteau. D'un usage semblable était *l'amphiballus*, large manteau de voyage, la *bigera*, faite d'étoffe bourrue. Le *pallium*, l'antique pallium, au contraire, était d'un usage relevé; Tertullien porte le pallium carré attaché sur l'épaule gauche par une agrafe, et ce vêtement deviendra plus tard un important symbole dans les investitures ecclésiastiques.

Passons aux vêtements de dessous. — Ce sont deux tuniques superposées, avec ou sans ceinture, avec ou sans manches. Celle qui se portait sur la peau était la *subucula*. La tunique sans manches porte le nom de *colobium* : deux morceaux d'étoffe dans lesquels étaient ménagés trois orifices. Les étoffes de ces tuniques étaient ou blanches ou colorées de teinture variant entre le vert, le rouge et le violet et décorées de bandes (*clavi*), comme la toge, ou de découpures de forme variées (*callicules, paragaudes*).

Costume des femmes. — L'ajustement des femmes resta plus longtemps fidèle aux formes antiques que le costume viril. La *stola*, la longue tunique talaire, a gardé la vogue ainsi que la *palla* et le *pallium*. « La *palla*, dit Quicherat, est une sorte de mantille obtenue par l'agencement très compliqué d'une pièce oblongue pliée en deux dans sa longueur et percée d'une fente dans laquelle on passait le bras gauche. Au moyen d'une broche piquée sur chaque épaule, la *palla* était divisée en deux pans sur le dos et la poitrine. »

Les riches Gallo-Romaines suivaient toutes les modes de Rome. Leur coquetterie était extrême; elles portaient le *strophium*, qui est une sorte de corset, usaient de tous les fards, de tous les cosmétiques

connus et échafaudaient leur coiffure selon toutes les façons bizarres que les bustes romains nous représentent. Mais s'agit-il d'une Gallo-Romaine de médiocre



Fig. 24. — *Orante*.
Catacombes de Rome (Roller).

condition, on aura peine à la distinguer de son mari sur les monuments : même lacerne, même écharpe; même pénule, et coiffure presque semblable.

Enfin le goût des bijoux est dominant; nous avons de cette époque des anneaux sigillaires de tout métal et de tout prix.

N'oublions pas le chapitre des chaussures. Nous avons vu que la braie est devenue, en passant par Rome, une culotte courte. Il fallut compléter l'habillement des jambes par des enveloppes de formes di-

verses (*tibialia*), guêtres ou bas de couleurs variées, sans pied, retenues par des cordons. Cela se terminait par la sandale classique, par le *calceus* et le brodequin romains, par la semelle (*solea*), par la *gallica*, chaussure rustique qui s'est civilisée (*gallica sit pedibus molli redi-*

mita papyro) et enfin par la *caliga*, vraie bottine attachée par des bandelettes qui montaient jusqu'aux genoux et portée par les deux sexes.

Costume des chrétiens. — Au commencement du III^e siècle, la Gaule était transformée. Par la création de classes nouvelles dans la société, l'administration romaine a diversifié le costume en même temps qu'elle le



Fig. 25.

Orants et Orantes. Catacombes de Rome (Roller).

modifiait si profondément; ou, pour mieux dire, elle a importé le *costume* en Gaule; désormais on ne couvrira plus son corps de vêtements conformes aux seuls besoins de l'hygiène; chacun s'habillera suivant sa condition, sa fortune ou son goût.

A la fin de ce siècle, le christianisme se popularise dans les provinces. Sans doute le costume des chrétiens et des non-chrétiens ne différa pas essentiellement; on sait pourtant combien les Pères de l'Église naissante attachaient d'importance à la simplicité de la mise; pour eux, une idée d'indécence est liée aux recherches de la toilette et ils recommandent de laisser les étoffes couvertes de fleurs aux initiés des mystères de Bacchus, les broderies d'or et d'argent aux acteurs des théâtres.

Tertullien adjure les femmes de bonnes mœurs de renoncer aux coiffures dispendieuses, aux faux cheveux, aux fards et aux bijoux. Saint Jérôme leur adressera plus tard les mêmes supplications. Nous parlerons plus loin du costume ecclésiastique, qui n'était pas encore constitué à l'époque où nous sommes, —



Fig. 20. — Chrétiens des premiers siècles
(Martigny : *Antiquités chrétiennes*).

clercs et laïques étaient vêtus de même, — et du costume, de l'uniforme monacal, qui était déjà dessiné dans le II^e siècle. Cependant le costume des vierges vouées se rattache trop directement aux formes antiques et néo-chrétiennes

pour que nous n'anticipions pas légèrement. La chrétienne vouée était couverte d'étoffes sombres, mais non pas noires; le noir ne fut pas adopté par les chrétiens, même comme signe de deuil. Sur la tête elle portait le voile antique, appelé désormais *mafors*, fait de lin transparent.

Bas-Empire (290-490). — Mais la seconde moitié du III^e siècle voit les événements de l'histoire occidentale se précipiter (guerres de Probus et de Constance Chlore contre les Germains, révolte des Bagaudes); au qua-



Fig. 27. — Diptyque de Monza : Théodose II (408-450).
(Labarte, *Hist. des Arts industriels.*)



Fig. 28. — Diptyque de Monza : Galla Placidia (?).
(Labarte, *Hist. des Arts industriels.*)

trième, les empereurs chrétiens ne peuvent remédier aux maux de l'empire. Les Germains appelés en Gaule par Constance ruinent quarante-cinq villes. Trois ans après l'élévation de Julien à l'empire dans Lutèce, Valentinien bat de nouveau les barbares. Victoires partielles et illusoire... Stilicon rappelle les légions des Gaules à la défense de l'Italie, et en 406 les barbares se

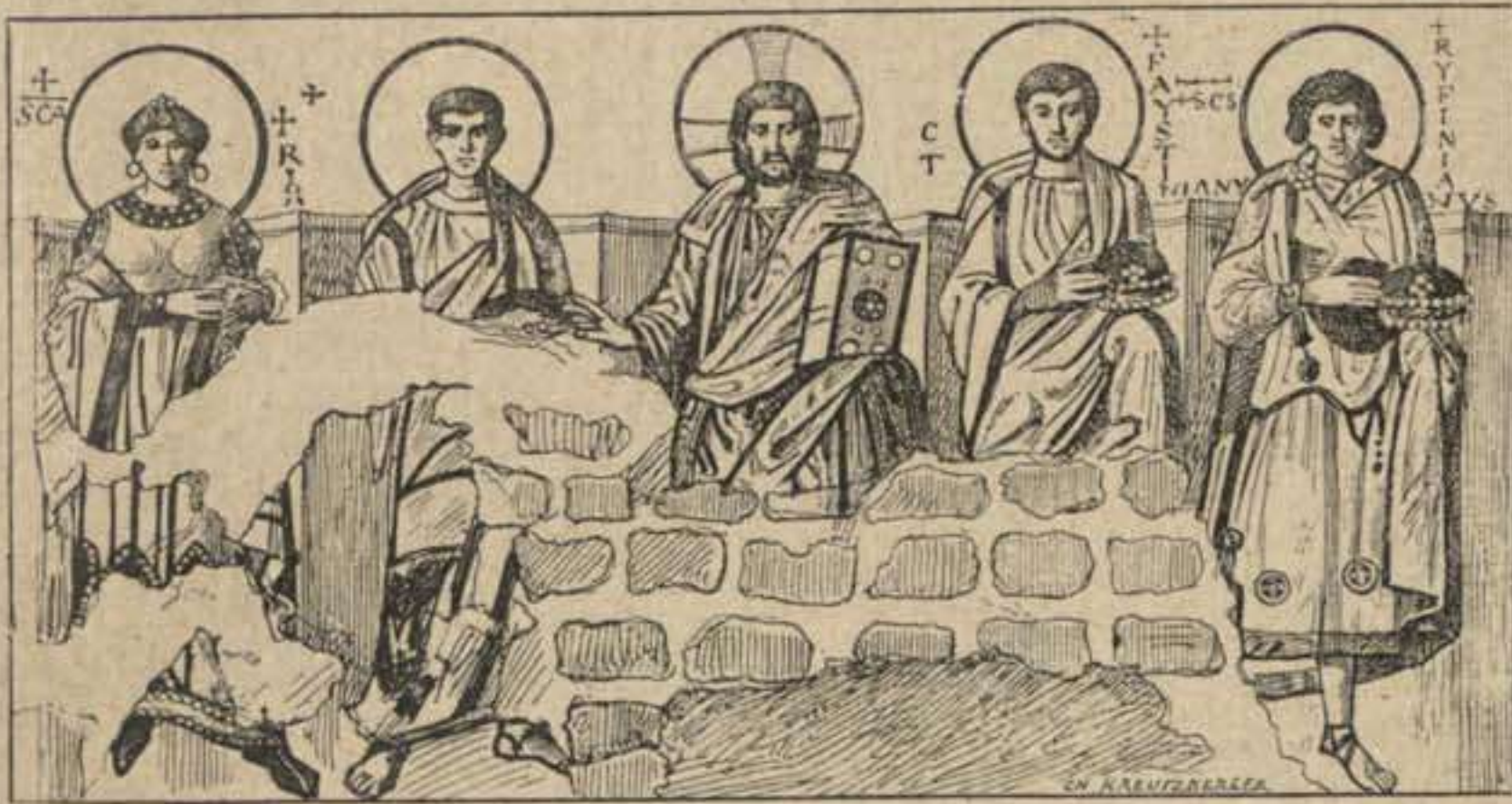


Fig. 27.

Le Christ et les saints (Catacombes de Rome, Roller).

répandent dans les Gaules. Les effets politiques de la conquête romaine, les abus de l'esclavage, les effets désastreux de la misère ou de la dépopulation sont effacés sous le nouveau fléau. Pourtant Rome a laissé des traces durables : l'organisation du pays, l'administration, la constitution des cités ; — et le christianisme va substituer à la magistrature romaine la magistrature ecclésiastique. Le nom de *defensor civitatis* va partout passer aux évêques.

Les barbares tombèrent comme une masse brutale

sur la société latine, décrépète sous son luxe. L'Orient



Fig. 30. — Sarcophage chrétien (Leblant).

a pris désormais une part énorme dans les affaires du monde. Un édit de Dioclétien, réglant le prix des denrées de toute sorte, mentionne parmi les objets d'habillement tarifés les chaussures babyloniennes, les dalmatiques de Laodicée, les paragaudes de pourpre; depuis Héliogabale la soie est introduite et cotée à des prix exorbitants. La Gaule la plus reculée a des collèges d'artisans tels que : orfèvres (*argentarii*), fabricants de paillons et d'ornements en fil d'or (*barbaricarii*), teinturiers (*blattarii*), foulons, tailleurs (*sarcinatores* ou *scasores*), tailleurs (*bracarii*), pelletiers (*pelliones*). L'élégante *blatta* est de pourpre; le *plumarium* est une robe

dicée, les paragaudes de pourpre; depuis Héliogabale la soie est introduite et cotée à des prix exorbitants.

La Gaule la plus reculée a des collèges d'artisans tels que : orfèvres (*argentarii*), fabricants de paillons et d'ornements en fil d'or (*barbaricarii*), teinturiers (*blattarii*), foulons, tailleurs (*sarcinatores* ou *scasores*), tail-



Fig. 31. — Sarcophage chrétien (Leblant).

leurs (*bracarii*), pelletiers (*pelliones*). L'élégante *blatta* est de pourpre; le *plumarium* est une robe

brodée de soie et peut être enrichie de plumes ; la peau de castor semble avoir été en usage (*castorinatae vestes*), quoiqu'on ne sache pas si ce mot désigne une fourrure ou du drap noir.

Si l'on veut se figurer le costume des empereurs chrétiens, des gouverneurs de province, des hauts dignitaires des cours du Bas-Empire, il faut se rappeler que Constantinople est la vraie capitale du monde civilisé de cette époque et que le luxe est décuplé par l'apport des modes orientales. Les fonctionnaires étincellent ; on dirait des satrapes, couverts de pierreries et d'or, et toutes les fois que la hiérarchie et les minutieuses étiquettes du palais le permettent, leur exemple est suivi au dehors.

Les lois somptuaires sont impuissantes. Valentinien et Valens interdisent aux simples particuliers de faire broder leur vêtements ; l'usage de la pourpre remplace aussitôt celui des broderies, si bien que les empereurs prennent le monopole de la fabrication de cette matière et poursuivent la contrebande. Gratien prohibe les étoffes d'or, Théodose les habits de soie.... C'est en vain ; chacun voudrait être un petit Justinien. Et cela malgré la misère qui précéda le renouvellement de la société antique et le changement de face du monde !

La tunique si commode, est naturellement restée l'habillement qu'on porte habituellement sur le corps. Ce qui distingue les classes sociales les unes des autres, c'est le vêtement jeté sur ce dessous : plus le manteau est étoffé plus le rang de celui qui s'en couvre en impose. Le birre et le cuculle sont la livrée des esclaves. Le manteau est

porté court par les gens du commun : c'est alors la vieille saie qui persiste ; les fonctionnaires ont la pénule, qui a gagné en ampleur et que les sénateurs romains eux-mêmes ont endossée, la *trabea*, sorte de toge majestueuse, ou la *dalmatique*. « La *trabea*, dit Quicherat, était moins ample que la toge dont elle avait la forme ; elle se drapait autour du corps de manière à former une poche sur la poitrine ; un pan était ramené sur le bras gauche. » Quant à la *dalmatique*, c'était une tunique flottante à larges manches ;... encore une importation étrangère, comme le nom l'indique !

Voilà, en apparence, des formes bien simples ; mais n'oublions pas que les étoffes étaient surchargées d'ornements ; tuniques et manteaux étaient enrichis de broderies, d'applications, de franges et de passementeries ruineuses. Signalons enfin quelques traits du costume féminin.

La pièce fondamentale de ce costume est la tunique, la *stola* ceinte ou talaire, et la *dalmatique*. On ne voit de manches aux tuniques que vers le v^e siècle. La *dalmatique* et l'ample *pallium* se prêtent aux ornements les plus luxueux. Les plus simples sont ces deux bandes qui partent du cou pour descendre jusqu'au bas de la robe et qu'on voit si souvent représentées. A part les riches bijoux et certaines pièces très ouvragées comme la ceinture, il n'y a pas de différence capitale entre le costume d'une femme mise sans recherche et le costume courant d'un homme de la même classe, sinon que celui-ci est nécessairement bien plus court.

Costume militaire du Haut et du Bas-Empire. —

Les Gaulois entrèrent dans les cadres des armées impériales au titre d'auxiliaires ou de légionnaires incorporés. Il n'est plus question de mercenaires barbares comme au temps d'Annibal ; cependant les auxiliaires, soumis à la discipline romaine et divisés en cohortes provinciales, semblent avoir con-

servé jusqu'au second siècle l'armement barbare des Gaulois. Les légionnaires portèrent l'uniforme romain ; mais combien celui-ci se transforma par l'effet même de la conquête ! Si les soldats prétoriens et les officiers gardent longtemps l'attirail romain, les légionnaires chargés de protéger la frontière du Rhin, par



Fig. 32. — Soldat auxiliaire.
(Colonne Trajane.)

exemple, n'ont plus ni casques, ni cuirasses, ni jambières de métal ; ils sont vêtus d'une tunique retenue par une ceinture ornée de lanières, avec ou sans la saie et la pénule ; leurs armes sont le bouclier, le *pilum*, l'épée portée à droite et le poignard. Ils ont souvent les braies courtes et un fichu autour du cou. C'est une sorte d'uni-

forme d'hiver. Le casque, lorsqu'il existe est réduit à un couvre-chef de métal sans cimier. En somme, c'est une simplification générale.

Pendant le Bas-Empire, les braies, la tunique courte et la petite saie deviennent l'habillement militaire ; l'armement offensif et défensif varie suivant les provinces ; il y a des corps d'archers, des escadrons de *cataphractaires* entièrement bardés de métal, en lames ou en mailles¹. Les généraux, comme les dignitaires de l'ordre civil, portent la tunique longue et la riche chlamyde attachée sur l'épaule droite par une agrafe et relevée sur le bras gauche ; ce vêtement comme celui des gardes du palais devait avoir perdu toute apparence martiale ; la dissolution byzantine avait pénétré l'armée.

Iconographie. — Les documents figurés, pour la présente période, ne sont pas tous d'égale valeur. L'arc de triomphe d'Orange nous a fourni des trophées d'armes de la forme de celles qu'on vit plus tard portées par les auxiliaires. Nous avons emprunté à la colonne

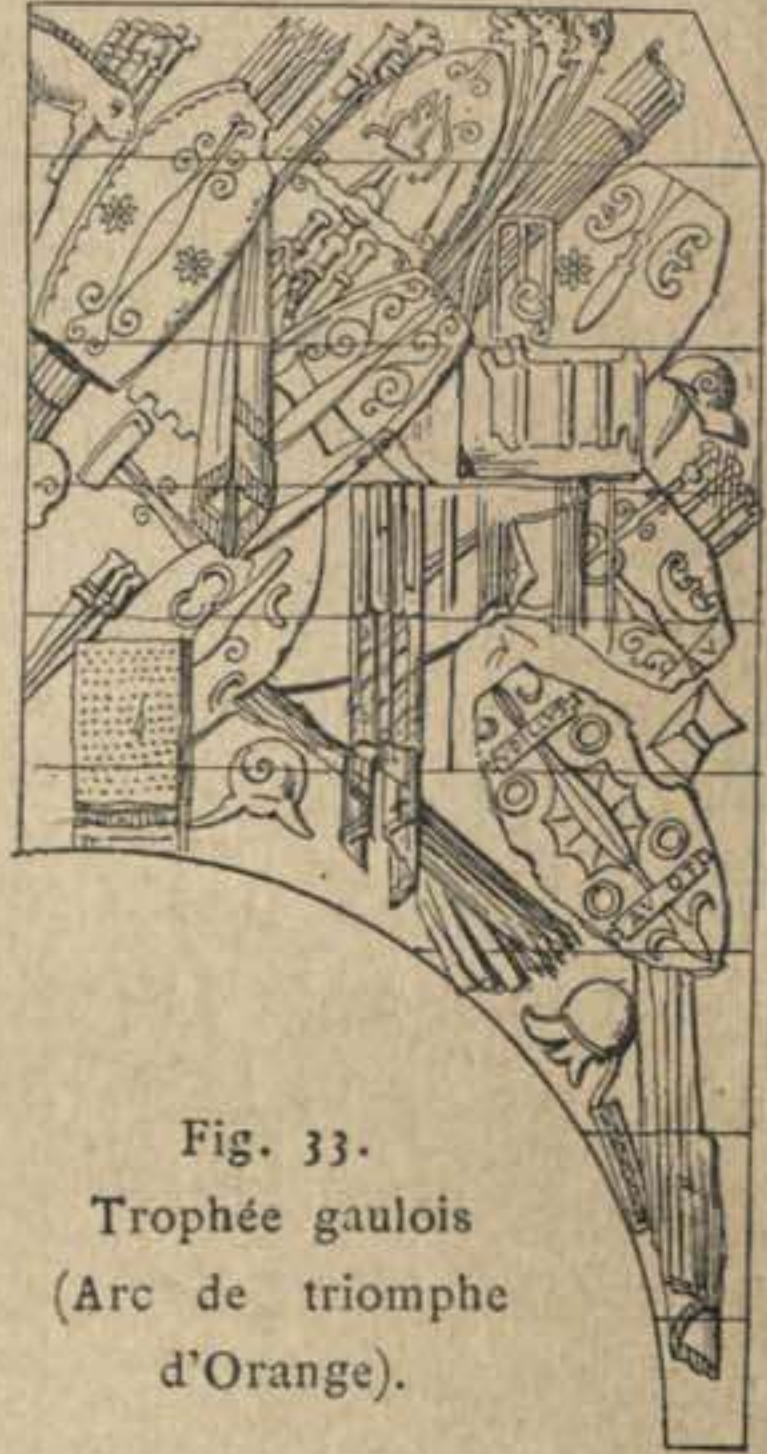


Fig. 33.
Trophée gaulois
(Arc de triomphe
d'Orange).

1. Ce mode d'armure était usité chez les Parthes, les Perses et les Sarmates. On en trouvera des exemples sur les bas-reliefs de la colonne Trajane.

Trajane la représentation des Daces et des Sarmates que nous donnons, avec un des types du soldat auxiliaire. Les figurines gallo-romaines sont rares : le dieu Tarann revêtu de la caracalle courte, dont on connaît plusieurs exemplaires, est une figure bien authentique.

Les stèles funéraires ou dédicatoires gallo-romaines donnent de bons renseignements, quoique la sculpture en soit bien grossière. Les musées lapidaires de Sens, de Rouen, de Lyon, de Bordeaux et celui de Cluny, à Paris, offrent quelques portraits ressemblants de gens du commun. Pour les raisons que nous avons



Fig. 34.

Figure chrétienne.

(Rolles, *Catacombes de Rome*).

énoncées, nous croyons que les monuments romains donnent d'aussi sûrs renseignements que les monuments indigènes lorsqu'il s'agit de cette classe sociale; aussi en avons-nous fait dessiner plusieurs, extraits des catacombes de Rome, où les chrétiens sont représentés au naturel. Les sarcophages chrétiens de la Gaule peuvent aussi donner quelques explications. Si nous pensons que les barbares vaincus par les Romains, qu'ils soient Daces, Germains ou Sarmates, peuvent être pris pour type des barbares en général, et les chrétiens de Rome pour type des personnages de médiocre condition dans la Gaule latinisée, nous croyons aussi que les

monuments du Bas-Empire latin donnent une juste idée du costume porté par les dignitaires du v^e siècle. Le dyptique de Monza, par exemple, représentant Théodose et Galla Placidia, est un bon modèle.

III

GAULE BARBARE;

GAULE OU FRANCE MÉROVINGIENNE (490-752)



Fig. 35.

Sceau de Childéric.

Nous avons dit, dans le premier chapitre, que les descriptions des populations de la Gaule par les auteurs classiques semblaient convenir aussi bien aux races germanes qu'aux races gauloises. Les hordes transrhénanes, franques, burgondes ou gothiques, apparaissent sur notre sol, au moment de la décrépitude de l'État romain, sous des dehors qui frappent les Gallo-latins d'effroi. L'absorption par les races déjà romanisés, de ces populations, toutes venues de l'est de l'Europe, se fit selon des lois fort diverses. L'empire romain, depuis le Danube jusqu'en Espagne, est rempli, depuis l'an 375, par des Goths, tantôt colons, tantôt ennemis, tantôt auxiliaires de cet empire. Lorsque Ataulfe, chef des Wisigoths et frère d'Alaric, épousa, dans Narbonne Placidie, fille de Théodose et sœur d'Honorius (413), un an après son entrée en Aquitaine, il parut assis, selon l'usage romain, à côté de sa fiancée, en costume de reine. Il portait lui-même la toge et le vêtement romain d'apparat, que nous avons décrit. Le luxe de Théodoric II, à qui échut (453) le royaume

d'Ataulfe augmenté de la provine toulousaine, a été décrit dans les termes les plus hyperboliques par



Fig. 36.
Fibule franque.
(L'abbé Cochet.)

le poète et rhéteur chrétien Sidoine Apollinaire. A la pompe royale, qui est calquée sur celle du Bas-Empire, aux gardes du corps, vêtus de fourrures, se mêlent de véritables barbares, qui marchent toujours ceints d'une épée, vêtus de peau et de toile et chaussés de bottes en cuir de cheval attachées haut par des lanières entre-croisées.

Des Burgondes, établis à l'ouest du Jura depuis 413, le même Sidoine dit seulement qu'ils employaient le beurre rance comme pommade, et que leur roi Sigismer portait un justaucorps de soie blanche et un manteau teint de pourpre. Comme les Goths, les Burgondes étaient des populations relativement douces et faciles à civiliser. Il ne faut pas d'ailleurs se figurer les barbares du v^e siècle comme jouant le rôle de conquérants terribles parmi des vaincus. Depuis longtemps, ils coudoyaient les Gallo-Romains; ils étaient leurs « hôtes ». « Les Burgondes vivaient avec les Romains non comme avec des sujets, mais comme avec des frères, » dit P. Orose. Ils les imitaient dans leurs mœurs et leurs costumes.

Mais les Francs priment en importance toutes les autres populations qui se mêlèrent à nos races. Sous le



Fig. 37. — Fibule mérovingienne.

nom de Francs, des Germains de toute race composaient les meilleures troupes impériales dès le milieu du III^e siècle. C'était une confédération de peuples flottant entre la Germanie et l'empire, prêts à toute influence, qui se déclara généralement contre les autres barbares qui venaient derrière elle envahir la Gaule.

Eux aussi sont le plus souvent couverts de peaux de bêtes, *pelligeri Franci*. Dans le tableau que Sidoine Apollinaire nous a laissé des Francs de Chlodion, il les décrit comme des « monstres ». « Du sommet de leur crâne rouge, dit-il, descend leur chevelure serrée en toupet, et leur nuque épilée est à découvert. Dans leurs yeux glauques roule une prunelle qui a la transparence et la couleur de l'eau. Leur menton est rasé et, au lieu de barbe, ils ont des mèches arrangées avec le peigne (favoris). Des habits serrés emprisonnent très étroitement leurs membres. Leur jarret se montre sous une tunique courte. Un large ceinturon maintient leur ventre maigre. Lancer des haches à double tranchant, faire tournoyer leurs boucliers, arriver avant leurs piques sur l'ennemi, sont des jeux pour eux. » La tunique en question avait des rudiments de manches. Une saie verte, à bandes écarlates, était jetée dessus. Les manteaux appelés *rhenones* étaient de peaux cousues ornés aussi parfois de bandes de couleur. Les cuisses et les jambes restaient nues ; les pieds étaient chaussés de bottines de peau. Ainsi l'extrême simplicité et le plus grand luxe se voyaient côte à côte. Du reste, la sauvagerie primitive s'effaça vite ; les Francs apparaissent déjà moins terribles dans Agathias.

Les objets de métal et les bijoux qui nous ont été

conservés dans les sculptures barbares sont à peu près identiques à ceux qui nous restent de l'antiquité gauloise; ce sont des fibules, des plaques de ceinturon (le ceinturon était à proprement parler la trousse du Gaulois; il avait là, pendu à des courroies ou à des chaînettes, tout son attirail de voyage et de toilette,

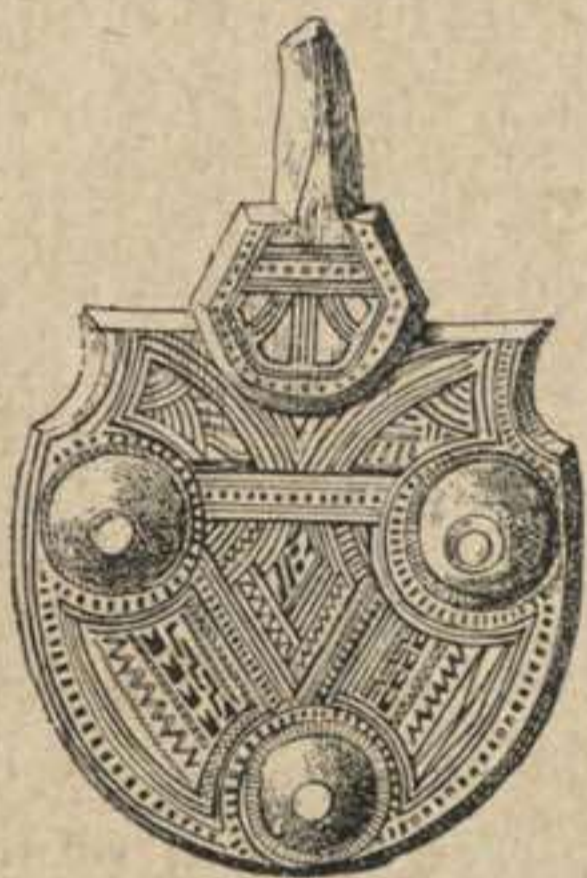


Fig. 38.

Agrafe mérovingienne.



Fig. 39.

Agrafe mérovingienne.

(Abbé Cochet, *Tombeau de Childéric.*)

bourse, couteau, briquet, peigne, etc.; les femmes portaient le même ceinturon (QUICHERAT); enfin des colliers de verroteries et des bracelets. Le bracelet (*armilla, dextrocherium*), porté au bras droit est commun aux deux sexes; on en fait de tout métal et de tout prix. Les femmes franques s'habillaient comme leurs maris; Tacite nous l'a déjà dit des femmes germanes. Les manches courtes de leur tunique laissaient le haut de la poitrine et les bras à découvert. Leur coiffure était une sorte de calotte nommée *obbon* (Cf. Rich., *Dict. des antiquités gr. et lat.*, v° *Obba, obbatus*).

Quant aux armes, ce sont toujours la dague courte ou poignard porté à droite, l'épée passée dans le *balteus*, la *framée*, qui est un fer long et large garni de crochets à son emmanchure, et l'*angon* ou javelot barbelé. Les chefs ont adopté le casque, la cotte de maille (*lorica*) et les jambières de cuir, à l'imitation des Romains.



Fig. 40.
Hache franque.

Si la tenue de campagne, qui est la grande tenue pour tous les hommes, se rapproche beaucoup de l'accoutrement et de l'armement des barbares des provinces transrhénanes, le costume royal, celui d'apparat et de cour, porté par les patriciens et les dignitaires, est demeuré sous la première race le costume romain dont nous avons parlé au précédent chapitre. La même hié-



Fig. 41. — Agrafe mérovingienne.

rarchie, les mêmes symboles d'investiture, les mêmes prérogatives ont force de loi. Grégoire de Tours nous apprend que Clovis, le jour où l'empereur Anastase lui remit les honneurs consulaires (510), plaça le diadème sur sa tête et se revêtit de la tunique de pourpre et de la chlamyde officielle. Les rois de la première race, doivent être considérés comme des délégués impériaux quoiqu'ils ne le fussent que nominalement. Ce n'est pas

en tout cas se tromper de beaucoup que de se les représenter comme fort analogues pour le costume aux



Fig. 41. — Costume consulaire.
(Louandre. *Arts somptuaires.*)

consuls et aux sénateurs qui formaient la suite des empereurs latins et byzantins ou géraient pour eux les provinces.

Le Justinien et la Théodora des mosaïques de Ravenne sont à peu près le portrait de Clovis et de Clotilde. « Les descendants des familles illustres du pays, dit Quicherat, patriciens ou évêques, devenus les conseillers du monarque franc, formèrent autour de lui un consistoire où se maintint le cérémonial observé naguère dans le prétoire des Gaules. Les

dignitaires barbares du palais se façonnèrent bientôt à ces nouveaux usages, et, comme ils furent décorés du nom d'illustres, ils se firent gloire de porter les habits

qui désignaient la classe des Illustres dans la hiérarchie romaine. » Ces habits sont ceux que nous avons déjà décrits, la chlamyde, rattachée sur l'épaule droite, et la tunique courte, à manches ornées, ceinte de deux écharpes.

Par contre, une coutume d'origine germanique prévaut : c'est la coutume de porter les cheveux longs. Porter sa chevelure pendante sur les épaules est la marque de l'homme libre. C'est subir une dégradation que d'être privé de cet ornement. (La tonsure est un châtiement déjà mentionné par Tacite comme un trait des lois germaniques.) Les cheveux courts sont aussi la marque du serfage. De là sans doute, par un passage naturel, la tonsure adoptée comme signe distinctif par les moines, les clercs, et tous ceux qui, en prenant l'habit ecclésiastique, font vœu d'obédience et d'humilité.

La nouvelle noblesse des conquérants tient à sa prérogative de porter les cheveux longs et la barbe longue également ; elle se distingue par là nettement de tous les personnages d'ancien régime, parmi lesquels le clergé s'est volontairement rangé, qui suivent encore l'usage romain.

Sous la seconde race, le costume du clergé n'est pas encore fixé, quoiqu'il soit défendu aux clercs de se montrer en public avec l'armement et le vêtement des laïques. Le blanc est la couleur réglementaire du costume ecclésiastique et des néophytes ; mais, pour mieux marquer leur rang, les personnages du clergé, qui font en quelque sorte partie de la cour, étalent un grand luxe. L'évêque Berthramm se promène, en attirail romain,

sur un char à quatre chevaux. Saint Ouen rapporte que saint Éloi, « plus par bienséance que par goût, » se



Fig. 43. — Costume consulaire.
(Louandre, *op. cit.*)

couvrit de vêtements magnifiques. Ceux de dessous étaient de fin lin orné de broderies et de clinquant. Ses robes de dessus étaient d'étoffes fort riches et plusieurs tout en soie (*holosériques*); l'habit entier n'était qu'un tissu d'or et de broderies. Les manches, richement ouvragées, se terminaient par des bracelets d'or et de gemmes. Pareille était la ceinture; pareille encore la bourse qui y était attachée. Les habits de soie ou tissus en or et ornés de perles, les franges d'or, sont souvent men-

tionnés. Chilpéric reproche à Prétextat d'avoir soustrait une bordure de robe tissée de fils d'or. Ces étoffes provenaient fréquemment des ateliers gallo-romains; mais

le goût en était oriental. A la foire de Saint-Denis, fondée en 629 par Dagobert, se faisait l'échange des marchandises orientales contre les saies de laine à long poil, les capuchons, les tuniques sans manches, les vêtements pauvres et solides.

Les femmes de qualité sont ornées comme des châsses (cf. les mosaïques de Ravenne). Leurs tuniques de dessous (*camisa*), leurs tuniques de dessus, décorées de callicules, segments, claves, etc.; leur pallium; la large bande qui passait sur leurs

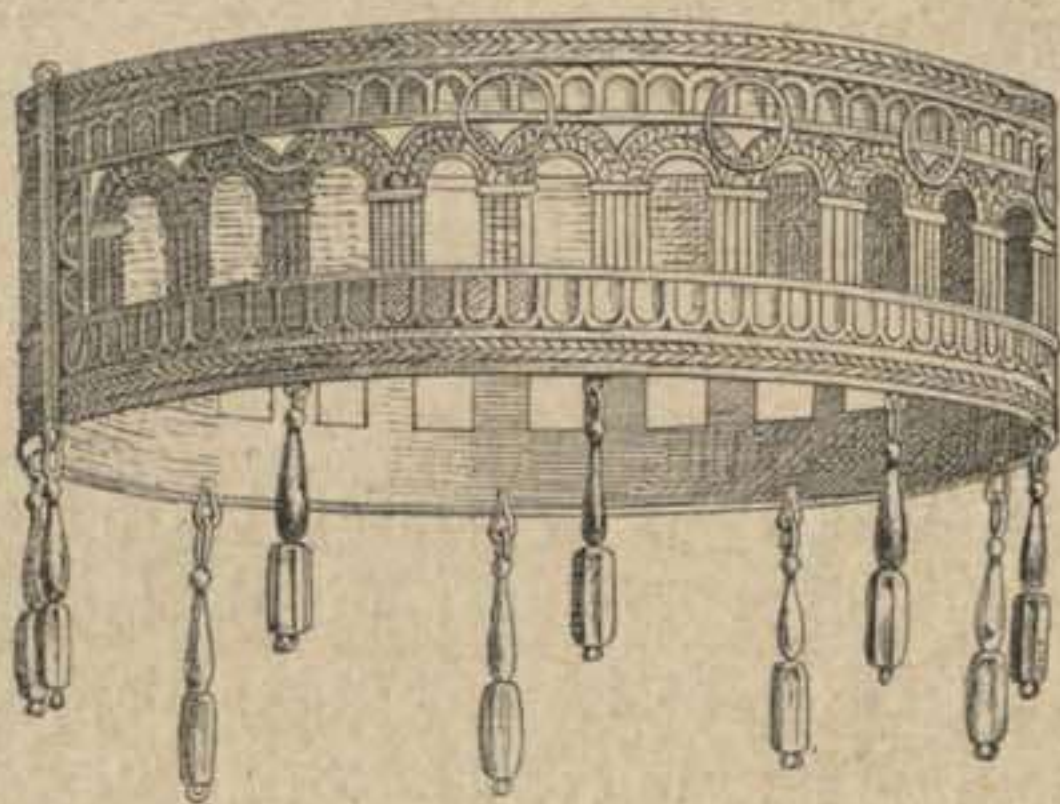


Fig.. 44. — Couronne des rois Goths.
(Lasteyrie, *Trésor de Guerraçar*.)

épaules comme un fichu rigide et retombait par devant, leur tour de cou (*monile*) surchargé d'orfèvrerie; leurs manchettes (*manicæ*) terminées par des bracelets, leurs voiles (*mafors*), leurs turbans (*ricinus*), leurs coiffes (*cufea*), étaient autant de prétextes à broderies et à l'application de pierreries.

Désormais, nous l'avons dit, les *braies* désignent des culottes courtes, continuées par des jambières dans lesquelles Quicherat reconnaît les *tubraques*, ou par de véritables bas, primitivement appelés *tibialia*, puis *calciæ* (d'où *chausses*), et qui, avant d'être tissés d'une pièce, étaient taillés dans des étoffes souples. Les chaus-

sures en usage sont le *soccus*, soulier sans lien, la *caliga* militaire et monacale, munie de bandelettes, le *campagus*, pantoufle à oreille qui est d'apparat et se voit portée par les rois et les évêques; ajoutons le *carpiculus* (escarpin). Enfin, d'après Quicherat, tous les indigènes de la Gaule portaient des gants au VI^e siècle; on les appelait *wants*. Cet usage semble avoir été connu des Celtes; en tout cas, les Germains l'adoptèrent pour un temps.

Charles Louandre (*Arts somptuaires*) a fort bien résumé l'histoire des modes pendant la période mérovingienne :

« Une lutte constante entre les modes barbares et les modes romaines, dit-il, la prédominance de ces dernières dans les costumes d'apparat, la séparation du costume laïque et du costume cléricale, un goût singulier et tout à fait barbare pour le clinquant, tels sont les points saillants de l'histoire du costume dans cette période qui se termine à l'an 751 et restera toujours, malgré les efforts de l'érudition, enveloppée de tant de ténèbres. »

ICONOGRAPHIE. — Les monuments figurés authentiques sont en effet bien rares encore pour cette période.

Les médailles ne fournissent guère de documents fidèles. M. François Lenormant dans son excellent volume sur les *Monnaies et médailles* qui fait partie de notre Collection, a traité la question du monnayage mérovingien avec sa compétence ordinaire (p. 206 et 599). Pour ce qui est des types, on se bornait en Gaule à imiter les dernières espèces impériales frap-

pées dans la région. Les types d'Anastase et de Justinien servent de modèles au monnayage mérovingien. Bien souvent, les pièces ne portent que des inscriptions.

Quant aux sceaux, la représentation barbare des souverains de la première

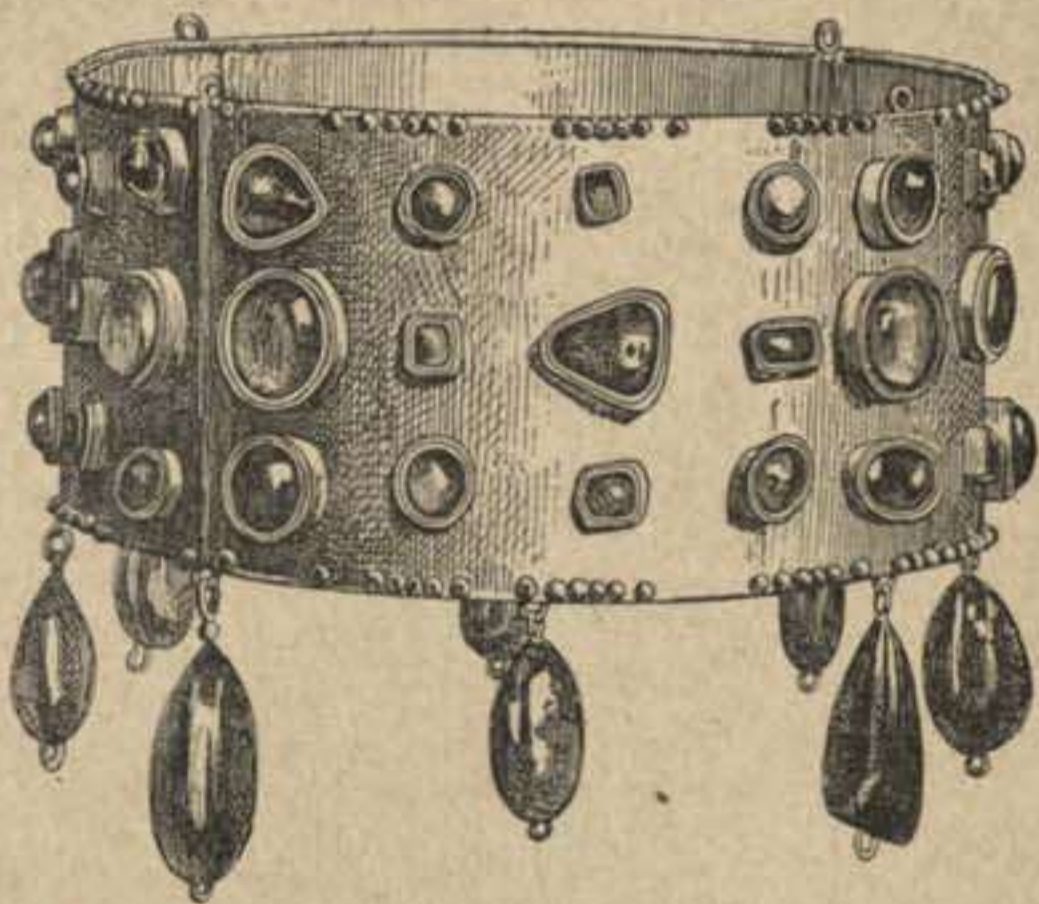


Fig. 45. — Couronne des rois Goths.
(Lasteyrie, *op. cit.*)

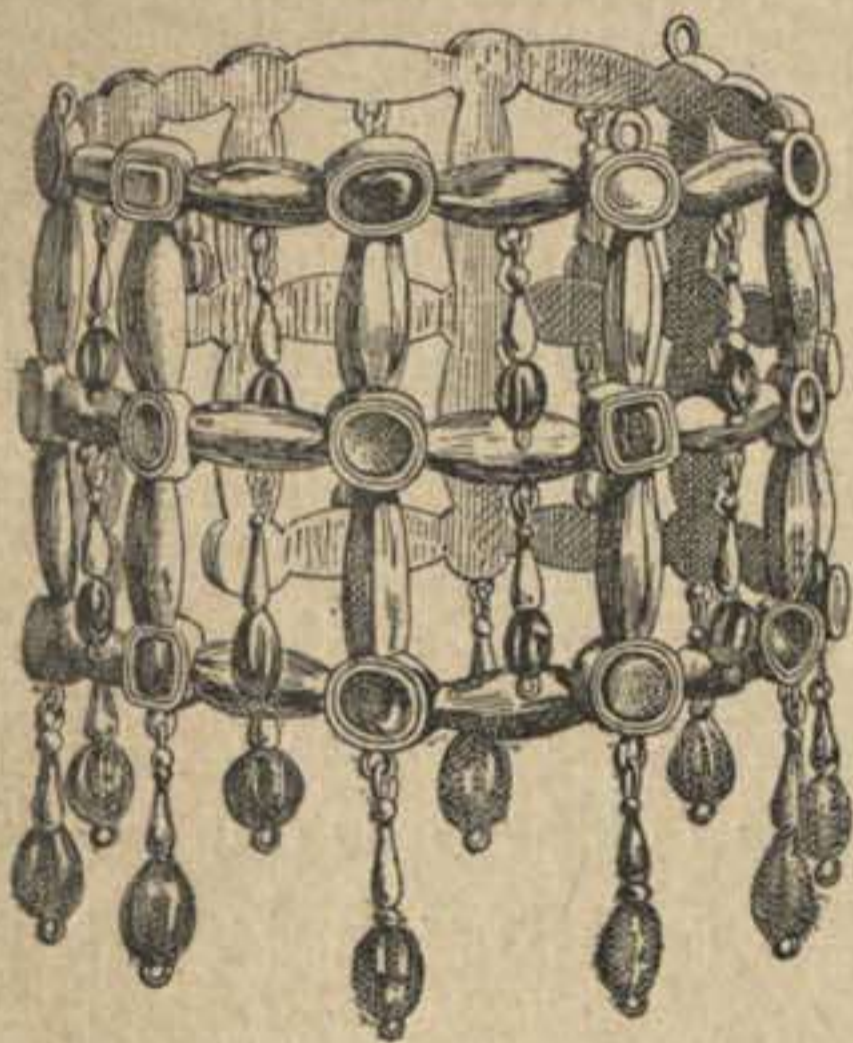


Fig. 46. — Couronne des rois Goths.
(Lasteyrie, *op. cit.*)

à longs cheveux divisés sur le front. Il faut se défier de plusieurs sceaux plus intéressants en apparence, comme des statues ou pierres tombales prétendues mérovingiennes qu'on a souvent publiées; ce sont des œuvres de beaucoup postérieures. On peut voir au portail de maintes églises des portraits

de Clovis et de Clotilde, par exemple; mais il est aisé de démontrer qu'elles sont relativement modernes.

Notre principe étant de ne reproduire que des monuments d'une authenticité parfaite et qui soient contemporains, à quelques années près, des modes que nous décrivons d'après les auteurs, nous renvoyons le lecteur, pour le costume d'apparat des premiers rois barbares, consuls de l'empire romain, aux mosaïques de Ravenne. (V. dans notre Collection, GERSPACH, *la Mosaïque*, p. 33 et 399.) Nous donnons deux ivoires du

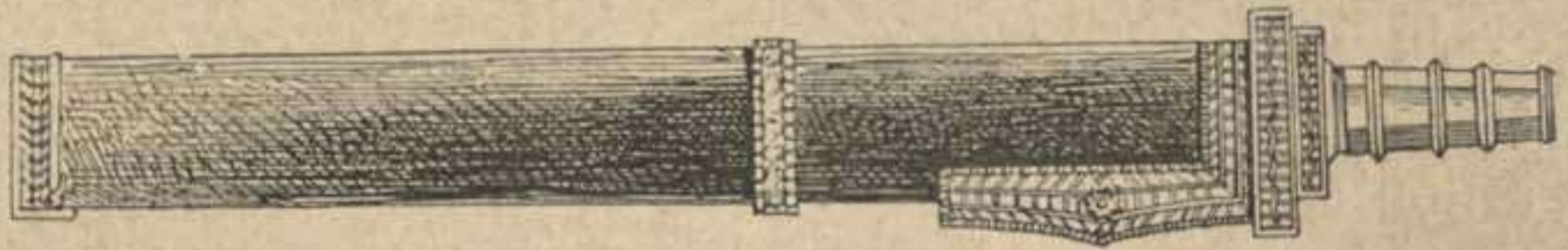


Fig. 47. — Fourreau de l'épée de Childéric (Cochet).

Cabinet des médailles, pour la représentation du costume consulaire.

Nous avons extrait de la publication du tombeau dit de Childéric I^{er} par l'abbé Cochet plusieurs objets tels que fibules, agrafes, armes, etc., trouvés dans le tombeau et dans d'autres sépultures franques et mérovingiennes.

Le tombeau, découvert à Tournay en 1653, contenait des étoffes qui ont été dispersées. Quelques objets de métal, parmi lesquels le fourreau d'épée que nous avons fait graver, sont aujourd'hui conservés à la Bibliothèque nationale.

Enfin, nous donnons, d'après le bel ouvrage de M. F. de Lasteyrie, le dessin de trois couronnes trouvées dans le trésor de Guarrazar, auprès de Tolède. Ces couronnes nous donnent la forme de celles que

portaient les rois Goths à la fin du vii^e siècle. Qu'on les rapproche encore une fois de celles qui sont figurées sur les mosaïques de Ravene, et l'on verra que ces dernières sont le fidèle tableau des pompes impériales et royales de l'Occident et de l'Orient entier.

IV

FRANCE CAROLINGIENNE (751-888)

Le temps des grands bouleversements est passé. Aucun changement radical ne s'opère, sous la seconde race, dans la physionomie, dans l'extérieur du peuple



Fig. 48. — Prince Franc.
(Louandre, *op. cit.*)

franc. Les invasions partielles des Sarrasins, des Normands, des Hongrois ne changent rien à la face de l'Occident; mais d'importantes modifications altèrent le caractère primitif du costume des Francs de Clovis. Voici comment le moine de Saint-Gall, biographe de Charlemagne, a décrit ceux qu'il voyait :

« Les ornements des Francs étaient des brodequins dorés par dehors, arrangés avec des courroies longues de trois coudées, des bandelettes qui couvraient les jambes; par-dessous des chaussettes de même couleur, d'un travail précieux et varié. Par-dessus ces dernières et les bandelettes, de très longues courroies étaient serrées en dedans en forme croix. Puis venait une chemise de toile très fine; un baudrier soutenait une épée,

et celle-ci, bien enveloppée, premièrement par un fourreau, secondement par une courroie, troisièmement par une toile très blanche et cirée, était renforcée vers le milieu par de petites croix saillantes. Le vêtement que les Francs mettaient par-dessus tous les autres était un manteau blanc ou bleu de saphir, à quatre coins, double et taillé de telle sorte que, quand on le posait sur les épaules, il tombait par devant et par derrière jusqu'aux pieds, tandis que sur les côtés il atteignait à peine les genoux. Dans la main droite, ils portaient un bâton de pommier avec une pomme d'or ou d'argent ciselé. » La saie gauloise, la saie bariolée, *virgata sagula*, a remplacé le lourd manteau germain. « Le sévère empereur, dit ailleurs notre auteur en parlant de Charlemagne, qui trouvait la saie plus commode pour la guerre, ne s'opposa pas à ce changement. Cependant, quand il vit les Frisons vendre des manteaux écourtés aussi cher qu'on vendait les grands, il ordonna de ne leur acheter à ce prix que de longs et larges manteaux. »

Le luxe fut poussé, dans la période carolingienne, à un très haut degré. Les fréquents rapports qui s'établirent avec l'Italie sous Pépin et sous Charlemagne renouvelaient le goût de l'apparat. Les Francs passaient, au dire d'Ermoldus Nigellus, pour des coupeurs, des tailleurs parfaits. La soie et les fourrures sont fréquemment employées; ces dernières sont la martre, la loutre, le chat, le loir, l'hermine et la belette ou *vair*. Les femmes, les membres du clergé eux-mêmes se couvrent de pelleteries ou se confectionnent des bonnets fourrés.

Les vêtements mentionnés par les auteurs sont :

La *cape*, qui dérive de la *caracalla*, surtout très pauvre ou très riche, commune aux clercs et aux laïques, aux hommes et aux femmes; les tuniques ajustées, le *camsilis*, qui est de lin, le *sarcilis*, qui est de serge; le *theristrum* ou *chainse*, manière de camisole;

la *camisia* (*chemise*); les gants (*wanti*, *maf-fulæ*, d'où mouffles) avec ou sans doigts; le mouchoir (*manipulus*).



Fig. 49.

Mosaïque de
S^t-Jean de Latran.

Charlemagne promulgua plusieurs édits sévères contre le luxe de l'habillement; lui-même prêchait d'exemple. Le moine de Saint-Gall nous rapporte le récit d'une chasse où l'empereur donna une leçon de simplicité aux seigneurs qui l'accompagnaient : « La journée était froide et pluvieuse. Charles portait un habit de peau de brebis... Les grands arrivant de Pavie, où les Vénitiens avaient apporté des pays d'outre-mer toutes les richesses de l'Orient, étaient vêtus d'habits d'oiseaux de Phénicie, de plumes provenant du cou, du dos et de la queue des paons, entourées de pourpre de Tyr et de franges d'écorces de cèdre. Sur quelques-uns brillaient des fourrures de loir... Aussi revinrent-ils déchirés par les épines et par les ronces, trempés par la pluie et tachés par le sang du gibier. » Sur l'ordre de Charlemagne, ils durent garder sur eux cet attirail qui, lorsqu'ils s'approchèrent du feu, se plissa, se rétrécit, et, finalement, se rompit de toutes parts. Charles, plein de finesse, dit au serviteur de la cham-

bre: « Frotte un peu notre habit dans tes mains et « rapporte-nous-le. » Montrant alors aux assistants ce vêtement qu'on lui avait rendu entier et propre : « Quel est maintenant, dit-il, le plus précieux et le plus utile de nos vêtements? Est-ce le mien, que je n'ai acheté qu'un sou, ou les vôtres, qui vous ont coûté plusieurs talents? »

Le même auteur nous apprend que les successeurs de Charlemagne, au moins jusqu'à Charles le Gros, restèrent fidèles à cette simplicité de mœurs.

Éginhard nous a laissé la description du costume

de Charlemagne: « Ce costume, dit-il, était celui de sa nation, c'est-à-dire le costume des Francs. Il portait sur la peau une chemise de lin et des haut-de-chausses de même substance; par-dessus, une tunique bordée d'une frange de soie; aux jambes, des bas serrés



Fig. 50. — Charles le Chauve (Louandre).

avec des bandelettes ; aux pieds, des brodequins. L'hiver, un justaucorps de peau de loutre ou de martre lui couvrait les épaules et la poitrine. Il revêtait par-dessus la saie des Vénètes et était toujours ceint de son épée, dont la poignée et le baudrier étaient d'or ou d'argent. Quelquefois il en portait une enrichie de pierreries, mais seulement dans les fêtes solennelles, ou lorsqu'il avait à recevoir des députés. Il n'aimait pas les costumes des autres peuples, et jamais il ne voulut en porter, si ce n'est toutefois à Rome, lorsqu'à la demande du pape Adrien d'abord, puis à la prière du pape Léon, son successeur, il se laissa revêtir de la longue tunique, de la chlamyde et de la chaussure des Romains. Dans les grandes fêtes, ses habits étaient brodés d'or et ses brodequins ornés de pierres précieuses ; une agrafe d'or retenait sa saie, et il marchait ceint d'un diadème étincelant d'or et de pierreries ; mais, les autres jours, son costume était simple et différait peu de celui des gens du peuple. »

Pour la tenue de campagne de Charlemagne, demandons des renseignements au moine de Saint-Gall : « Dans les rangs des soldats, dit notre auteur, on distingue Charles, cet homme de fer, la tête couverte d'un casque de fer, les mains garnies de gantelets de fer, sa poitrine de fer et ses épaules de marbre défendues par une cuirasse de fer, la main gauche armée d'une lance de fer, la main droite toujours étendue sur son invincible épée. L'extérieur de ses cuisses, à la place que les autres, pour plus de commodité, dégarnissaient même de courroies, il l'avait entouré de lames de fer. Que dirai-je de ses bottines ? Toute l'armée était accou-

tumée à les porter, comme lui, constamment de fer. Sur son bouclier, on ne voyait que du fer. Tous ceux qui entouraient le monarque, le gros même de l'armée, avaient des armures analogues, suivant leurs moyens. » Ajoutons que Charlemagne avait la stature d'un géant de neuf pieds.

Les historiens nous apprennent que Louis le Débonnaire avait les mêmes mœurs que son père : « Jamais on ne voyait l'or briller sur ses habits, si ce n'est dans les fêtes. A ces jours-là, il portait une chemise et des hauts-de-chausses bro-



Fig. 51. — Charles le Chauve (Louandre).

dés d'or; il avait sur la tête une couronne et tenait dans sa main un sceptre. »

Nous avons moins de renseignements sur Charles le Chauve. Il affectait, paraît-il, de s'habiller à la mode des Grecs, et cette parure étrangère déplaisait aux Francs.

Sous la seconde race, les cheveux étaient taillés courts, à la romaine; la longueur de la chevelure n'a

plus du moins de signification hiérarchique. Les insignes de royauté sont le bâton impérial, le globe, le manteau (*paludamentum*) et la couronne d'où pendaient, à droite ou à gauche, des fils de perles. Le paludamentum, grand manteau bleu ou blanc, long par derrière et court sur les côtés est un symbole de l'investiture royale. Les jours de fête dont parlent les auteurs sont les jours de cour plénière, *curiæ coronatæ*, véritables galas du temps.

On rencontre dans les chroniqueurs plusieurs mots dont nous devons donner l'explication. Le *rock* est un gilet de fourrure assez long que les Francs mettaient par-dessus leur tunique en hiver. Le mot est germanique aussi bien que le terme de *hosa* (*heuse*), qui semble désigner des bottes molles de couleur. La *brogne* et le *halsberg* (d'où *haubert*) sont deux objets qui font partie de l'équipement militaire. La *brogne* était, d'après la définition de Quicherat, une cuirasse qui se portait entre les deux tuniques, une sorte de corselet garni d'écaillés de métal ou de gilet renforcé par des lames de métal. Le *haubert* était une chemisette de mailles garnie d'épaulettes de fer qui protégeait le cou. Les *bambergues* des Francs étaient des jambières de cuir ou de métal.

Complétons l'armement par la lourde épée hunnique à double tranchant et une sorte de morion de métal.

Les pirates normands se civilisèrent avec une grande rapidité. Ils apparaissent sur notre sol couverts de peaux, et portant leur barbe et leurs cheveux longs. Nous les retrouvons bientôt rasés, proprement mis et

portant des gants de fourrure. Lorsque Louis le Débonnaire octroya le baptême à Hérold, roi des Danois, à sa femme, à son fils et à sa suite, Hérold fut revêtu d'une chlamyde de pourpre ornée de pierreries et de broderies.

Le roi le ceignit de sa propre épée ; « à chacun de ses bras, dit Ermoldus Nigellus, étaient attachées des chaînes d'or ; des courroies enrichies de gemmes entouraient ses

cuisses ; des brodequins d'or enfermaient ses pieds ; des gantelets blancs ornaient ses mains ». Son épouse

reçut de la reine Judith une tunique entièrement brodée d'or, un bandeau, un collier, un cercle d'or

pour le cou, des bracelets, d'autres cercles pliant pour les cuisses et une cape d'or.

Ceci nous amène à parler du costume des femmes. Il se composait de deux tuniques ou robes ; celle de dessous, étroite et longue, avait les manches étroites et fermées au poignet. Celle de dessus, flottante et relativement courte, avait des manches larges et coupées au coude. L'une et l'autre étaient décorées des éternels claves, callicules, etc. Une ceinture, placée sous les seins, retombait par devant ; c'était un objet alourdi par des ornements d'une extrême richesse. Un voile brodé, presque talaire, cachait la chevelure.



Fig. 52. — Matrones carolingiennes.
(Louandre.)

Comme le dit Louandre, ce costume élégant dans son décor garde pourtant dans son ensemble quelque chose de sévère et de monacal. Les nudités germaniques ont disparu. Le voile est si ample qu'il sert de man-



Fig. 53. — Matrone carolingienne (Louandre).

teau, de *pallium*, enveloppe le corps et en dissimule les formes. La figure seule se montre à découvert; on sent l'influence du christianisme qui, en imposant une certaine mise aux personnes qui franchissent le seuil de l'église, condamne par cela même les autres.

ICONOGRAPHIE. — Nous n'avons pas encore de sceaux, ni de médailles pour nous renseigner d'une façon authentique. Il faut nous en tenir aux miniatures des manuscrits. Ceux de la première moitié et du milieu du

ix^e siècle nous représentent l'empereur Lothaire et le roi Charles le Chauve entourés de leur suite.

Nous avons fait reproduire deux exemplaires différents des portraits de ce dernier, et celui d'un prince franc d'après un canon de l'église de Metz, de la fin du ix^e siècle. Il n'existe aucune image authentique de Charlemagne, excepté peut-être la célèbre mosaïque du *triclinium* ou salle à manger du pape Léon III à Saint-Jean-de-Latran, à Rome, œuvre de

l'art. On ne peut compter sur la fidélité absolue d'un tel monument. Nous l'avons cependant fait graver. Nos costumes de femmes sont également empruntés à des manuscrits du milieu du ix^e siècle.

V

PREMIERS TEMPS DE LA FÉODALITÉ (888-1090)
 FIN DES CAROLINGIENS
 ET COMMENCEMENT DES CAPÉTIENS



Fig. 54. — *Brogne sans couture*
 (Sceau de Guy de Laval).
 (Demay, *le Costume d'après les sceaux*.
 D. Dumoulin et C^{ie}, éd.)

Pour barbare qu'il ait été, le luxe fut véritable sous les Mérovingiens et les Carolingiens. Les gens de la cour dont nous avons décrit les superbes costumes parodiaient avec plus ou moins de goût la pompe de Rome et de Byzance; ils vivaient à côté d'une population encore différente et de race et de mœurs. Bientôt, les races s'unifièrent, les

distinctions entre les Gallo-Romains, les Francs et les envahisseurs de la dernière heure s'effacèrent. On entendit parler de la France et du roi de France. La France

voulut devenir un tout. La fixité politique, l'attachement au sol, à la propriété, ces conditions impossibles à remplir tant que durent les immigrations de races nouvelles, sont à peine remplies par les Carolingiens; elles ne le seront complètement que par la féodalité et la dynastie capétienne.

Cela se fit au milieu d'une grande misère, aux approches de l'an mil de l'Incarnation.

Le milieu du xi^e siècle vit l'éclosion de cette chose jusque-là inconnue, la *chevalerie*. C'était une conception entièrement neuve; rien d'analogue n'exista dans l'antiquité. Il faut en chercher les précédents chez les tribus franques à leur état barbare, mais elle y fut sans éclat... *caruit quia vate sacro*. La chevalerie fut d'abord la milice d'élite du royaume, la milice montée, comme son nom l'indique, la petite armée du castel féodal. La réunion intéressée de tous les hommes d'un *clan* autour de leur chef hiérarchique devint une institution si puissante et si féconde qu'on lui a prêté des vertus poétiques et merveilleuses. Le chevalier, redresseur de torts, champion de l'équité, personnification d'un idéal de moralité et de courtoisie qui n'existait pas auparavant, devint, dans le *roman* un être mythique, beau comme un envoyé de Dieu, comme le ministre de la justice supérieure. Les imaginations simples se le figurent encore sous ces éclatantes couleurs. Son costume devient le symbole de la force et de la loyauté; chacune des pièces de son armure est consacrée.

Le seigneur, le chevalier, la nouvelle unité sociale, vassal des uns et suzerain des autres, représente une noblesse d'épée; il accepte des devoirs et revendique des

droits spéciaux le jour de son admission dans les rangs de l'aristocratie militaire ainsi fondée. La chevalerie, en même temps qu'elle dresse le code des lois de l'honneur, constitue l'étiquette. Tous ces changements, il est vrai, toutes ces conventions, passent par-dessus la tête du vilain, du serf, de celui qui ne porte pas les



Fig. 55. — Fragment de la *Tapissérie de Bayeux*, par J. Comte.
(Rothschild, éd.)

armes ; celui-là demeure vêtu de ces pièces d'étoffes si pratiques que nous avons nommées en leur lieu, le *sayon*, le *cuculle*, les grègues ou *braies* à peine modifiées. Mais la plupart des hommes valides marchent à la guerre sous les ordres du propriétaire foncier. Celui-ci n'est pas tout de suite bien différent d'un seigneur carolingien. Il porte la brogne, le haubert, le casque ; il est armé du *branc*, qui était le glaive court des Gaulois, et de l'*écu* ; il brandit une lance à fer court, décorée

d'une banderole ; c'est le *gonfanon*, qui sert à rallier les hommes d'un même clan.

L'élévation de la dynastie capétienne, race plébéienne, saxonne d'origine, fut l'œuvre du clergé. Hugues Capet ne voulut jamais porter la couronne ; il lui suffit de la chape, comme abbé de Saint-Martin-de-Tours ; pourtant une ère de guerroiement interminable s'ouvre. Les chansons de gestes ont popularisé rétrospectivement les exploits des preux de Charlemagne et d'Arthur. Les modèles que les rhapsodes du moyen âge avaient sous les yeux, en décrivant Roland ou les chevaliers de Saint-Graal, ce sont les chevaliers du xi^e siècle, définitivement enfermés dans un nouveau type d'armure. Les paladins-chevaliers, les bannerets, les conquérants des Calabres et de la Sicile, les premiers Croisés, etc., sont bardés de fer. Il faut se les représenter comme les Normands de Guillaume le Conquérant figurés sur la tapisserie de Bayeux, soit, par le détail, comme harnachés de la façon suivante :

ARMURE CHEVALERESQUE. — Sur la tête, un couvre-chef de métal, conique, muni d'un appendice destiné à défendre le nez. C'est le *helme* ou *heaume*.

Le *haubert* est une tunique de mailles, tombant souvent jusqu'aux genoux et pourvue d'un capuchon, également de maille, qui garnissait la tête sous le heaume et se fermait de manière à protéger les joues. Ces pièces avait des manches arrêtées au poignet ; le tout était d'un seul morceau.

La *brogne*, pareille à l'armure des *cataphractaires*, était un surtout d'étoffe forte ou de cuir entièrement garni de plaques de métal imbriquées.

Un manteau attaché sur l'épaule recouvrait le tout, laissant le bras droit libre.

Les jambes, d'abord protégées par des heuses, des chausses ou des brodequins à bandelettes, sont bientôt recouvertes elles-mêmes de métal, par des pièces im-

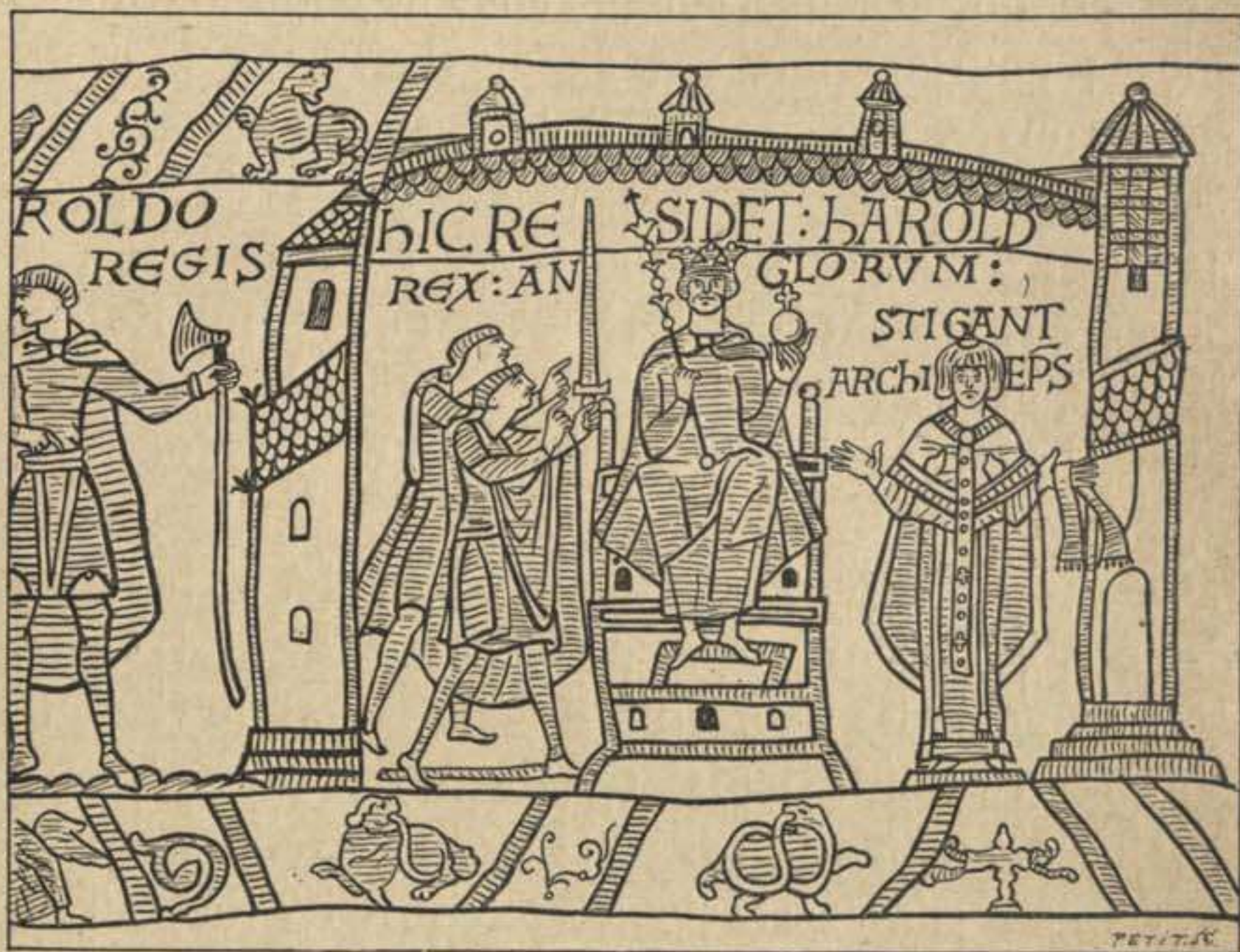


Fig. 56. — Tapissérie de Bayeux.

briquées, ou tissées, ou formées de petits anneaux, du même travail que les brogues et les hauberts.

Le chevalier porte l'épée courte et la lance, à laquelle pend son gonfanon. Il est à moitié caché derrière un énorme bouclier, l'écu oblong, qui est découpé de manière à couvrir des pieds au col le cavalier qui s'efface derrière lui.

Le baudrier, ceint à la taille, passe par une fente de la brogue ou du haubert.

Le haubert avait sans doute de grands avantages sur la brogne car cette dernière fut délaissée au milieu du XII^e siècle, tandis que le haubert était encore en usage au milieu du XIV^e.

L'homme de pied, qui n'a pas le droit de combattre à cheval, n'a pas non plus le droit de porter la brogne, le haubert ni l'écu. Ses seules défenses sont la *targe*, un bouclier rond, et une ou plusieurs cottes rembourrées, comme celles de certains légionnaires romains. On l'arme d'une lance, d'une épée longue et mince, d'une hache ou d'un arc. Il ressemble encore sous cet armement au soldat légionnaire que nous décrivions page 43.

Il est un vêtement commun à l'habit civil et à l'habit militaire qui nous servira de transition, le *bliaud* (ou *bliande*, d'où *blouse*). C'est une chemise de dessous, en laine ou en soie, fendue sur les côtés. Le bliaud est souvent figuré sur les sceaux comme dépassant le haubert en longueur, surtout au XII^e siècle. Primitivement, à l'époque où nous sommes, il rejoignait tout juste les braies dans le costume civil. Dans le costume féminin, il jouait le rôle de robe de dessous; dans ce cas, il était muni de larges et longues manches, mais il fut porté sous cette forme par les chevaliers eux-mêmes (Demay, p. 43). D'ailleurs, la *chainse* de toile venait généralement doubler ce vêtement, et les manches étroites et plissées de cette dernière paraissaient dans l'évasement des manches du premier. Les braies étaient libres, comme des culottes flottantes. Les anciennes garnitures sont employées à la décoration de ces dessous. Le manteau-voile des femmes n'a plus la vogue;

le simple voile antique, enroulé autour de la tête et du cou, l'a supplanté : on le trouve mentionné sous le nom de *wimple* (*guimpe*). Le grand manteau-chlamyde leur est désormais réservé. Une ceinture retient souvent le bliable féminin.

Avec les premiers Capétiens apparaît sur les sceaux le type dit *de majesté*. Les rois y figurent revêtus des deux tuniques, le manteau royal agrafé sur l'épaule, couronne en tête et sceptre en main. Les premiers de la dynastie portent toute la barbe. Les cheveux, au contraire, se portaient ras, soit sur toute la tête, soit sur le devant seulement, soit au contraire sur le derrière.

Le monde du xi^e siècle avait dans sa diversité un principe commun de vie, la religion, une forme commune, féodale et guerrière. Une guerre religieuse pouvait seule l'unir. L'Europe, dit Michelet, ne pouvait se croire une et le devenir, qu'en se voyant en face de l'Asie. Les croisades furent l'œuvre de la France et l'apogée de la chevalerie. La féodalité s'organisa en Syrie et en Palestine, sous une forme plus sévère qu'en Occident. L'armure chevaleresque, timbrée de la croix, brilla, sans avoir modifié aucune de ses formes, de la Grande-Bretagne au golfe Persique.

Iconographie. — Nous reproduisons, d'après l'excellent ouvrage de M. Demay, un sceau du xi^e siècle qui montre Gui de Laval vêtu d'une brogne sans couture et sans manches. Mais nous avons emprunté toutes nos illustrations à la célèbre tenture de Bayeux. On se rappelle ce qu'en a dit, dans notre collection même, M. Eug. Müntz (*la Tapisserie*). Il nous suffira de rap-

peler que cette pièce de broderie, longue de soixante-dix mètres, contient cinquante-cinq tableaux séparés, qui représentent les principales scènes de la conquête d'Angleterre par Guillaume le Conquérant, y compris des épisodes de la vie du roi Harold. Elle a le rare mérite d'une fidélité et d'une naïveté parfaites.



Fig. 57.

Châsse du trésor de saint Maurice.
(Mém. de la Soc. des Antiquaires.)

VI

LE XII^e SIÈCLE (1090-1190).

« Aux approches de l'an 1110, un changement radical eut lieu dans l'habillement des hommes. De court

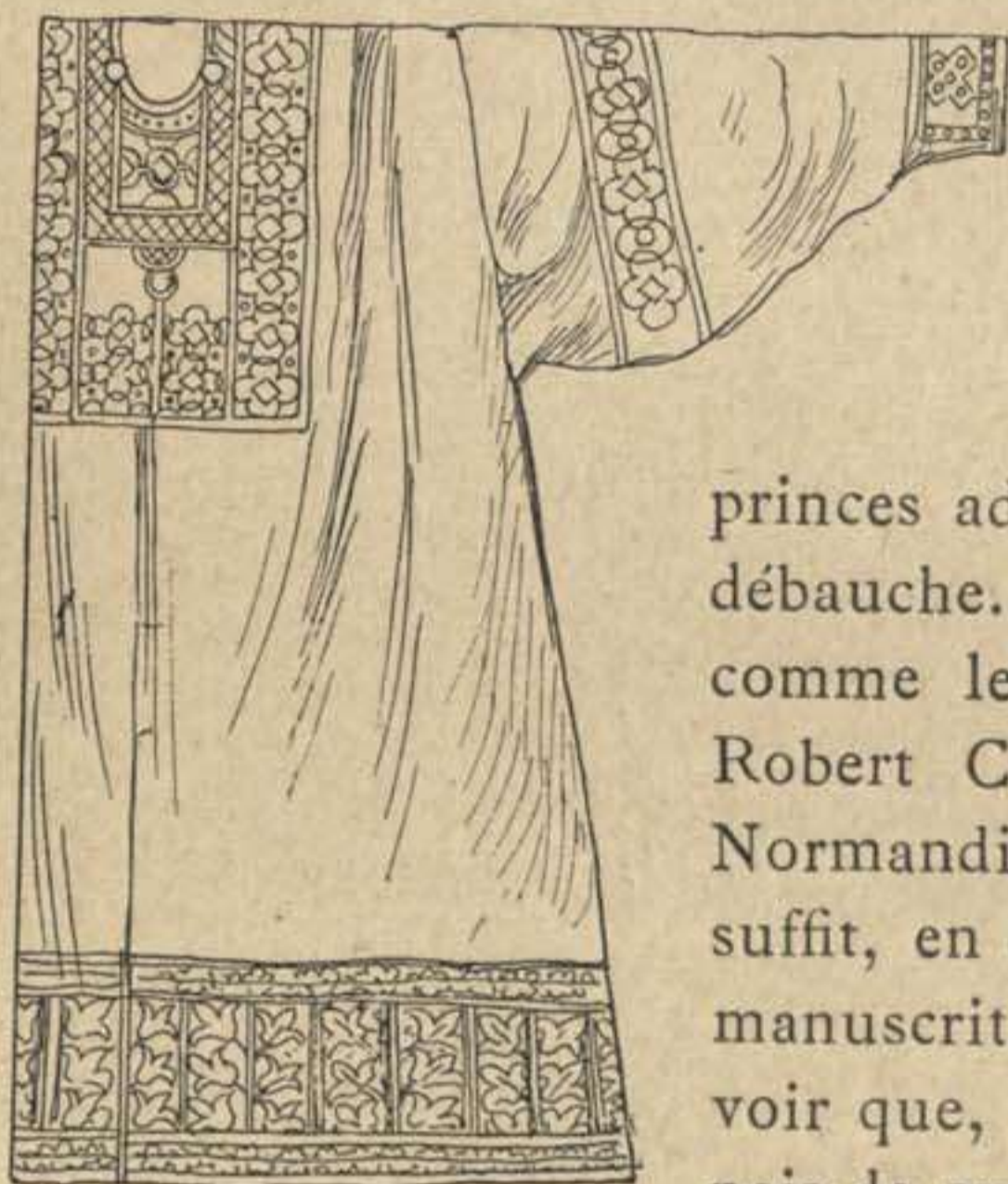


Fig. 58. — *Chainse.*
(Trésor de Vienne.)

qu'il avait été pendant six cents ans et plus, il devint long. La nouvelle mode prit naissance autour de quelques

princes adonnés au luxe et à la débauche. Orderic Vital accuse, comme le principal coupable, Robert Courte-Heuse, duc de Normandie. » (QUICHERAT.) Il suffit, en effet, de feuilleter les manuscrits du XII^e siècle pour voir que, même sous leur harnais de guerre, les seigneurs de ce temps semblent des femmes sous les amples vêtements qui

leur pendent jusqu'aux pieds. Le costume court, le chainse et la cape munie d'un capuchon, ou cuculle, est naturellement resté en usage parmi les rangs du peuple. Mais les conquérants normands ont rapporté de leurs expéditions dans le midi de l'Europe le goût

du costume long, à la *mode barbaresque*. Les pièces de ce costume sont du reste les mêmes que celles de l'habillement décrit au chapitre précédent.

Le *chainse* de fil, orné de broderies, tombe jusqu'aux pieds ; l'encolure et les poignets sont étroits ; deux fentes sont pratiquées pour qu'on puisse le porter à cheval. Il est élégamment plissé et apprêté par l'art des repasseuses.

Le *bliaud* jeté par-dessus est fort analogue. Lui aussi est orné de broderies, plissé par endroits et fendu. On le taille de telle sorte qu'il s'évase par le bas en large jupe. Les manches sont serrées au poignet ou bien très ouvertes, de manière à laisser voir celles du *chainse*.

Une ceinture, sur laquelle retombe le *bliaud*, aide encore à faire bouffer ces deux jupes.

Le manteau a pris de grandes proportions aussi. On l'attache à gauche par un fermail, ce qui emprisonne le bras droit d'une façon fort incommode.

Les chausses, quoique désormais cachées, sont encore un objet de grand luxe ; on en conserve au trésor impérial de Vienne qui sont de satin rouge brodé d'or.

La variété et l'originalité des chaussures sont très

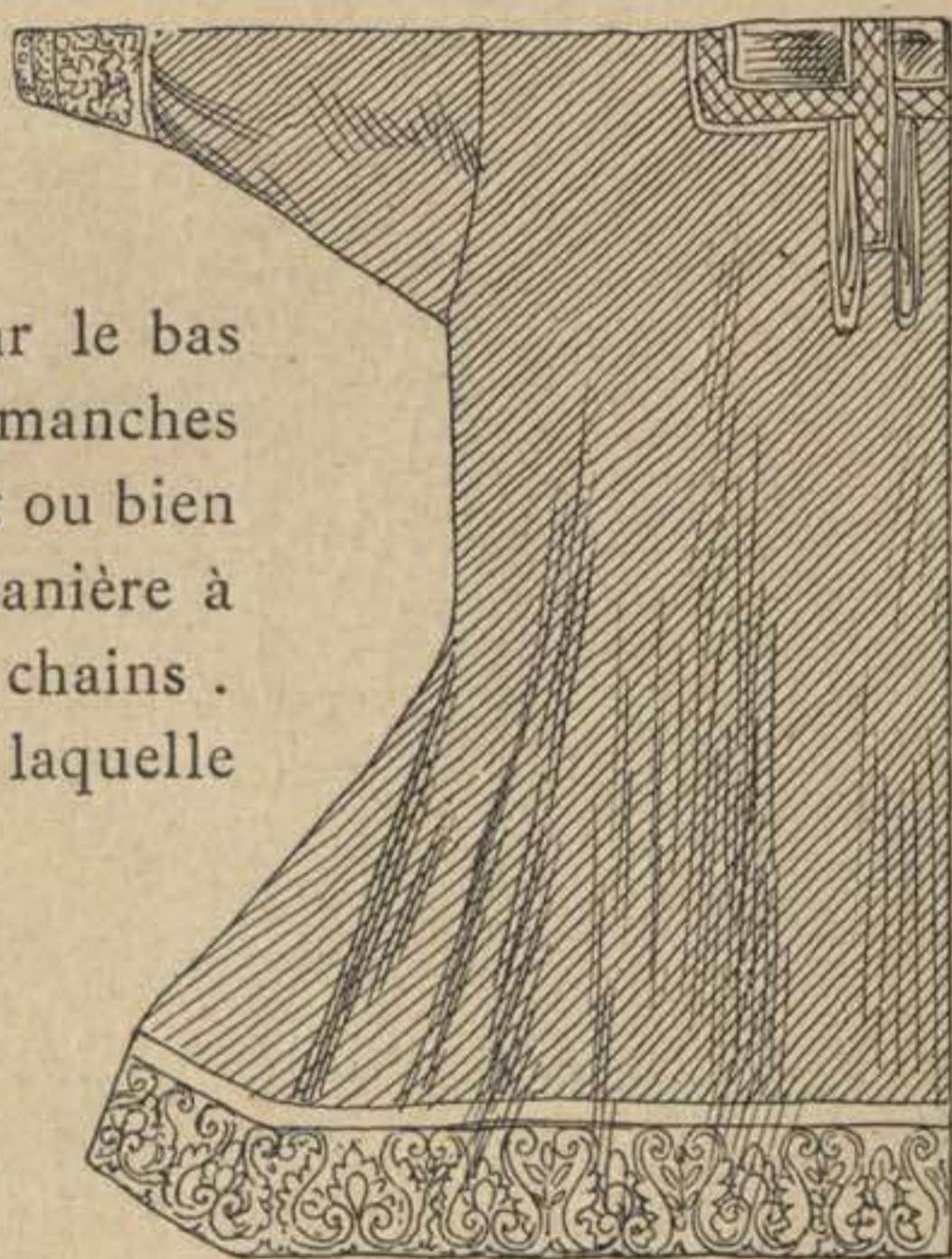


Fig. 59. — *Bliaud*.
(Trésor de Vienne.)

remarquables. A peu près toutes les classes de la société portent des bottes ou heuses en cuir mou. Les *eschapins* (escarpins) découverts servent au logis. Les souliers s'allongent et se terminent par une pointe démesurée (*pi-*



Fig. 60-61. — Heaumes et écus (Demay).

gache). Cette pointe, cette corne, bourrée d'étoupe, affecte les formes les plus extravagantes sous le règne de Louis VI ; et, comme si ce n'était pas assez, le quartier prend de telles proportions, sous Louis VII, qu'il retombe et traîne derrière le talon. Les souliers portaient des boucles de métal. Ils étaient décorés richement. Quand Philippe-Auguste fut couronné à Reims, il portait des heuses parsemées de fleurs de lis d'or.

On porta alors les cheveux longs, au moins par

derrière. Parmi les coiffures les plus usuelles, à partir de 1180 était le chaperon « façonné de drap, à la testière serrée en guise de capuchon, terminé en bourrelet vers le derrière de la teste, auquel bourrelet pendoit une longue et étroite manche qui s'entortilloit au col ». Mentionnons aussi les bonnets analogues au bonnet phrygien, dont la pointe est rabattue sur le devant.

Le goût des fourrures n'a rien perdu de sa force. On les employait, tantôt à faire des vêtements complets, comme le *pelisson*, tantôt à



Fig. 62. — Sceau du XII^e siècle (De.nay).

doubler les vêtements ou les chaperons et à garnir les manches et les collets.

Le chaperon était, comme son nom l'indique, une petite chape; la chape ou cape est portée par tous les sexes et toutes les classes de la société. Sous le nom de *capas à pluies*, elles étaient garnies de capuchon. Non moins usuel et pratique était le *balandras* ou *balandran*, manteau double avec des ouvertures pour passer les bras, le *doublier* (*duplarius*), qui avait la forme d'un sac percé d'une seule ouverture, et l'*esclavine*, longue et solide tunique de façon grossière.

Costume chevaleresque. — On rencontre plusieurs

exemples de brogues à manches évasées. La cotte armée, brogne ou haubert s'arrêtant au genou, le bリアud descend jusqu'à mi-jambe. Ledit bリアud acquiert des manches démesurées et de longs pans flottants. Le casque conique normand, à nasal, subsiste pendant tout



Fig. 63. — Sceau de la fin du XII^e siècle.
(Demay.)

le XII^e siècle; mais on en connaît des spécimens dont la forme est cylindrique, avec le *timbre* plat ou arrondi. On se rappelle que les yeux et les joues seuls restent à nu.

L'*écu* est de forme allongée, arrondi en haut, pointu en bas. Il couvre un homme debout de la tête aux

pieds; il se porte suspendu au cou par une courroie (*guiche*); en marche, on le rejette sur l'épaule gauche. Il est fait de sortes de douves de bois, matelassées en dedans, couvertes de cuir au dehors, renforcé de lames de métal et muni de deux poignées. Mais à la fin du siècle qui nous occupe, l'*écu* s'allège; il est coupé droit en haut, il prend une forme triangulaire et ne couvre plus que la poitrine et le ventre.

L'*épée* a une lame courte, un pommeau et des *quillons* droits. La lance, arme essentiellement chevaleresque, interdite aux serfs, a un fer en forme de feuille: elle porte toujours le *gonfanon*.

Notre cadre restreint nous interdit de parler du harnachement, de l'habillement du cheval, selles, housses, etc. ; nous renvoyons à l'ouvrage de M. Demay, où cette partie est savamment traitée. C'est à lui aussi que nous adressons ceux qui voudraient se renseigner sur l'origine et l'histoire des armoiries.



Fig. 64.

Tressoir. (Demay.)

Costume féminin. — Le chainse (fil, laine ou soie), porté sur le corps à cru, ne paraît que par la broderie de l'encolure et le poignet des manches.



Fig. 65-66. — Costume féminin sur les sceaux (Demay).

Le bliaud était étroit et long au point de traîner à terre par derrière. Les manches en sont tantôt étroites, tantôt larges à l'excès : larges, elles étaient garnies

d'orfrois, ou broderies d'or; étroites, elles se continuaient, à partir du poignet, par une large pièce d'étoffe descendant presque aussi bas que le bリアud.

Le *pelisson*, gilet de fourrure enfermée entre deux étoffes, se portait entre la chemise et le bリアud.



Fig. 67.
Figure du portail
de Saint-Denis¹.

« On eut l'idée, dit Quicherat, de porter extérieurement une sorte de gilet dérivé certainement du roque carolingien. Cette pièce, ajustée sur le buste comme une cuirasse, en dessinait toutes les formes. Elle s'agrafait sur le côté. Son nom paraît avoir été *gipe* ou *gipon*, première forme des mots *jupe*, *jupon*, qui, jusqu'au xvii^e siècle, ne cessèrent de désigner un justaucorps. » La *gipe* était d'étoffe gaufrée, serrée par un ceinturon et une ceinture à bouts pendants. Les femmes portent, comme surtout, le grand manteau, la chlamyde ou la cape agrafée sur la poitrine.

Leurs cheveux étaient séparés au milieu du front et tombaient en grosses tresses; à ces tresses elles mêlaient des orfrois. Enfin, on appelait *tresson* ou *trécouer* un bandeau orné.

Ajoutons que les femmes n'avaient pas le droit d'entrer ainsi dans les églises: elles devaient ramener un pan de leur manteau ou une *guimpe* sur leur coiffure.

1. Quicherat, *Histoire du Costume*. Hachette et C^{ie}, éditeurs.



Fig. 68. — Geoffroi Plantagenet (Émail du Mans).

Coup d'œil sur les industries somptuaires. — Le coton est devenu d'un usage de plus en plus fréquent. La soie se vulgarise. Les étoffes de soie s'appelaient alors *celand*. Mais le nombre des étoffes augmente avec les progrès de l'industrie nationale ; mentionnons le *siglaton* (soie), le *galbrun*, la gaze, le *bougran*, la *futaine* (fil de coton), le drap de *chaluns*, le *molequin* (lin), l'*estanfort*, le *samit*. Beauvais, Étampes, Louviers, Chartres, Tours, Provins, toutes les grandes villes du Nord étaient ce qu'on nommait des villes *drapantes*. On trouvera dans Orderic Vital de curieux renseignements sur la physionomie du costume au XII^e siècle.

Iconographie. — Le trésor impérial de Vienne et le musée de Munich contiennent des vêtements fort riches dont les premiers datent à peu près de la fin du XII^e siècle. Nous donnons, d'après deux de ces précieux spécimens, un dessin schématique du chainse et du bリアud.

Pour le costume chevaleresque, les monuments ne manquent pas. Voici une plaque d'émail, conservée au musée du Mans, qui nous représente Geoffroi Plantagenet en costume d'apparat, avec le casque et le bouclier. Les sceaux que nous empruntons à l'ouvrage de M. Demay expliquent l'ensemble et le détail de l'armure. Ce sont les meilleurs des documents ; aussi avons-nous également recours à eux pour l'habillement féminin. Mais la sculpture nous fournit une véritable œuvre d'art et d'une grande fidélité dans la figure inconnue qui a été transportée du portail de Notre-Dame de Corbeil à Saint-Denis (milieu du XII^e siècle).

APPENDICE

Vêtement sacerdotal. — Le costume sacerdotal ne fut constitué que sous les premiers Mérovingiens; il fut constitué pour ne presque plus changer, au moins dans ses éléments principaux. Essentiellement conservateur des mœurs antiques, le clergé n'a guère modifié ce qu'on pourrait appeler son uniforme depuis le temps où il officiait dans les catacombes jusqu'aux jours où nous vivons. Son costume est un véritable costume antique arrivé jusqu'à nous. Revenons en arrière pour dire quels furent les premiers vêtements liturgiques. On sait qu'un sens symbolique était attaché à chacun. C'étaient :

1° Une tunique de lin talaire, à manches longues et serrées (*alba, aube*); cette pièce n'a jamais cessé d'être en usage.

2° Un manteau, une pénule (nommée *casula*, d'où *chasuble*), qui primitivement, au lieu d'être rigide, était ample. L'Église adoptait, par esprit d'humilité, le costume des esclaves pour ses ministres.

3° Pour les archevêques, le *pallium*, mais non pas le manteau de ce nom : une bande de lin blanc décorée de croix et jetée de façon à retomber le long du bras gauche et de l'épaule droite.



Fig. 69.
Officiant des Catacombes.
(Roller.)

4° Pour les diacres, la *dalmatique* aux larges manches. On voit quelquefois figurer parmi ces pièces le *cilice* de laine épaisse et la *chape*, qui devint d'un usage général au VII^e siècle, étant aussi commode que la *caracalle* d'où elle dérive.

Tout cela est bien un habillement romain, long,

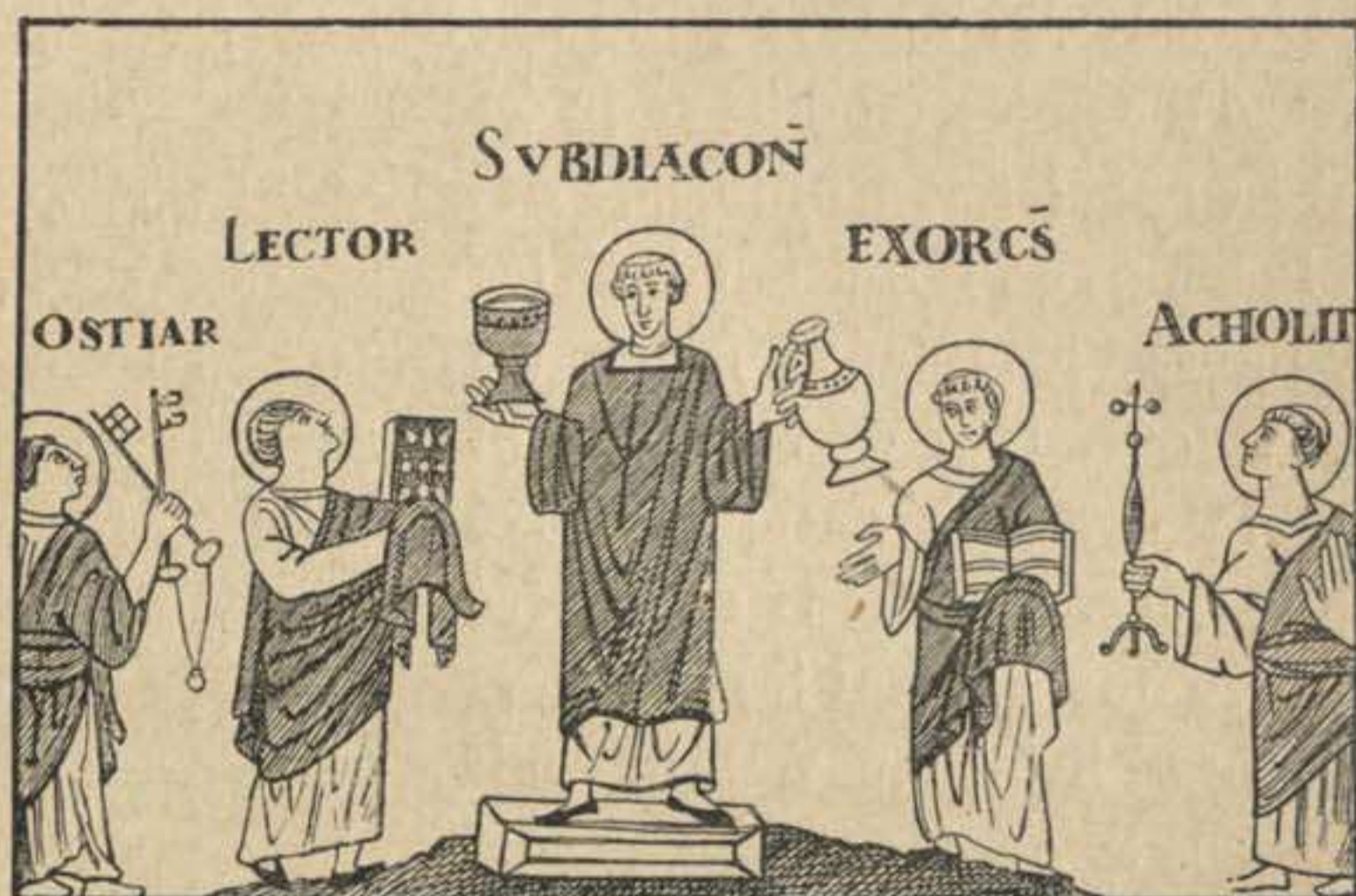


Fig. 70. — Sacramentaire d'Autun (*Gaz. archéol.*)

digne, austère, quoique l'ornement n'y fût pas toujours épargné sous forme de segments, claves, etc. Sous les Carolingiens, le goût général du luxe, nous l'avons dit, altéra cette première simplicité. On voit partout de riches étoffes, des couleurs voyantes, sur le dos des clercs. L'*étole* (*stola*), qui dérive d'une simple pièce de lin passée à la ceinture, prit la place du pallium ci-dessus nommé et, comme aujourd'hui, vint tomber régulièrement et lourdement par devant et par derrière sur l'aube. Elle devint alors un insigne, mal nommé d'un nom latin qui désigne, nous l'avons vu, toute autre

chose. La mitre et la crosse, qui ont de bien anciennes origines, entrent à cette époque en usage comme attributs sacrés.

Si nous arrivons au XII^e siècle nous voyons une pièce nouvelle s'introduire dans le vêtement sacerdotal : c'est l'*amict*, le premier tissu que le prêtre officiant passe sur l'habit de ville; c'est une toile fine, rectangulaire, brodée d'une croix, qui s'ajuste de telle façon que le linge plissé vient se croiser sous le menton.

On enrichit cela de broderies, de bandes, d'un collet, voire d'une manière de capuchon.

L'aube fut enrichie, à son bas, d'une pièce brodée. Sa jupe descend alors sur les pieds en trois groupes de plis et ses manches sont bouillonnées. La dalmatique aux larges manches fut à son tour décorée. L'étole fut portée par les évêques, tantôt sur la dalmatique, tantôt sur l'aube. Les extrémités, toujours apparentes, furent pattées, potencées, ou lourdement frangées et ornées d'orfrois. Le *manipule* (qui succéda à l'*orarium*) fut comme une petite étole, une bande d'étoffe brodée attachée au poignet gauche de l'officiant. La chasuble



Fig. 71. — Sceau du Chapitre de Toul (Ch. Robert).

enfin, qui d'abord emprisonnait complètement le corps et les bras, fut rognée et fendue sur les côtés, aux épaules ; bientôt ce ne fut plus qu'une pèlerine un peu allongée, un cône échancré ; lorsqu'elle était longue, elle était décorée d'une large bande médiane brodée qui se contournait en collier. Il ne faut pas confondre cet ornement avec le pallium archiépiscopal, ou bandelette postiche plus ou moins ornée.

La *chape* ou *pluvial* était le manteau de ville des prêtres, ample surtout, muni d'un capuchon.

L'usage des gants, symbole d'investiture des évêques et des sandales à la romaine, est constant. La mitre fut au XII^e siècle un bonnet à fond bas, cornu. Plus tard, au lieu d'être toutes deux visibles de face, les deux cornes furent placées d'avant en arrière et sensiblement atténuées, pour arriver au type actuel.

Costume monacal. — Les premiers moines, aux temps mérovingiens, étaient habillés à peu près aussi simplement que Diogène le Cynique. Mais, lors de l'établissement de la règle de saint Benoît, l'usage de deux robes de laine et d'un cuculle se généralisa dans les ordres naissants. Sous les Carolingiens, ils sortirent de cette pénurie, portèrent des braies, des roques, des pelissons, des gants, des chaussons. Au XII^e siècle, quand les confréries pullulèrent, les bénédictins adoptèrent :

- 1° La *gonne*, longue tunique à manches étroites ;
- 2° Le pelisson ;
- 3° Le scapulaire ou chaperon ;
- 4° Le *froc*, ample jupe fendue sur les côtés ;
- 5° La *chape*.



Fig. 72 à 75. — Sceaux du Chapitre de Toul (1127-1218).
 (Ch. Robert, *Sigillographie de Toul.*)

Les illustrations ci-jointes représentent deux peintures des catacombes de Rome et quelques sceaux du chapitre de Toul, qui donnent le détail des pièces du costume sacerdotal que nous venons de nommer.



Fig. 76.

Sceau du Chapitre de Toul.

VII

LE XIII^e SIÈCLE ET LA PREMIÈRE
PÉRIODE DU XIV^e (1190-1340).

Fig. 77.

Henri de Metz, avec l'oriflamme. (Vitrail de la cathédrale de Chartres.)

Il n'y eut pas de changements essentiels dans le costume entre le XII^e siècle et le XIII^e. L'apogée de la puissance politique et sociale des rois de France amenait une pacification relative qui profitait au bien-être commun. Philippe-Auguste abattait les grandes puissances féodales, établissait la juridiction royale, centralisait les forces du royaume et fondait en quelque sorte Paris pour la seconde fois. Saint Louis donnait le temps qu'il n'employait pas à déconfire les infidèles à l'administration la plus minutieuse. Mais déjà, sous Philippe III, les besoins du luxe augmentent; les artistes italiens vont venir; ne faut-il pas au prince des bijoux, des étoffes, des palais d'une

richesse et d'une élégance nouvelles? Après deux siècles et demi de stagnation, tout prendra une face nouvelle avec l'avènement des premiers Valois. Jus-

que-là, l'évolution de la mode est logique et conséquente.

Les pièces de l'habillement restèrent celles que nous



Fig. 78. — Chevalier du XIII^e siècle.
(Hucher, *Vitraux du Mans*.)

connaissons; l'ensemble de ces pièces essentielles (*cotte*, *surcot* et *chape*) s'appelait la *robe*; hommes et femmes portèrent donc la robe longue; mais on n'appela plus de même chacun de ses éléments. Le chainse prit le nom de chemise, plus proche du mot latin d'où l'un et l'autre dérivent, et fut désormais une pièce identique à nos chemises actuelles. On le remplaça le plus souvent par la *cotte*, pièce portée de même sur la peau et taillée sur le même patron. Ceinte ou déceinte, la cotte prêtait encore à l'élégance; on voulait la montrer; les femmes y arrivaient en relevant sur leur bras les vêtements de dessus. On nomma *sorquenie* une cotte déceinte, mais taillée par le haut de manière à dessiner le buste.

Tandis que nous portons la flanelle à cru sous le

connaissons; l'ensemble de ces pièces essentielles (*cotte*, *surcot* et *chape*) s'appelait la *robe*; hommes et femmes portèrent donc la robe longue; mais on n'appela plus de même chacun de ses éléments. Le chainse prit le nom de chemise, plus proche du mot latin d'où l'un et l'autre dérivent, et fut désormais une pièce identique à nos chemises actuelles. On le remplaça le plus souvent par la *cotte*, pièce portée de même sur la peau et

linge, nous avons dit qu'on portait, par les temps froids, des pelissons sur le chainse. Au XIII^e siècle, on appelait ces gilets hygiéniques *doublers* ou *futaines*.

Le bliaud tomba en disgrâce vers 1230 et fut remplacé par le *surcot*. Le surcot était quelquefois sans manches, quelquefois avec des demi-manches, quelquefois aussi avec de fausses manches qui retombaient dans le dos; on en vit de si étroites qu'il fallut les ouvrir dans leur longueur et les munir d'une garniture de boutons. La noblesse déploya un grand luxe dans l'ornementation du surcot. L'étoffe dans laquelle on le taillait était assortie à la couleur du champ des armes seigneuriales. Les armoiries, les blasons étaient, non plus peints, mais richement brodés à différentes places du vêtement. Le surcot des femmes était largement ouvert sur la



Fig. 79. — Pierre tombale (233).
(Stanislas Prioux, *St Yved de Braine*)

poitrine, mais strictement joint, au cou, par un bijou. Il descendait jusqu'aux pieds, serré à la taille par la ceinture; puis la ceinture disparut et on laissa un grand pan d'étoffe balayer le pavé par derrière. On s'arrangeait pour montrer, aux manches, un échantillon de sa chemise; puis on raccourcit si bien ces manches qu'il n'en resta plus du tout. « Ce ne fut pas assez, dit Quicherat; on trouva moyen de montrer quelque chose de la cotte en pratiquant au surcot des ouvertures latérales, par où apparaissait non seulement la cotte, mais encore la ceinture, reléguée alors sur la cotte. » Mais les hommes semblent s'être piqués au jeu. Ils découpèrent le bas de leur surcot en languettes et y pratiquèrent ensuite des fentes de tous côtés, pour mieux laisser voir, non pas leur cotte, mais leurs chausses et leurs souliers. Vers 1290, un changement s'opéra; les dames revêtirent deux surcots et celui de dessus, tout en restant ajusté aux épaules, devint ample et flottant du bas. La jupe tombe librement sans ceinture et traîne à terre; ses manches ne dépassent pas le coude : c'est la *cotardie*. Vers 1340, les manches de la *cotardie* deviennent pendantes à partir du coude.

Le vêtement de dessus fut la chape que nous connaissons, le manteau-chlamyde, nommé souvent *tabard* et la *housse*; le manteau, l'antique manteau, était fermé à l'encolure sur le côté droit, pour que le bras pût passer par l'ouverture des lés, et garni d'une courte pélerine. La *housse*, dit Quicherat, est définie comme une dalmatique. Elle est fendue des deux côtés et a des ailerons rabattus sur les épaules. La chape des femmes ne joignait pas; un cordon la tenait entr'ouverte à

volonté, plus ou moins drapée sur les épaules. Comme le capuchon a disparu, rien ne brise les grands plis



Fig. 80-31. — Pierres tombales (1221). (Stanislas Prioux, *op. cit.*)

qu'elle fait par derrière. Mantels et chapes sont d'une grande richesse, doublés de fourrures et frappés d'armoiries.

Sous les règnes de Louis le Gros, de Philippe-Auguste, de saint Louis, on continua de porter les *braies*, pantalons assemblés par pièces, bouffants et courts, attachés à la taille par un ceinturon (*braier*).

Les souliers allongés en pointe, ou à *pigache*, ne sont pas sortis de mode; loin de là, nous les retrouverons encore au chapitre suivant; mais la pointe n'a rien d'exagéré. On porta encore les *heuses* ou *houseaux* en guise de bottes; et, comme chaussure légère, les *estivaux* de velours et de brocart.

Velours
La coiffure virile fut la *coiffe*, déjà nommée; mais ces bonnets, de toile blanche plus ou moins fine, s'attachaient sous le menton et ne protégeaient guère la tête. Aussi mettait-on par-dessus des chapeaux véritables et très ornés. Les mêmes coiffures étaient souvent de mise pour les deux sexes. Tel est le cas de la *huque* ou capuchon et du chaperon, qui, d'abord porté sous le chapeau, fut ensuite porté seul; on le contourna de diverses manières, par exemple, en ramenant l'ampleur de l'étoffe en plis sur le sommet de la tête. Il se terminait en une pointe qui tombait sur le cou (*cornette*).

Plus variée fut la coiffure des femmes. Jusque vers 1280 elles divisèrent leurs cheveux sur le front et les enroulèrent en arrière de la tête : ce fut le temps des chapeaux. On trouve dans le *Livre des métiers* d'Étienne Boileau, prévôt des marchands, ouvrage rédigé sous saint Louis, la mention « des chapeliers de fleur, de feutre, de coton, d'orfroi et de paon, des fourreurs de chapeaux, etc. » Les chapeaux de fleurs (*chapelz de flors*) emblématiques n'étaient que des couronnes; jeunes gens et jeunes filles s'en paraient également. Les

chapeaux d'étoffe étaient des calottes cylindriques ou hémisphériques, recouvertes de diverses matières précieuses, depuis l'orfroi et les *garlandes* de métal jusqu'aux plumes de paon. Faisant office de mentonnière, une bande de soie ou de linon retenait l'édifice en passant sous le menton. Les *guimples* et les *couvre-chefs* étaient de simples voiles. Les femmes du commun avaient le voile et le chaperon; les autres, le voile et le tressoir.

Ensuite, les femmes nattèrent leurs cheveux sans les diviser, et la résille supplanta les chapeaux aidée par la guimpe qui, sous le nom de *touaille*, se prêta à de nombreuses combinaisons; on fit tourner la touaille autour du cou, sous le visage; elle remontait aux oreilles et se dressait en cornes au-dessus du bandeau. L'*aumusse*, sorte de capuchon de fourrure dont les



Fig. 82. — Pierre tombale (1238).
(St. Prioux, *op. cit.*)

clercs et les laïques de marque se couvraient, était un cône de drap garni d'hermine qui fut aussi d'un grand usage.

Jamais encore on n'avait vu la noblesse étaler un luxe plus superbe; jamais elle n'avait eu en effet jusqu'ici à lutter d'élégance et de richesse avec personne. Les ordonnances somptuaires comme celles de Philippe le Bel ne visent pas seulement à refréner les prodigalités exagérées des seigneurs, mais aussi à marquer des distinctions entre les classes sociales. Le *camocas*, le *samit*, les *escarlates* de Douai, les soies brodées, les draps verts et vermeils, unis ou diaprés, les draps d'or, les draps « à bêtes et à oiseaux », les tissus *paonnacés* ou teints de garance, le *racamas*, le *baudequin*, sollicitaient le péché d'envie chez chacun. Comme Charlemagne, il est vrai, saint Louis donna l'exemple de la simplicité dans sa tenue quotidienne. Dans sa jeunesse, il portait sur ses cheveux courts un bonnet de velours rouge, une tunique et un manteau doublé de fourrure à manches larges et tombantes, fendues pour laisser passer les bras, des chausses rouges et des souliers noirs. Un vitrail de la cathédrale de Chartres nous le montre vêtu d'une cotte rouge et d'une chape fourrée. A son retour des croisades, il renonça aux fourrures de prix : on le vit porter des robes de camelot, noir ou bleu, doublé de poil de chèvre ; il aimait à se distinguer des seigneurs par l'humilité de son costume. N'importe : à la fête prochaine, l'exemple était oublié.

VELLUT
 HABILLEMENT CHEVALERESQUE. — A la fin du XII^e siècle, la cotte ferrée tomba en désuétude. Voici comment M. Demay décrit la nouvelle armure, le *grand haubert* :



Fig. 83-84. — Pierre tombale (1392). (St. Prioux, *op. cit.*)

« L'armure de mailles sans doublure forme seule le vêtement extérieur. Les manches se continuent en une



Fig. 85. — Monnaie des Croisés.
(Schlumberger).

poche enveloppant la main jusqu'au bout des doigts, le pouce seul restant isolé. A la coiffe de mailles s'ajoute une calotte de fer, la *cervelière*; cachée sous le capuchon, une cravate en mailles ou en plaques de fer cousues sur du cuir ou de l'étoffe (*gorgerette*) augmente la défense du cou. La jupe finit au genou. Des chausses auxquelles

étaient ajoutées des chaussures, également de mailles, venaient se fixer sous la jupe du haubert au niveau de la ceinture, complétant ainsi un réseau de fer enveloppant entièrement l'homme de guerre. » Le grand haubert se passait sur un habillement à manches rembourré ou matelassé nommé le *gamboison*, qu'il cachait complètement. Les cuisses et les jambes étaient de même protégées par des chausses de cuir ou d'étoffes solides.



Fig. 86. — Monnaie des Croisés.
(Schlumberger).

Bientôt cette carapace de fer parut sans doute trop

austère aux beaux chevaliers, car ils jetèrent dessus la *cotte d'armes*. C'était une cotte de toile ou de soie, sans manches, à jupe fendue devant et derrière, qui pendait bas et flottait au vent. On mettait là-dessus ses armoiries.

seda

C'est vers 1300 qu'on ajouta à cette armure flexible et résistante les premières pièces postiches. Ce furent des *rondelles*, appliquées aux genoux et des plaques de métal qui suivaient le tibia, le genou et le jarret, et des boîtes de fer. Enfin, vers la même époque, pour parer à certains coups funestes, on renforça la défense de l'épaule par l'*ailette*. On dirait une toiture allant de la naissance du bras jusqu'au heaume et formée de deux plans rectangulaires inclinés.

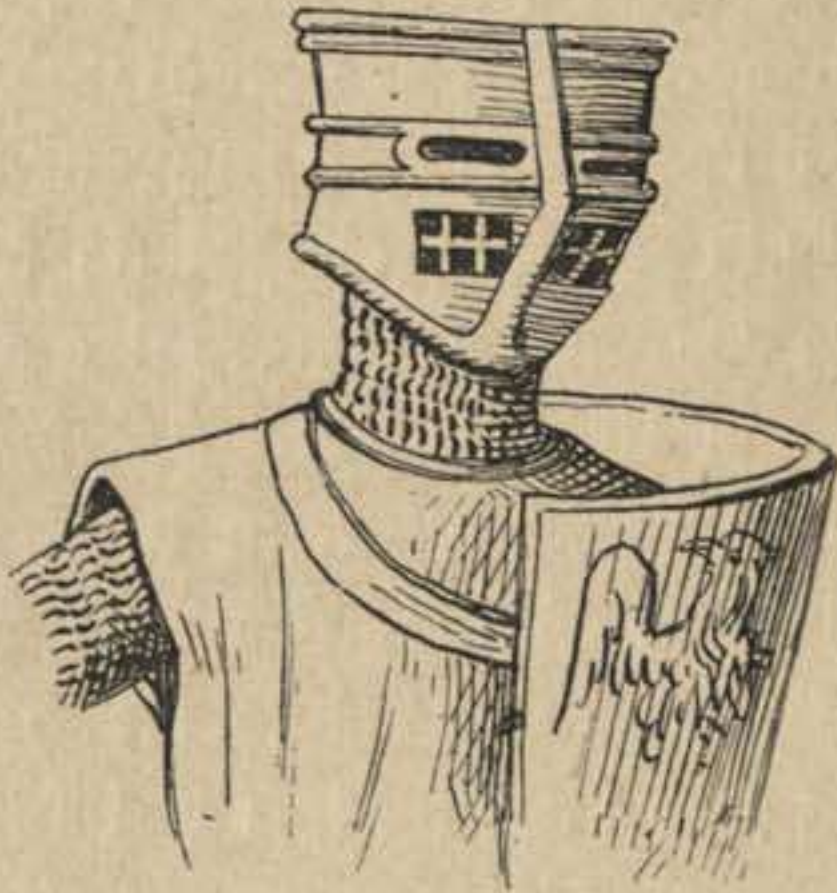


Fig. 87. — Heaume. (Demay.)

Désormais la défense du visage est complète et fixe. Le casque sera fait tout d'une pièce et protégera toute la face. Pour cela on prolongera la partie postérieure du heaume pour l'amener à recouvrir la mâchoire; il ne reste plus d'autre ouverture qu'une fente allant d'un œil à l'autre. Tel est le casque du temps de Philippe-Auguste. Puis on abaissa le rebord du heaume sur la nuque et le cou; des trous pour la respiration s'alignèrent parallèlement à la fente des œillères; on ménagea un pertuis vis-à-vis de chaque oreille; tel est le casque de saint Louis, le grand heaume des dernières croisades. Ce type subit une dernière modification

lorsque, vers 1270, pour des raisons de solidité, on modifia la forme du timbre et qu'on le fit ovoïde, de plat qu'il avait été au siècle précédent, et la nouvelle forme fut elle-même en vogue durant une centaine d'années.

Mentionnons le *chapeau de fer*, plus léger que le heaume, que les croisés portèrent pour cette raison; le heaume était si pesant qu'on ne le laçait qu'au moment de l'action et que souvent on le laissait pendu à l'arçon de la selle; le chapel de fer se voit fréquemment dans le costume de guerre des maires et échevins; mentionnons aussi le *petit bassinot*, calotte ovoïde de fer qui, sans prêter à aucun luxe, était une excellente défense.

Les *cimiers* sont des appendices qui entrèrent en usage au xiv^e siècle. Ce sont de pures décorations, analogues à ces figures qui surmontaient les casques gaulois. Ces aigrettes, ces ailes par paires, appelées *vol*, ces cornes, ces animaux fantastiques, ces figures emblématiques, alourdisaient considérablement le heaume; mais le chevalier était fier de porter sur son chef ses armes parlantes ou son blason. Les cimiers étaient soudés au casque, et l'ajustage en était masqué par un drap roulé ou *tortil*, auquel pendait par derrière une pièce d'étoffe flottante nommée le *volet*, dont l'usage dut être emprunté, à l'époque des croisades, à la coiffure arabe appelée *keffiyé*.

L'*écu*, couvert d'emblèmes héraldiques, a pris la forme d'un triangle plan, de petite dimension et qui sert plus à l'apparat qu'à la défense.

A la fin du xiii^e siècle, l'épée s'allongea; au lieu de frapper du tranchant, on frappait d'*estoc*, ou de pointe. On l'attachait par une chaîne, soit à l'armure, soit au

ceinturon. Une dague, ou *miséricorde*, l'accompagnait.

Pendant le siècle qui nous occupe, la longue lance des cavaliers, appelée désormais *glaive*, demeura sans changement; on substitua au gonfanon la *bannière* carrée et le *pennon* triangulaire.

Les gens de pied qui assistaient leurs seigneurs à la guerre eurent de plus en plus la licence de monter à cheval et de s'armer à leur guise. Leur armure fut l'armure de *plates*, c'est-à-dire l'ancienne brogne à plaques de métal, le bassinnet, le chapel et la targe, la *rouelle* ou le *talevas*, sorte de boucliers ronds et carrés.

Nous n'entrerons pas dans le détail

des armes offensives. Elles sont très nombreuses à cette époque et leur description trouvera mieux sa place dans une histoire spéciale de l'armure et de l'armement.

ICONOGRAPHIE. — Si nous n'avons pas parlé de l'habillement du vilain, de celui qui ne porte pas les armes, c'est qu'il reste celui que nous connaissons et que les miniatures et les vitraux le traitent avec un certain dédain. Nous avons tiré des miniatures des figures de l'habillement civil; mais, pour le costume noble et chevaleresque, nous avons préféré nous en



Fig. 88.

Sceau du Sire de Joinville.
(Firmin-Didot, éd.)

rapporter aux pierres tombales, aux sceaux, et aux médailles. Pour être traités avec une certaine naïveté, les détails n'y sont pas moins fort clairs. Les monnaies des croisés, les sceaux et le vitrail de la cathédrale de Chartres que nous reproduisons évoquent à nos yeux les chevaliers et les hommes d'armes qui firent la grandeur du XIII^e et de la première moitié du XIV^e siècle.

VIII

FIN DU XIV^e SIÈCLE. — LES PREMIERS VALOIS
(1340-1422)



Fig. 89. — Seigneur
en costume de ville (1360)
(Quicherat).

Nous avons vu que, de Philippe le Bel à Philippe de Valois (1328), on retrouve, légèrement modifiées, les traditions du siècle précédent, qui lui-même semblait garder, par l'ampleur de son costume, quelque lointain souvenir du monde antique; mais dans la seconde période du XIV^e siècle, ou plus exactement vers 1340, aux mauvaises heures de la guerre contre les Anglais, un changement s'opère tout à coup sous une influence qu'il est difficile de déterminer. « Aux environs de cette année, dit un continuateur de Guillaume de Nangis, les hommes, et particulièrement les nobles, les écuyers et leur suite, quelques bourgeois et leurs ser-

viteurs prirent des robes si courtes et si étroites qu'elles laissaient apercevoir ce que la pudeur ordonne de cacher. Ce fut pour le peuple une chose très éton-

nante... » « La révolution fut radicale, dit Quicherat; aux longues tuniques fut substituée, sous le nom de *jaquet* ou *jaquette*, une étroite camisole qui n'atteignait pas les genoux. L'habit de dessous fut un *pourpoint* ou un *gipon*, justaucorps rembourrés qui avaient leurs ouvertures, celui-ci sur les côtés, celui-là par-devant. Les chausses, mises à découvert dans presque toute leur longueur, allèrent s'attacher aux braies, vers le haut des cuisses. »

La nouvelle mode, fort pratique si elle n'était pas hygiénique, serrait les membres et découpait les formes avec une élégance inconnue jusqu'alors; elle fut pour cette cause adoptée par la jeunesse et dénigrée par les gens de sens rassis et d'âge mûr. Philippe de Valois, qui vit le changement se faire sous ses yeux, ne céda pas à l'attrait de ces nouveautés; il garda la longue robe, et, à son exemple, les hommes de loi, attachés aux traditions par métier et par goût, se séparèrent nettement du vulgaire versatile. La magistrature fit ainsi ce qu'avait fait le clergé, et les clercs ou gens de plume s'enorgueillirent d'être qualifiés de gens de robe ou de robe longue, quoiqu'ils n'eussent pas tous la même tenue.

Le caractère des jaquettes fut d'être parfaitement ajustées au corps; on n'y arrivait souvent qu'à grand renfort d'étoupe placée sous le gipon ou sous le pourpoint; elles étaient serrées par une ceinture fort au-dessous de la taille. Cela faisait que le corps avait l'air d'être couvert d'un morceau d'étoffe élastique et que les cuisses sortaient d'une petite jupe bouffante dont on fit souvent une pièce à part. Pour les manches, le

pourpoint les a longues, comme la cotte et le chainse auxquels il succède, étroites et évasées au poignet; la



Fig. 90-91. — Pierres tombales de Saint-Yved-de-Braine et de l'abbaye d'Eu (1379-1415). (S. Prioux, *op. cit.*)

jaquette les a courtes comme le surcot et le bliaud; mais on les agrémente de longues lanières pendant bas.

Sous le règne de Charles VI (1380-1422), la ceinture remonta à sa place logique, tandis que le collet

s'agrandit et s'évasa singulièrement, et que les manches se changèrent en larges entonnoirs, transformés bientôt eux-mêmes en gros ballons, lorsqu'on reprit l'usage de les fermer au poignet. Le jaquet eut alors plusieurs équivalents : le *hainselin* et la *huque*, non pas la huque que nous avons décrite, mais une casaque courte, sans ceinture et sans manches. Les chausses devinrent collantes ; on les nouait au pourpoint par des aiguillettes.

Les vêtements de dessus furent assez variés. La *cloque* ou cloche était une cape de voyage. Le *manteau à parer* ou *à la royale* était l'antique manteau enveloppant le corps entier, fendu à droite et se retroussant sur le bras gauche. La *houppelande* prit la place de la housse. C'était une robe de chambre garnie de manches qui traînaient jusqu'à terre, ceinte, il est vrai, mais fendue par devant ; elle laissait voir le bas du corps serré dans les chausses, au point qu'il aurait semblé nu si le bariolage des étoffes n'eût rempli l'office de tatouage et déguisé les formes. On fit des houppelandes de toutes les longueurs et comme c'était la pièce la plus apparente du costume, on entassa dessus les plus somptueux ornements, emblèmes chevaleresques, fleurs, animaux, devises, lacis de perles, etc. On vit le duc de Bourgogne porter une houppelande de velours noir sur la manche gauche de laquelle se dessinait, en or, une branche de rosier portant vingt-deux roses formées de saphirs entourés de perles et de rubis ; et, une autre fois, une houppelande de velours cramoisi sur laquelle était brodé en argent un grand ours dont le collier, la muselière et la laisse étaient aussi tracés par un semis de pierres précieuses.

Velours

Auprès de ces types généraux, on vit éclore dans toutes les pièces du costume les fantaisies les plus

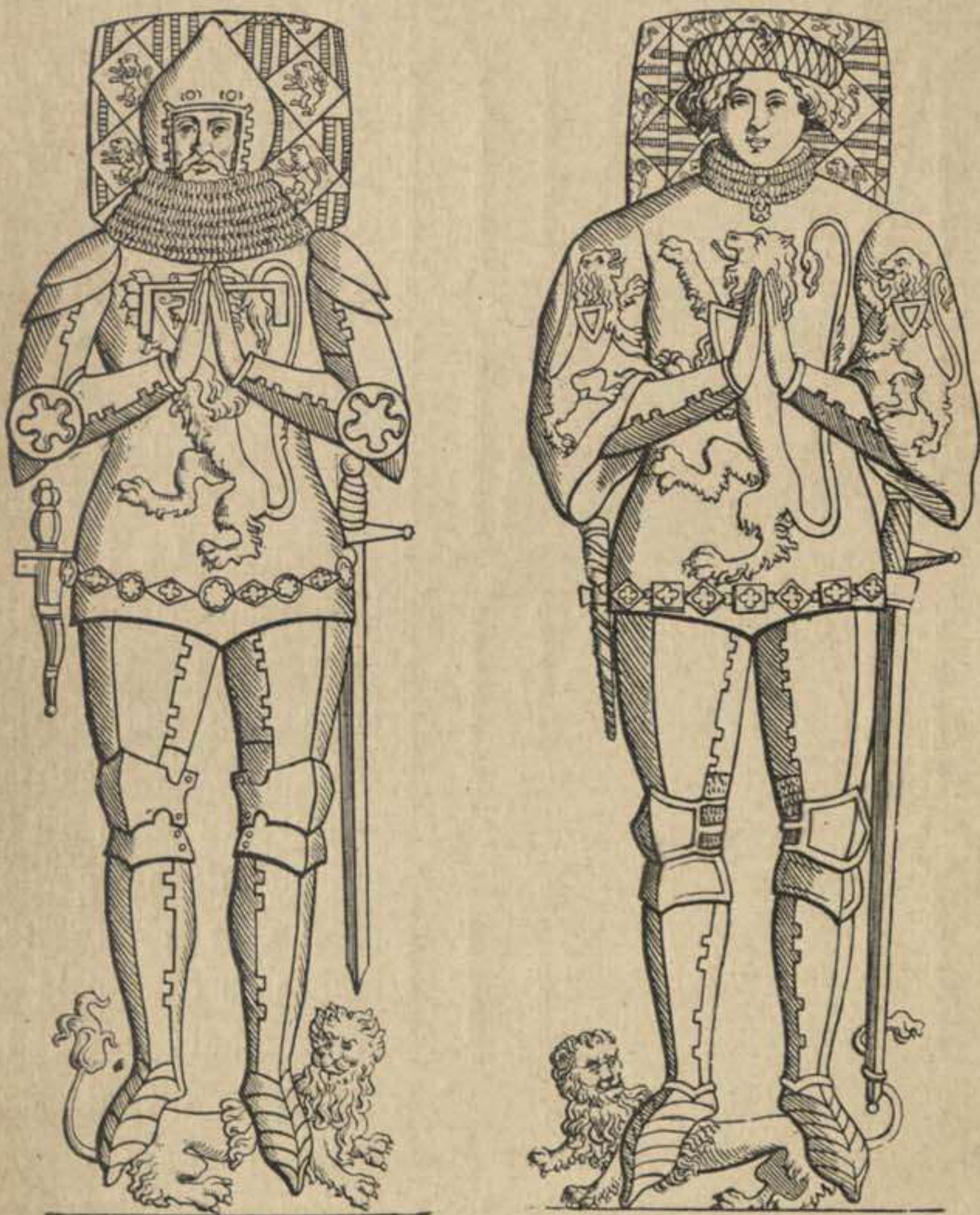


Fig. 92-93. — Pierres tombales de Saint-Yved-de-Braine.
(Stanislas Prioux, *op. cit.*)

bizarres. Tel est l'usage des habits *mi-partis* qui, dans la même pièce, jaquette, pourpoint ou chausses, se composaient d'étoffes de couleurs différentes. Le corps était ainsi divisé en deux moitiés : l'une noire et l'autre

rouge, par exemple; le bras droit et le gauche, aussi bien que les jambes, n'avaient pas l'air d'appartenir



Fig. 94.— Saint-Quentin. Vitrail du xv^e siècle.
(Labarte, *op. cit.*)

au même individu.

Les souliers à la *poulaine* peuvent compter parmi les plus étranges inventions du goût; la mode poulaine (ou polonaise) était une exagération de la pigache des temps antérieurs. La pointe, démesurément allongée, était maintenue droite par quelque artifice intérieur, ou bien on la rattachait au genou par une chaînette; faute de quoi elle se recourbait sous le pied, ce qui ne déplaisait pas à certains originaux d'alors. Une déforma-

tion accidentelle fournissait ainsi un modèle aux recherches des jeunes élégants.

Sous Philippe le Bel, la longueur de la pointe était fixée à six pouces pour les paysans, à douze pour les bourgeois, à vingt-quatre pour les seigneurs, et on vit



Fig. 95. — Marie de Bretagne. Vitrail du Mans (Hucher).

ces mesures dépassées. Cette mode dura jusqu'à la fin du siècle et s'appliqua à diverses formes de chaussures, souliers, houseaux ou bottes.

Le chaperon eut sa pointe aussi : la *cornette* s'allon-



Fig. 96. — Sceau du xv^e siècle. (Demay.)

gea au point de former une queue qui pendait sur les talons, à moins qu'on ne l'enroulât autour de la tête. On fit des chaperons de toute couleur. Ceux des Parisiens, lors de l'émeute d'Étienne Marcel, étaient de drap rouge et bleu, et de drap bleu lors du soulèvement des cabochiens. Sous Charles VI, on fit la cornette très

large au lieu de la faire très longue; on la laissa retomber sur l'épaule et jusqu'à la ceinture où elle était engagée. Sur le chaperon se posait le chapel qui était de fourrure ornée de bijoux, de pièces émaillées, de perles, de dentelles, de plumes d'autruche; mais le chaperon lui-même comportait les mêmes ornements.

COSTUME FÉMININ. — Les surcots furent d'un usage

constant, quoique les femmes missent leur coquetterie à les modifier étrangement. D'après Quicherat, ils furent fendus depuis les épaules jusqu'au dessous des hanches pour mieux montrer la cotte. « Le corsage fut amené à n'être plus qu'un collier d'étoffe que deux bandes verticales rattachaient à une vaste jupe. »

Sous Charles VI, la houppelande devint une pièce du costume féminin; en ce cas elle n'était point fendue sur le devant, mais retenue par une large ceinture, et ressemblait fort à la chape close.

En ce qui concerne la coiffure, aux tressoirs d'or-froi succédèrent les *frontaux*, et la *huve* ou voilette empesée qui faisait de grands plis remplaça la souple guimpe. Les *atours* « en bourlées ou en oreilles » étaient des pièces rembourrées qui accompagnaient le visage de diverses façons et nécessitaient l'emploi de faux cheveux :

Vostre affubler est comme un grand cabas;
 Bourriaux y a de coton et de laine,
 Autre chose plus d'une quarantaine,
 Frontiaux, filets, soye, espingles et nœuds;
 Rendez l'emprunt des estranges cheveux,

dit un poète du temps.

Ajoutons que les ceintures formaient l'un des plus riches ornements du costume des femmes; on les faisait en étoffe brodée, en cuivre, en argent avec des ornements d'émail; on y suspendait des aumônières, des bourses, des chapelets, des cachets. Le goût des bijoux commence à ruiner la noblesse; bracelets, agrafes, bagues, colliers, chaînes et *carcans* ou hausse-col d'or-

fèvrerie, sont d'un usage si répandu qu'on peut dire que les pauvres hères seuls n'en portaient point. Encore ne faut-il pas oublier que les amples chaperons, les



Fig. 97. — Sceau du xiv^e siècle. (Demay.)

jaquettes fourrées, les souliers à la pou-laine furent adoptés par les paysans eux-mêmes.

HABILLEMENT CHEVALERESQUE. — La mode des habits courts et collants pour le costume de ville amena une révolution analogue dans l'armure. Plus de chevalerie martiale et agissante sous

des atours chamarrés, plus de lourd haubert, plus de cotte de mailles, plus de gamboison ni de capuchon : une chemisette de mailles très fines s'arrêtant à mi-cuisse, le *haubergeon*, et un *camail* de même travail lacé au bassinet. La cotte d'armes elle-même a cessé de plaire ; on la remplace par un *pourpoint* collant et sans manches à plastron rembourré, plus court que le haubergeon. Il est lié à la taille par la *ceinture de chevalerie*. On revient pourtant aux grandes manches de la cotte au temps de Philippe le Bon.

Mais qu'est ce changement auprès de celui qui s'accomplit dans les dernières années du siècle : la substitution de l'armure pleine aux armures de mailles !

« Dès 1390, dit M. Demay, les membres et la tête sont abrités dans des boîtes de fer. Pour arriver à l'armure entière, il ne restait plus qu'à enfermer le buste comme on venait d'enfermer les membres. » Le fer va remplacer le pourpoint; un art nouveau va naître : le métal forgé va supplanter définitivement toutes les substances qui se travaillent au métier. Le chevalier ne portera plus, au moins à l'extérieur, de vêtements proprement dits.



Fig. 98. — Sceau du x.v^e siècle. (Demay.)

Aussi ne parlerons-nous plus désormais ni de l'armure, dont l'histoire demanderait à elle seule un volume, ni des armes offensives qui vont bientôt faire un progrès si décisif.

IX

RÈGNES DE CHARLES VII ET DE LOUIS XI (1432-1483)



Fig. 99. — Louis XII.

Les douzième et treizième articles de l'acte d'accusation de Jeanne d'Arc contiennent l'énumération des pièces les plus communes du costume viril sous Charles VII : «..... Ladite Jeanne, y lit-on, parmi les délits relevés à la charge de la Pucelle, s'est fait couper les cheveux à la manière des varlets, et s'est mise à porter *chemise, braies, gipon, chausses* longues d'une seule pièce, attachées audit

gipon par vingt aiguilletes, *souliers* à haute semelle, *robe écourtée* à la hauteur du genou, *chaperon* découpé, *houseaux* collants, *longs éperons*, *épée*, *daguer*, etc... ; » — «... elle prétend avoir obéi aux injonctions du ciel

en s'affichant par la pompe d'habillements enrichis d'or



Archers sous Louis XI. (Suzanne, *Hist. de l'Inf. française.*)

et de fourrures; en mettant par-dessus ses courtes hardes des *tabards* et des *surtouts* fendus sur les flancs;... le

jour où elle fut prise, elle avait sur le corps une *huque* en drap d'or ouverte de tous côtés. »

Tous ces termes nous sont familiers ; on voit que, sous Charles VII, le vêtement demeura court et serré ; ajoutons qu'il fut assez simple. Le luxe s'était réfugié dans les Flandres et à la cour des ducs de Bourgogne ; l'interminable guerre contre les Anglais avait son contre-coup sur la mode en France. Nous connaissons les formes de toutes les pièces du vêtement de la Pucelle tel que nous venons de le transcrire, et elles ne varièrent guère. La robe courte ou jaquette fut presque toujours séparée en deux morceaux : le corsage et la jupe furent de plus en plus étriqués. Les manches affectèrent une forme bizarre par l'emploi des *mahoîtres*, sorte de bourrelets destinés à faire paraître les épaules plus hautes et plus larges et à donner aux manches une bouffissure artificielle ; les gens de guerre eux-mêmes n'échappèrent pas à ce ridicule.

Le chaperon garda son antique vogue jusqu'à la fin du règne de Louis XI ; on ne fit que le rendre plus pratique en apprêtant et en fixant une fois pour toutes les replis de la cornette ; comme certains nœuds de cravate aujourd'hui, les chaperons étaient ainsi « tout faits » et faciles à mettre et à retirer. Les chapeaux, au contraire, furent taillés sur mille patrons : on en vit de ronds, de coniques, de pointus, de cylindriques ; ceux-ci avaient des bords retroussés devant ou sur les côtés ; ceux-là avaient une visière, ou bec ; d'autres portaient sur la forme une étoffe, ou *touaille*, ornée de fanfreluches. On vit des chapeaux n'avoir pas moins de 45 centimètres de hauteur. Le chapeau de Louis XI, son « vieux cha-

peau orné d'une ganse étroite et d'une petite vierge de plomb », est un véritable chapeau mou à bords retroussés, qu'il portait sur un bonnet.



Fig. 100. — Costumes du règne de Philippe le Bon.

Les dernières poulaines ne disparaissent que vers 1480; on fit alors, par réaction, des bouts parfaitement ronds aux souliers. Mais la chaussure courante est le soulier ouvert à oreilles rabattues; on en trouve qui

sont bizarrement montés sur des semelles de bois analogues à des sabots rudimentaires.

Personnellement, Louis XI s'habilla avec la simplicité d'un bourgeois d'humble condition, saut vers la



Fig. 101. — Costumes de l'époque de Charles VII.

fin de sa vie, où on le vit porter d'assez riches vêtements. Nous reproduisons un dessin du temps qui le représente et répond au texte de Philippe de Commines, lorsqu'il rapporte la commande passée pour l'érection d'un tombeau destiné au roi ; on y reconnaît son austère figure, « son chappeaul entre ses mains jointes, son espée à son costé, son cornet pendant à ses espaulles, avec des brodequins, non point des houseaulx, habillé comme ung chasseur, le visage jeune et plain et point chauve ».

Désormais le terme de *pourpoint* désigne l'habit de dessous et le terme de *robe* celui de dessus. Du reste, les formes n'ont guère varié. On se rappelle que les



Fig. 102. — Dignitaires de la cour de Charles VIII.

chausses étaient longues; les anciennes braies étaient réduites au rôle d'un vêtement de dessous, équivalant à notre caleçon. La *braye* ou *brayette*, ou *braynette* était une sorte d'étui qui resserrait l'entre-deux des chausses et qu'on ornait de franges et de rubans.

Nous avons prévenu nos lecteurs que nous ne pou-

vions entrer dans le détail des transformations de l'armure. Il faut cependant qu'ils sachent que, sous Charles VII et Louis XI, on jetait sur le *harnais* soit un *tabard*, soit une *huque* à manches appelée *paletot*, soit une *journalade* ou cotte d'armes, soit une *manteline* ou courte pèlerine.

« Depuis que l'habit court, dit Quicherat, fut reconnu partout comme l'insigne des professions profanes, le clergé ne montra plus l'envie de se l'approprier ; mais ses tentatives pour emprunter à la mode les choses secondaires furent incessantes. Un jour, c'étaient les poulaines ; un autre, les chaperons à cornette, ou bien les mahoîtres, les garnitures de pelleterie, les couleurs voyantes, les « hautes couleurs », comme on disait alors. Les synodes réprimèrent ces fantaisies sans parvenir à maîtriser l'inclination qui les faisait naître. » On rencontrait alors des chanoines qu'on pouvait prendre pour des chevaliers et des bénédictins accoutrés comme de jeunes seigneurs.

Les laïques de *robe longue*, les fonctionnaires civils, les officiers d'administration, les étudiants et docteurs, les magistrats municipaux portèrent la *robe froncée*, le manteau et le chaperon, alors que ces pièces tombaient en désuétude. C'est par la couleur de la robe qu'on distinguait surtout la qualité de ces personnages. Quant aux gens du peuple, ils furent entraînés, sous les premiers Valois, à imiter l'accoutrement des riches. Les vieux capuchons gallo-romains n'avaient pas disparu ; mais le paysan endimanché se coiffait du chaperon comme les citadins et les femmes du commun l'affectionnaient. « Quelques pièces nous sont connues pour

avoir été à l'usage exclusif des gens de la campagne. De ce nombre sont le *jupel*, casaque étroite; la *sor-*



Fig. 103. — Isabeau de Bavière.

quenie qui fut dès lors notre souquenille, sarrau de toile que les pâtres mettaient sur leur habit, tandis que d'autres s'affublaient d'un *lodier* ou couverture de lit; la *panetière*, sac en toile qui se portait autour du corps

en ceinture; les *gamaches*, ou fourreaux de jambes en cuir, en feutre et en toile. » (QUICHERAT.)

COSTUME FÉMININ. — Jetée sur la *cotte*, la *robe* des femmes fut, pendant les deux règnes qui nous occupent, collante par le corsage et ouverte par devant, puis dans le dos, avec des revers brodés sur les épaules. On

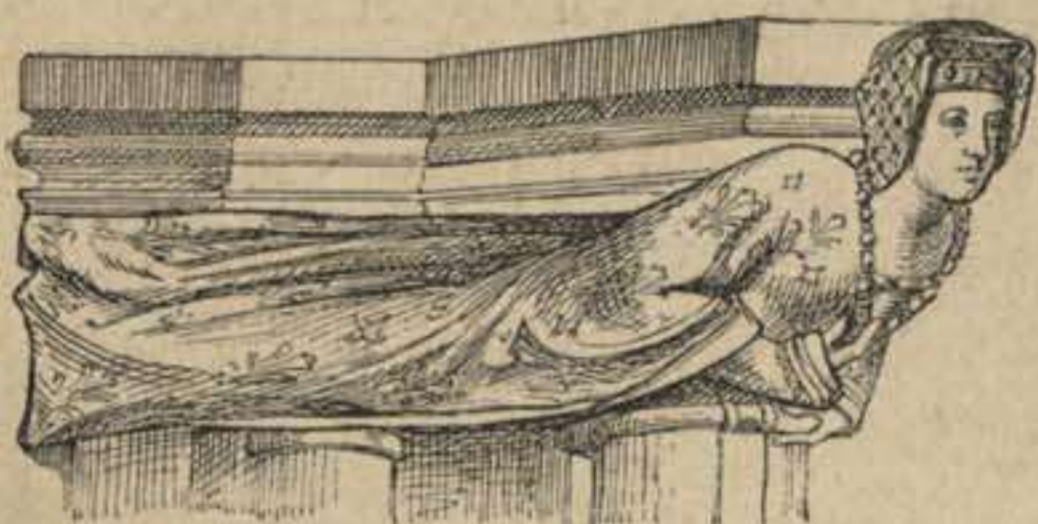


Fig. 104. — Cheminée du musée de Cluny.
(xv^e siècle.)

cachait ce qui paraissait de la peau par cette échancrure au moyen d'une petite pièce de velours (*tassel*) et d'un léger fichu, *gorgerette* ou *gor-gias*. Mais des exemples partis de

haut autorisèrent plus d'une femme à découvrir ses épaules et sa poitrine, ce qu'on avait point vu depuis les temps barbares.

Arrivons au trait caractéristique du costume féminin au xv^e siècle : la coiffure. « Les dames et damoiselles de l'hostel de la reyne, écrivait Juvénal des Ursins en 1417, menoient grands et excessifs estats, et cornes merveilleuses, et avoient de chascun costé, au lieu de bourlées (*atours*), oreilles si larges que quand elles vouloient passer l'huis d'une chambre, il falloit qu'elles se tournassent de costé et baissassent. » A cet édifice succéda, vers 1428, le *hennin* proprement dit. C'étaient ces bonnets, de forme cylindrique, si fréquents dans les miniatures et tapisseries du temps, qui s'élevaient certainement à 70 centimètres de hauteur; ces cônes

tronqués, ces pains de sucre, ces bonnets de derviches, montés sur des carcasses de fil d'archal et toujours garnis de toiles fines et de gaze, depuis le bas jusqu'à la pointe. Ces gazes empesées ou linons faisaient office de voile, se repliaient en cornes aux oreilles et avançaient sur le visage en auvent rigide comme la cornette des religieuses. Cette mode insensée fit fureur jusqu'en 1470.

D'aussi étranges aberrations de la mode en présagent de plus bizarres encore. L'homme s'éloigne de plus en plus des formes dictées par la logique. L'amour de la singularité l'entraîne; l'émulation produit de déplorables effets. Les vêtements, les armures ne répondent plus à aucun but hygiénique ou défensif. Chacun, enfin, est à la merci de la mode qu'on inaugure cette année à la cour ou que les marchands mettent habilement en faveur pour écouler leurs marchandises. Le moyen âge est fini : nous entrons sous d'étranges auspices dans les temps nouveaux.

X

RÈGNES DE CHARLES VIII ET DE LOUIS XII
(1483-1515)

Subitement, à la mort de Louis XI, on revint aux robes longues : explique qui pourra ces perpétuelles



Fig. 105. — Costumes de l'époque de Charles VIII.

fluctuations. Ces robes étaient lourdes et traînantes à la façon des premières houppelandes et avaient des

manches quasi flottantes; il est vrai qu'on les ceignait à la ceinture de telle manière qu'elles s'évasaient par le haut et découvraient joliment le pourpoint qu'on faisait plus ou moins échancré sur le devant : cette nouvelle tenue débraillée satisfaisait ceux qui ne se contentaient pas de la jaquette courte.

On reprenait en même temps les deux pièces antiques de l'habillement des cuisses et des jambes : on eut le *haut-de-chausses*, le caleçon court à braguette, au-dessus duquel on laissait bouffer la chemise, et le *bas-de-chausses*, les *bas* de drap ou de velours orné, mi-partis ou à bandes versicolores.

Les chapeaux eurent l'apparence de casquettes à bords relevés contre la forme; ils étaient garnis d'un élégant bouquet de plumes. Bientôt, sous Louis XII, la calotte qu'on avait toujours portée sous le chapeau demeura seule et prit le nom de *toque*; les toques et les chapeaux de ce temps ont des bords relevés comme ceux d'une assiette sur une forme basse; un bijou piqué sur ces bords est leur seule décoration.

Après les pieds pointus, les pieds triangulaires. Les souliers furent coupés carrément au bout du pied, ce qui n'était guère plus gracieux que la poulaine.

Charles VIII n'eut pas l'austérité affectée de Louis XI. Il se montra, sur le champ de bataille de Fornoue, couvert d'une riche armure et d'une cotte d'armes à courtes manches, de couleurs violette et bleue, semée de croix de Jérusalem dessinées en broderie et en orfèvrerie. Il revint de son expédition « revestu d'un sayon de velours cramoisi, déchiqueté sur blanc et violet par moitié; et l'autre moitié étoit de velours

gris. Par dessus ledit sayon, avoit un manteau en écharpe. »

Les gens d'armes vêtaient alors, sur leur armure, la



Fig. 106. — Costumes de l'époque de Charles VIII.

journade, la *jaquette* et le sayon ou tunique sans manches.

« Les modes des premières années de Charles VIII, dit Quicherat, furent des modes de réaction. On était las de l'excessive exiguité à laquelle Louis XI avait

donné faveur... Les hommes voulurent être vêtus plus long, les femmes moins étroit. »

D'autre part, Menot faisant le portrait d'un élégant



Fig. 107-108. — Tapisserie du musée de Cluny. (Louis XII.)

du temps de Louis XII, dit qu'il « avoit bottines d'escarlate bien tyrées, la belle chemise fronsée sur le colet, le pourpoint fringant de velours, la toque de Florence... »

Il est visible que les modes italiennes, les modes de la Renaissance, s'introduisent déjà en France par le canal de la jeunesse qui entourait le Dauphin. Le caractère triste et sombre du moyen âge va disparaître devant une aurore inconnue.

Aussi bien que les hommes et plus qu'eux encore, les femmes aimèrent, pendant cette période de transition à montrer sous le linge, le fin linge qui venait des Flandres et de Hollande, un reflet de leur peau. Par l'ouverture carrée qui découvrait la poitrine, on voyait



Fig. 109. — Tapisserie du musée de Cluny. (Louis XII.)

un peu de la cotte, et la gorgerette, ou la *collerette*, arrêtaient à peine les regards indiscrets. Les robes étaient si longues, sur toute leur circonférence, pendant les deux règnes qui nous occupent, qu'on dut inventer des moyens mécaniques pour les relever. Elles avaient des manches très larges, à parement de fourrure retroussé, et laissaient passer les manches étroites de la cotte de dessous ou *corset*. Comme au XIII^e siècle, une large

ceinture richement ouvree, puis une cordeliere, serra la taille. Un petit bonnet ou coiffe et un chaperon fixe dessus par des epingles et des affiquets, voila toute la coiffure. Il n'est pas rare de trouver aussi des capelines.

En somme, c'etait la un costume austere. C'est celui d'Anne de Bretagne, qui s'opposa de tout son pouvoir a l'introduction des modes italiennes. Celles-ci se vulgariserent cependant. Les gorgerettes furent bientot abandonnees. A leur place on laissa voir l'encolure de la chemise, qui paraissait aussi aux manches de la cote; ces dernieres furent faites de deux bras-



Fig. 110. — Anne de Bretagne.
Miniature du *Livre d'heures* d'Anne
de Bretagne.

sards ou *mancherons* reunis par des rubans, et les grandes manches de la robe furent retroussées jusque pres des epaules, ou fendues de haut en bas ou meme completement supprimees. Les chaperons perdirent leur ampleur et leur apparence monastiques : ils

furent « ajustés à la tête, moins une poche, lâchée du haut, qui retombait sur la nuque comme un catogan. Mais il y eut plus léger que les chaperons : c'était un



Fig. 111. — Costumes sous Louis XII.
(D'après Paul Lacroix; Firmin Didot, éditeur.)

petit bandeau de linon monté sur un cercle d'orfèvrerie, ou passé à travers la chevelure. »

Enfin le goût des bijoux ne tarda pas à être aussi répandu qu'en Italie; chaînes, pendeloques, ferrets, etc., scintillent sur les merveilleuses étoffes étrangères achetées aux marchands flamands et génois.

La distance qui séparait le costume des nobles de celui des bourgeois allait en s'effaçant. Les robes longues étaient même d'un usage populaire, comme en témoignent ces vers :

Paveurs et revendeurs de pommes
Ont longues robes de cinq aulnes,
Aussi bien que les gentilshommes.

XI

RÈGNE DE FRANÇOIS I^{er} (1515-1547)

La cour de François I^{er} fut une cour véritable, au sens vaguement légendaire qu'on donne à ce mot. La culture spirituelle, les sentiments et les mœurs, les goûts et les modes y prirent une allure franchement nouvelle. Les temps de la chevalerie sont finis; la galanterie fleurit et l'élégance a tout son prix. La pompe est d'une magnificence extrême; quelque chose de factice et de recherché préside aux moindres arts : tout tend à l'imitation des petites, mais brillantes cours que suscita en Italie le mouvement extraordinaire de la Renaissance.

Un des caractères dominants du costume sous ce règne fut l'amour de la disparate; les étoffes sont mélangées, tailladées à profusion; des cordonnets, des passementeries de toute espèce les surchargent. L'autre caractère principal est le goût des plis lourds et réguliers artificiellement obtenus par des appareils rigides qui devinrent l'origine du corset et de la crinoline des temps modernes. La *basquine* et la *vertugale*, que nous allons décrire tout à l'heure, rompent les grandes lignes du corps humain, qu'on sentait jusqu'ici sous le vêtement. L'idée de serrer la taille et de draper richement

le bas du corps dans une sorte de cloche illogique est



Fig. 112. — Le roi François 1^{er}.

le passage décisif de l'antique draperie aux formes convenues du costume postérieur.

Aux fêtes de la cour, multipliées comme on ne l'avait jamais vu, et sous les yeux d'un roi qui raffinaient en tout, les femmes vinrent pour la première fois s'asseoir au milieu des hommes; l'émulation accéléra le mouvement ascendant du luxe. Les ordonnances somptuaires furent de plus en plus vaines. Le roi ne donnait-il pas à la fois l'exemple et l'encouragement? Le roi ne faisait-il pas cadeau aux dames d'habillements complets, variés à chaque cérémonie, bals, voyages, chasses? L'entrevue du camp du Drap d'Or ne fut-elle pas un ruineux éblouissement?

Les Italiens et les Espagnols qui affluèrent en France, la captivité même de François I^{er} dans les États de Charles-Quint exercèrent une forte influence sur la mode. L'admirable exactitude de Rabelais donne la valeur d'un document graphique à ses descriptions. Qu'on se rapporte à l'énumération raisonnée des pièces du costume des deux sexes qu'il donne dans le chapitre de la brillante utopie de l'abbaye de Thélème, et on aura les renseignements précis dont voici la substance sur le costume des gens de cour.

Les *chausses* sont encore d'étoffe, mais d'étoffe légère (serge, étamine, lainages minces). Comme nous l'avons dit, le goût du déchiquetage étant dominant, les jambes sont recouvertes jusqu'au genou de plusieurs genres d'étoffes, de bariolages en spirale, obtenus par des transparents et des entre-deux, et souvent différents à chacune des jambes.

Les *hauts-de-chausses*, ajustés ou bouffants sont taillés à plaisir; on a ajouté à leur partie supérieure un bouffant d'étoffe plissée qu'on appelle le *tonnelet*, ou la

trousse et qui s'accommode avec la braguette. Par les *crevés* du velours apparaissent, chiffonnés avec art, des



Fig. 113: — Claude de Guise, d'après une peinture de 1526.
(Duplessis, *Costume historique.*)

satins et des taffetas brodés, *pourfilés* (brodés) de cannetilles, de ganses variées.

Le *pourpoint* est un pesant chef-d'œuvre de broderie,

une véritable cuirasse faite à l'aiguille. On ne saurait trouver de règle à la fantaisie qui découpe ces appliques de drap d'or, de damas, et réunit les parties distinctes par des aiguillettes ou de riches fermaux. Le haut du buste laisse voir la chemise : on y porte les premières collerettes et manchettes plissées et l'encolure se dégage hardiment de l'épais plastron du pourpoint qui n'est en réalité qu'un gilet, devenu principale pièce d'accessoire qu'elle devait être.

Le *saie* a pris la place de la robe et du surcot, il laisse voir le pourpoint et est muni de larges manches.

La *chamarre* et la *casaque* sont largement drapées, les manches (il n'y en a souvent qu'une), fendues jusqu'en haut et retenues de place en place par des bijoux.

La *robe* est maintenant un manteau, un ample vêtement de dessus à collet, qui s'arrête au genou. Le mouvement des bras lui donne des plis simples d'un bel effet; on peut, d'ailleurs, en passer les pans dans la ceinture.

« Les robes sont autant précieuses comme celles des dames, dit Rabelais;... et les ceintures de soie; et chacun a la belle espée, le fourreau de velours de la couleur des chausses; le poignard de même. » Il faut remarquer cette introduction de l'épée et du poignard dans une tenue qui n'est ni la tenue de campagne ni celles de fêtes du genre des tournois.

Enfin on se coiffe concurremment de chapeaux qui ont les bords tantôt exigus, tantôt excessivement larges, et de *bonnets*, ou toques « garnis de forces bagues et boutons d'or, la plume blanche mignonnement partagée de paillettes d'or au bout desquelles pendoient beaux rubis,

esmeraudes, etc. » Les bourgeois ont gardé le chaperon.



Fig. 114. — François Ier au camp du Drap-d'Or.

Le temps de Marignan et de Pavie fut celui de

réformes capitales dans l'organisation de l'armée, si l'on peut appeler armée cette réunion de bandes marchant sous des drapeaux différents et composées d'éléments aussi hétéroclites que le sont des lansquenets allemands, des gens d'armes français, des Écossais, des Suisses, des cavaliers albanais. Une bande était une petite armée. De là l'origine du premier uniforme qui fut porté comme signe de reconnaissance par tous les hommes de la même bande. La garde du roi portait ses couleurs et ses armes : les bandes mercenaires se ralliaient à un drapeau de leur chef, comme, par exemple, les *bandes noires* de Marignan au drapeau noir de Fleurange. Les pires soudards, les *aventuriers* s'habillaient à leur guise et se faisaient gloire de leurs haillons. Michelet remarque que l'infanterie française entra pour la première fois en ligne de victoire à la bataille de Ravenne (1512). Dès lors, la chevalerie est bien morte ; la pesante gendarmerie n'est plus une force irrésistible. L'armement subit d'ailleurs de profondes modifications dont nous n'avons pas à nous occuper.

Les étoffes employées aux splendides costumes de ces temps étaient les mêmes pour les hommes et les femmes ; c'est à savoir le camelot et la serge de soie, les taffetas de couleur, les satins, damas, velours, draps d'or, toiles d'argent, etc. ; tout cela brodé à foison de perles, agrémenté de passementerie et enrichi de fourrures. Toutes les couleurs sont de mise ; mais chaque costume a une harmonie dominante. L'écarlate est une teinture très goûtée.

COSTUME FÉMININ. — Voici un costume riche décomposé en ses parties :

Les chausses de drap d'écarlate brodées.
Les souliers, pantoufles ou escarpins, toutes chaus-



Fig. 115. — Diane de Poitiers (Racinet).

sures découvertes et déchiquetées de la plus bizarre
manière.

La chemise.

La *vasquine* (ou *basquine*) de soie, qui se passait dessus; c'était un *buste* rembourré, sans manches, qui étreignait la taille et la moulait, comme le pourpoint viril, d'une façon rigide : en d'autres termes, un corset sans armature.

La *vertugale*; on appelait ainsi une sorte de crinoline, je veux dire un fort jupon empesé qui continuait la vasquine « Vertugales pesantes, dit un satirique, dont le devant estoit couvert de quelque drap de soie, d'or ou d'argent, et le reste couvert de gros canevas. Le soir, quand elles (les femmes) s'alloyent coucher, elles avoyent les jambes enflées à cause du faix qu'elles portoient. »

La *cotte* ou corset; encore une pièce qui aurait dû être cachée dans les premiers dessous; elle était tout apprêtée et bien tendue sur les pièces susdites;... un vrai miracle de fantaisie.

La *robe*, ouverte sur la poitrine, tombant en deux pans droits qui allaient s'écartant de la ceinture aux pieds pour laisser voir la cotte. Les plis de la robe étaient soigneusement comptés et assujettis en tuyaux d'orgue. Par les larges emmanchures béantes et garnies de retroussis de fourrures et de doublures apparentes (*manchons*), ou par les *crevés* qui les fendaient se montraient les manches de la chemise closes au poignet.

La *marlotte* et la *berne* : comprenez des pardessus relativement courts, avec ou sans manches.

Sur le tout, une telle profusion de bijoux et de chaînes *carcans*, *jazerans*, *patenôtres*, etc., que l'œil se perd tout à fait à vouloir suivre le dessin des formes. Le chaperon en était tellement surchargé que le prin-

cipal était entièrement dissimulé sous cette décoration postiche.

Nous lisons dans la relation de l'entrée de la reine



Fig. 116. — Éléonore de Castille (Racinet).

Éléonore à Bordeaux, en 1530 : « La royne... estoit vestue à la mode espaignolle, ayant en sa teste une coiffe ou crespine de drap d'or frizé, faicte de papillons d'or dedans laquelle estoient ses cheveux qui lui pendoient par derrière jusques aux talons, entortillez de rubbens ;

et avoit un bonnet de veloux cramoisy en la teste, couvert de pierreries ou y avoit une plume blanche... Sa robe estoit de veloux cramoisy, doublée de taffetas blanc, bouffant aux manches au lieu (à l'endroit) de la chemise, les manches de la robe couvertes de broderies d'or et d'argent. Sa cotte estoit de satin blanc à l'entour, couverte d'argent battu, avec force pierreries. »

XII

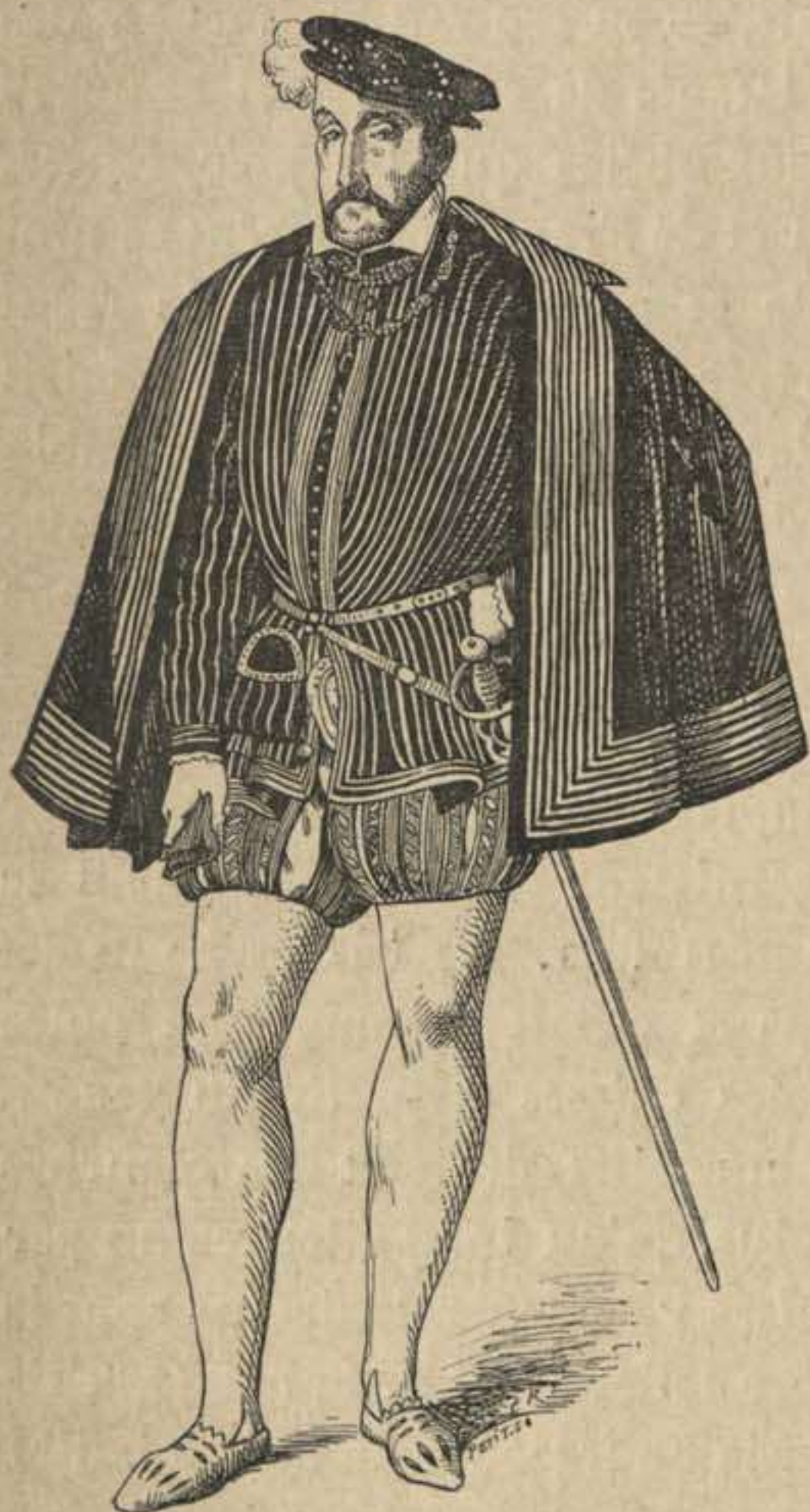
RÈGNES DE HENRI II ET DE FRANÇOIS II
(1547-1560)

Fig. 117. — Le roi Henri II.

Nous n'avons pas entretenu jusqu'ici nos lecteurs des innombrables édits somptuaires promulgués sous chaque règne, ou peu s'en faut : il aurait fallu ajouter aussitôt que leur effet avait été nul. Un édit de ce genre, donné par François I^{er} en 1543, défendait l'usage des draps ou toiles d'or et d'argent et des passements où ces métaux étaient employés, aux seigneurs de tout ordre et n'en autorisait l'emploi que sur les vêtements des en-

fants de France. Henri II renouvela cet édit en 1547

et en 1549 : la prohibition fut alors étendue à la soie cramoisie ; le velours fut interdit aux gens d'église et aux habitants des villes ; les pages ne purent être habillés que de drap orné d'une simple bande de broderie en soie ou en velours ; il fut défendu aux artisans et aux gens de condition inférieure de porter des habits de soie.

On dirait que ces ordonnances, rendues au moment où la Réforme paraissait, — on croirait vraiment y découvrir une influence latente de ce grand et nouveau facteur, — ont été mieux obéies que les précédentes. Les règnes de Henri II et de François II virent se produire un arrêt sensible et même une sorte de recul dans l'entraînement effréné vers le luxe qui affolait depuis si longtemps les esprits ; le costume semble plus sévère, sans que, du reste, il ait changé de forme.

Il y a, par exemple, une grande diminution dans l'ampleur et dans la richesse du costume viril. Les bas (chausses) sont désormais de tricots variés ; les hauts-de-chausses sont de simples sphères rembourrées pour être bouffantes, qui garnissent assez ridiculement le haut des cuisses ; d'autres fois, les bas et hauts-de-chausses faisaient corps et c'était comme une poire gonflée qui enfermait les cuisses à partir du genou. Le pourpoint a pris un collet droit et les manches ajustées ; le saye n'est plus qu'un long gilet retenu par le ceinturon de l'épée. Les vêtements de dessus sont la *casaque*, la *cape* exigüe, à collet rabattu, le *manteau de reître* en cloche et, pour la bourgeoisie, la *robe* à collet droit.

L'élégante toque portée par Henri II complète bien ce costume d'une sobre richesse. La chaussure, quoique

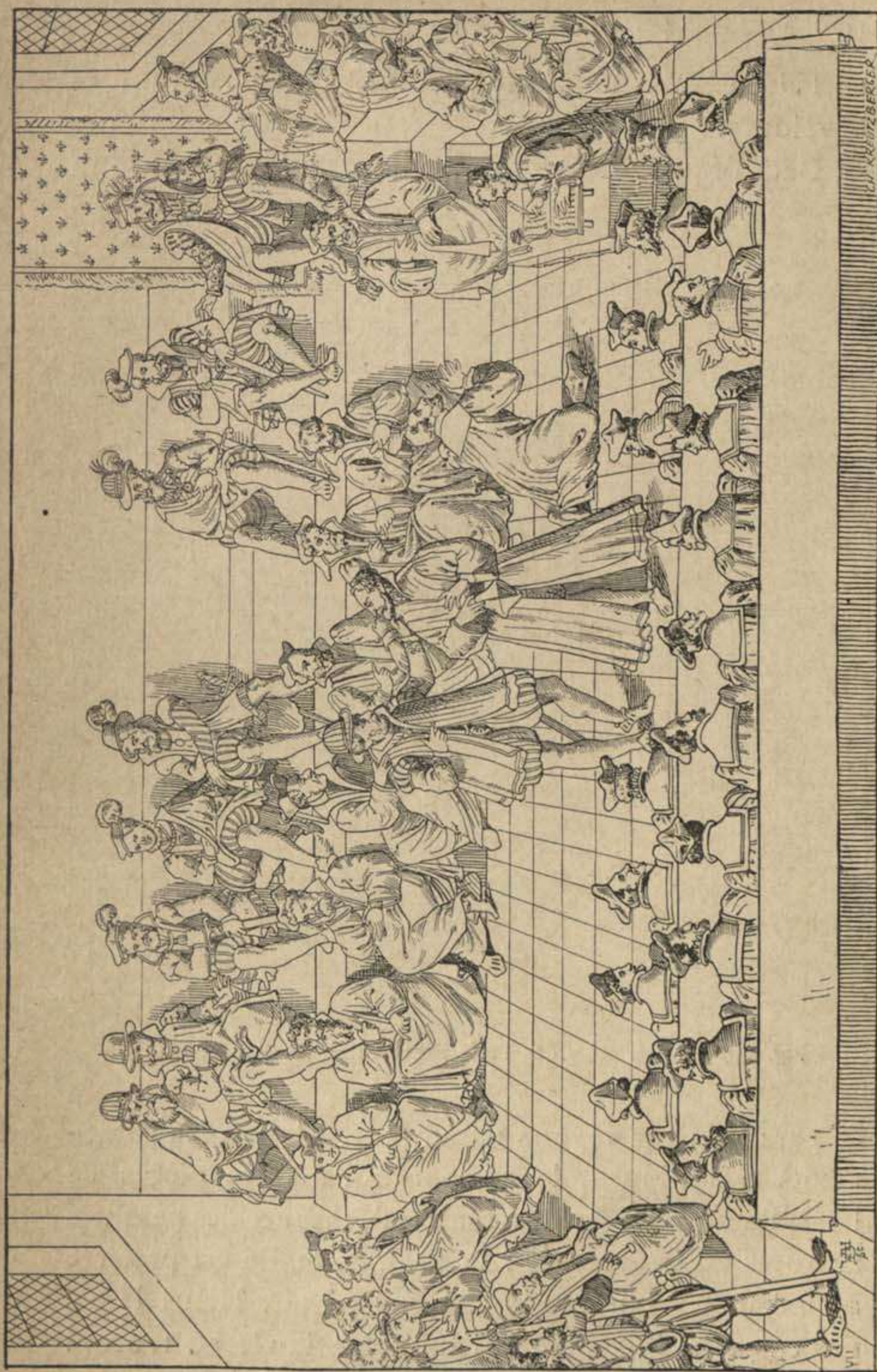


Fig. 118. — Costumes de l'époque de Henri II (Tortorel et Périsséin).

tailladée encore, moule le pied dans le cuir, le satin et le velours.

Dans l'équipement militaire, il y a toujours beaucoup

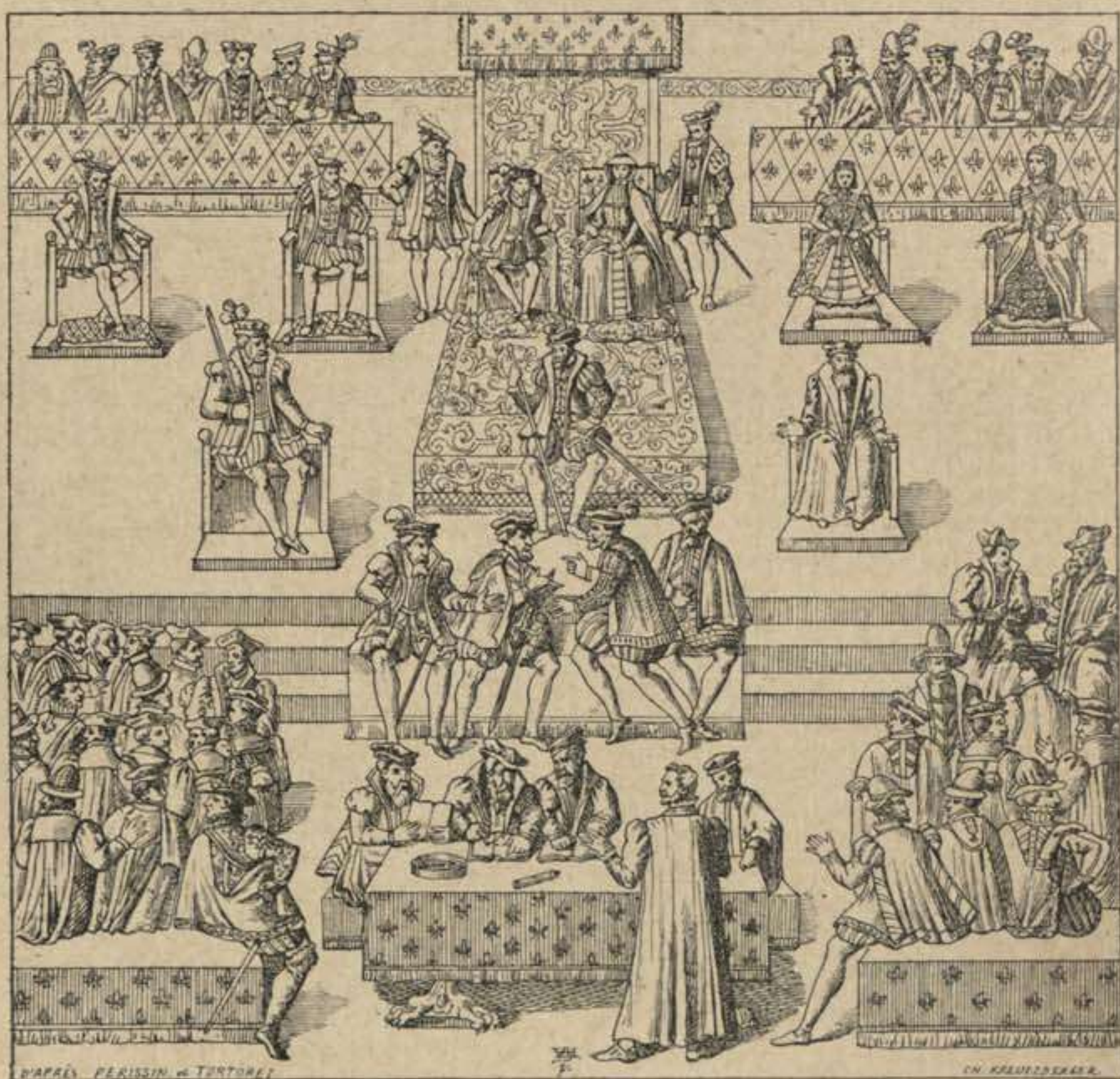


Fig. 119. — Assemblée des Trois États à Orléans (janvier 1561).

de parade ; nous voyons nommés le velours, les passements métalliques, le maroquin dans les pièces de l'habillement des *bandes*. Mais la déchéance des pesantes armures est irrévocable : la peau de buffle est préférée au métal. L'armure complète que portait Henri II n'a pas empêché l'accident qui lui coûta la vie au tournoi

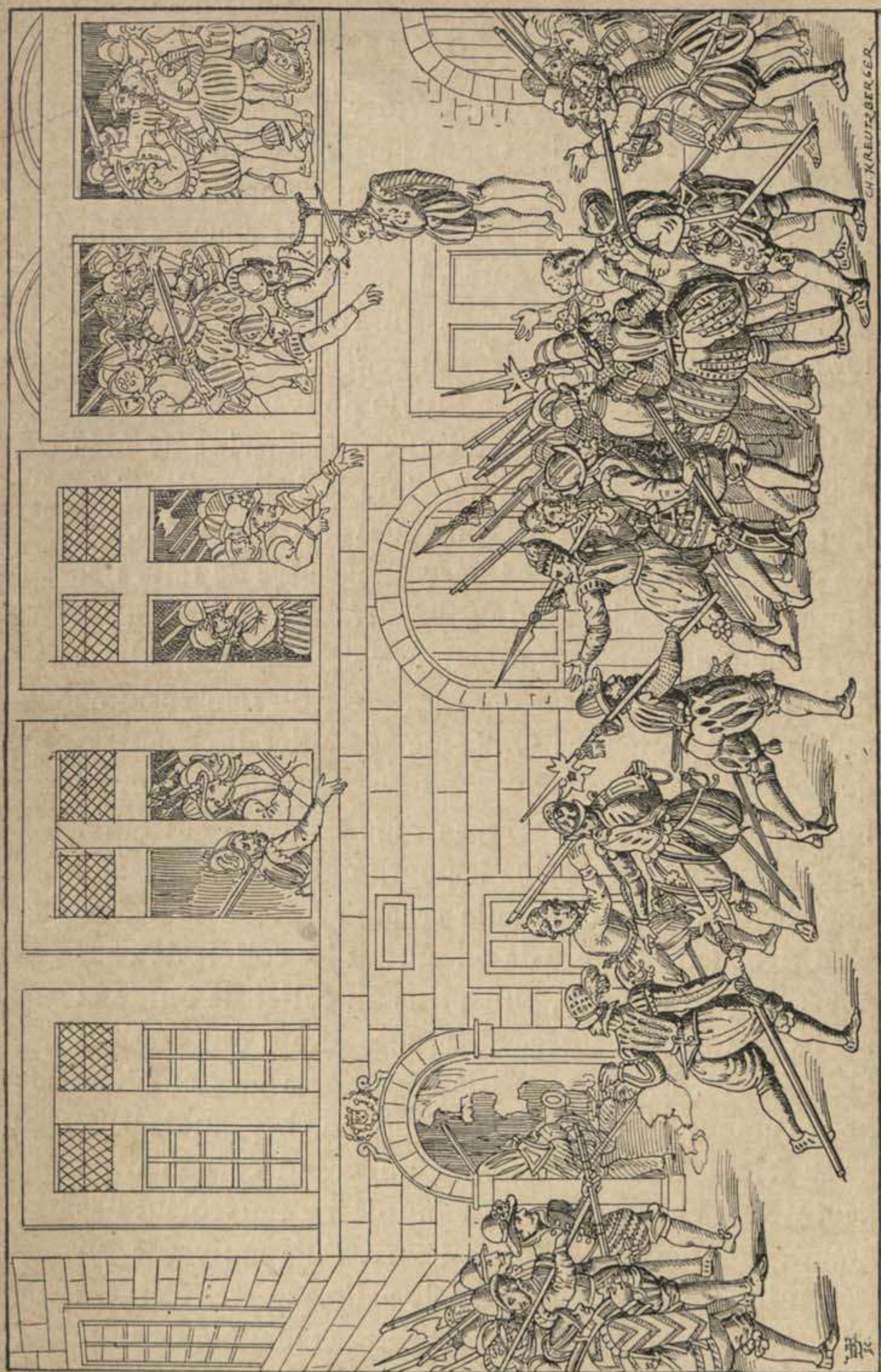


Fig. 120. — Prise de Valence en Dauphiné, avril 1562 (Tortorel et Périssin).

de la Bastille; l'heure du dernier tournoi a sonné.

Des deux règnes dont nous parlons, celui de François II n'eut guère d'importance à notre point de vue : on fut en deuil et on porta du drap à la cour par étiquette pendant toute sa durée. Il faut noter comme une nouveauté l'emploi nouveau du linge apprêté, sous forme de collerettes plissées et *godronnées*, qui donna une grande extension à l'industrie nouvelle de la dentelle. La *fraise* nous vint d'Italie et Catherine de Médicis accorda au Vénitien Vinciolo le droit exclusif de fabriquer et de vendre les collerettes ainsi nommées. On les confectionnait d'abord avec une espèce de toile très fine et travaillée à jour qui s'appelait *lacis* ou *point coupé*.

Pour plus ample information, voici comment Blaise de Montluc décrit en ses *Commentaires* un sien costume qu'il revêtit à Sienne : «... Je me fis bailler des chausses de veloux cramoisy, couvertes de passements d'or et fort découpées; car au temps que je les avois fait faire, j'étois amoureux. Je prins le pourpoint tout de mesme, une chemise ouvrée de soie cramoisy et de filet d'or bien riche (en ce temps-là on portoit les collets de chemises un peu avallez), puis prins un collet de buffle et me fis mettre le hausse-col de mes armes qui estoient bien dorées. En ce temps-là, je portois gris et blanc pour l'amour d'une dame; et avois un chapeau de soye grise fait à l'allemande, avec un grand cordon d'argent... Les chapeaux en ce temps-là ne couvroient pas grand, comme font à cette heure. Puis me vestis un cazaquin de veloux gris garni de petites tresses d'argent à deux petits doigts l'une de l'autre et doublé de toile d'argent tout découpée entre les tresses. »

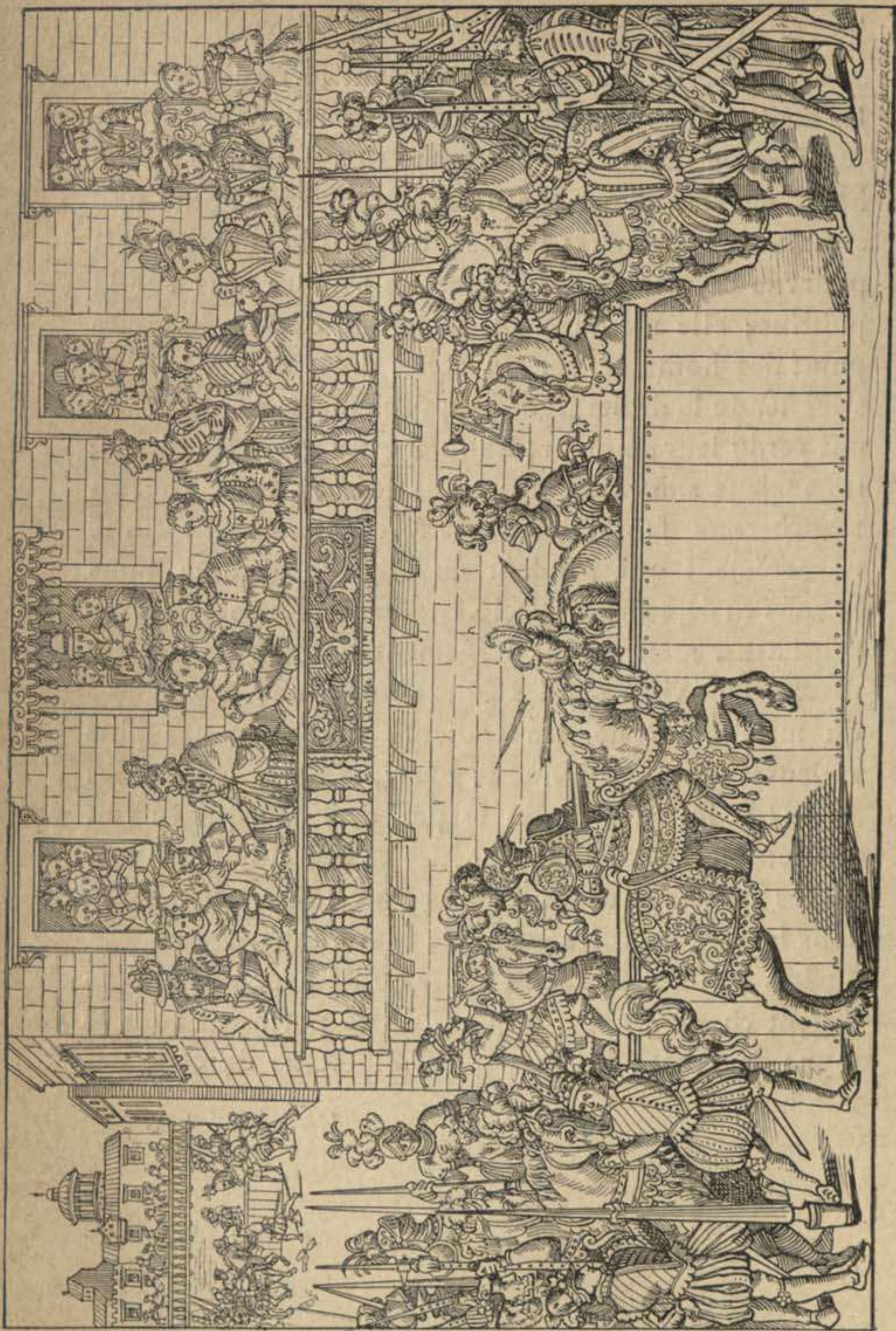


Fig. 121. — Henri II blessé à mort (d'après Tortorel et Périssin).

On voit que les puissants passaient fort à l'aise entre les mailles des vulgaires filets où se prenaient les petits.

COSTUME FÉMININ. — La vertugale est réduite à cette heure au rôle d'une simple armature, sans doute une armature de cerceaux; la basquine, qui la complète, est pourvue de manches. La robe ne s'ouvre plus sur la poitrine; elle monte droit, se ferme, comme le pourpoint des hommes, par un collet droit et tombe sans s'écarter de la droite ligne jusqu'aux pieds. Les manches ont perdu leur ampleur; les voici qui serrent le poignet; les anciens *manchons* seront transformés, il est vrai, en mancherons, fausses manches fort sottes et sans utilité ni agrément qui pendent de l'épaule comme nous l'avons vu déjà au XIII^e siècle. Les crevés, les chers crevés subsistent, mais moins largement béants : ils ont été directement visés par les édits comme une des causes du mal. Du reste, les couleurs sont devenues plus sérieuses : on affectionne le blanc, le noir, le gris, les violets et les lilas. Enfin le peu de linge qui se voit consiste en d'étroites manchettes et des collerettes empesées du genre de celles que l'on désigne justement sous le nom de collerettes à la Marie Stuart.

Les femmes semblent avoir quitté avec peine l'excellent chaperon. La toque qu'elles portèrent sous le règne de Henri II n'est guère différente de celle des hommes.

XIII

RÈGNES DE CHARLES IX ET DE HENRI III

(1560-1589)



Fig. 122. — Marie Touchet (Racinet).

Rien n'avait, en ce temps, de prise sérieuse sur le débordement du luxe. Les événements politiques n'étaient pas assez vivement ressentis, l'économie domestique n'était pas assez développée pour que tout ce qui approchait de

la cour ne cédât pas, par amour-propre et par propension naturelle, à un entraînement

dont l'exemple partait généralement de haut; mais on savait se passer de cet exemple : Charles IX, si différent de son frère, et Catherine de Médi-

cis portaient des habillements relativement modestes,

et celle-ci le deuil, au milieu d'une cour très brillante. Les derniers Valois nous ont donné, pour remplacer



Fig. 123. — Bourgeois sous Charles IX
(d'après Gaignières).

la défunte chevalerie, la conception de ces cours uniques en splendeur où chaque courtisan avait, pour ainsi dire, lui-même une cour accessoire. Cependant les temps de Réforme sont proches. La religion luthérienne a déjà eu une influence manifeste sur l'extérieur des personnes pendant le court règne de François II, dominé par la sévère figure du chancelier de l'Hôpital. Désormais l'exemple des luthériens est volontiers suivi par la bourgeoisie; les mignons de Henri III vont céder le pas aux rudes familiers de Henri IV.

Le principe du costume ne subit aucune modification sous Charles IX. Le haut du corps fut plus ajusté; les manches bouffantes disparurent; on continua de

porter la petite cape et le manteau de reître. Les chausses gardèrent leur ampleur. L'enflure de ces chausses monta et descendit au gré de la fantaisie la plus journalière : c'étaient tantôt des sphères, tantôt des cônes, tantôt de larges draperies ressemblant au pantalon de nos zouaves. Chacun de ces galbes portait un nom étranger, car on croyait imiter la mode des pays voisins. Les bas-de-chausses suivaient comme ils pouvaient ces inégalités. Quicherat croit voir l'origine des *canons* dans une sorte de genouillère qui, dans certains cas, couvrait la solution de continuité entre les bas et les hauts de chausses. Dans la boursouffure de ces dernières, on inaugura les premières poches, réceptacles invisibles qui effrayèrent assez l'esprit public pour être prohibés pendant quelque temps.



Fig. 125.

Bourgeois du temps de Charles IX
(d'après Gaignières).

Le pourpoint fut garni d'un étrange appendice; c'était une manière de tige en métal ou en quelque autre substance élastique qui faisait ressort sur le sternum et porta le nom significatif pour nous de *busc*. Cet instrument de torture fut mis à la mode par les femmes qui, pour obtenir une taille mince, n'hésitaient pas à se sangler dans un *corps piqué* qui les déformait misérablement. Le *busc* et la garniture de tiges des *corps piqués* sont bien le contraire d'un instrument orthopédique, mais leur usage ne devait pas être moins insupportable.

Par-dessus cette cuirasse, les dames vêtaient, elles aussi, un étroit pourpoint bien guindé; elles se mirent à porter des chausses (*caleçon*) comme les hommes, et conservèrent la vertugale, les cottes et la robe des règnes précédents; mais il y eut des robes de deux façons : les unes, décolletées, s'ouvraient fort loin et auraient laissé pour le moins la poitrine aussi découverte que les robes de bal de nos jours, si toutes les parties exposées n'avaient été un peu protégées contre les regards inquisiteurs par de fines collerettes à manches; les autres, montantes, étaient strictement fermées, mais très amples. Celles-là se portaient à cheval, et étaient de véritables amazones pourvues d'une queue. Les robes de gala avaient aussi la queue, qu'il fallait ramener et draper sur les reins pour pouvoir se mouvoir. Nommons encore les robes à façon de pardessus (on les nomma *bernes*) ou de casaque, ouvertes comme nous avons vu, en éventail sur les cottes qui elles-mêmes s'ouvraient sur la vertugale.

« Les robes des femmes estoient amples et plissées,



Fig. 124. — Mort du duc de Guise (d'après Tortorel et Périssain).

dit un satirique, et les manches estoient si amples qu'un bouc eût bien entré dedans; et une queue avoient à leurs robes qui estoit constamment longue de six pas, et assembloyent sous icelles, quand elles les traînoient par les grandes salles ou églises, force stercores, poussière, fanges et autres saletez : ou, si elles ne les laissoient traîner, on leur attachoit cette inutile queue sur le cropion avec un gros crochet de fer ou un bouton d'or ou d'ivoire, tellement que j'ay ouy dire à de vieilles femmes qui avoient esté de ce temps-là, qu'on en a veu qui ont esté suffoquées sous telles longues robes à queue. Et davan̄tage, fut-il hyver ou esté, il falloit par honneur les porter fourrées d'hermines ou de martes zobelines. » Lors du sacre et du couronnement de la reine Élisabeth d'Autriche, en 1574, les princesses qui figuraient dans le cortège, montées sur des haquenées blanches, étaient suivies par des écuyers à pied qui avaient pour mission de porter la queue de leurs robes. Ces queues avaient communément de cinq à sept aunes de longueur; celle de la reine Élisabeth n'avait pas moins de vingt aunes.

On avait inventé, sous les règnes antérieurs, de couvrir le bas du visage d'une étoffe, ou cache-nez, qui avait le faux semblant d'être hygiénique. Les dames préférèrent, sous Charles IX, le masque de velours noir, dernière folie à laquelle on n'eût pas encore pensé. Il est clair que d'aussi étranges aberrations ne se sont jamais généralisées. Il faut cependant les relever comme des symptômes de ce goût du factice qui arrivait à son apogée. Au moment où nous sommes, la coiffure féminine est encore le chaperon de velours noir à cornette;

on y porte aussi l'*escoffion*, sorte de bonnet de rubans qui recouvrait à peine la chevelure, chevelure apprêtée



Fig. 126. — Marie Stuart (d'après Gaignières).

au moyen de cercles de fer et de tampons placés sous les bandeaux. La tête, comme le corps, était soumise à la géhenne de la mode.

Il ne faut pas se fier aux couleurs : on a porté beau-

coup d'étoffes noires sous le règne de Henri III ; le costume ne fut pourtant pas plus sévère. Le luxe, la mignardise, on peut dire la dépravation des habits furent poussés à leurs dernières limites. Le roi était un étrange exemple de mœurs efféminées ; il poussait à des excès inouïs le soin de sa personne. Le goût des fards et des parfums datait déjà de quelques années ; le roi fit un usage quotidien des onguents odorants. Il se montrait souvent au milieu de ses mignons avec des habits de femme, les cheveux teints et frisés, les oreilles chargées de pendants, le cou orné d'un collier, sans compter l'ordre du Saint-Esprit qui se trouvait là en mauvaise compagnie, la lèvre supérieure garnie d'une fine moustache ; il porta ainsi au dernier point la passion des bijoux et le travail de la joaillerie était alors en plein progrès. Les portraits que nous avons de Henri III nous le représentent dans un costume à la fois luxueux et simple ; mais les rapports du temps sur la vie qu'on menait au Louvre sont explicites : on y lit avec stupeur les extravagances journalières de la cour et le bilan ruineux par lequel se chiffèrent les mascarades, les réjouissances du genre des noces de Joyeuse.

Le caprice régnait partout, dans les formes et dans les couleurs du vêtement. Loin d'assortir les pièces à une harmonie dont le ton était donné auparavant par les bas, on fit chaque pièce d'une couleur différente.

Les chausses étaient de vingt façons diverses, traînantes comme des grègues, exigües comme de petits bourrelets, étroites comme des fourreaux (on approchait, en ce cas, de la culotte courte) ; puis on raccourcit la *trousse* et on augmenta son volume de telle sorte que

le milieu du corps paraissait enveloppé dans un ballon gonflé d'air.



Fig. 127. — Demoiselle de la bourgeoisie sous Charles IX
(d'après Gaignières).

Le pourpoint fut dénaturé par un nouvel appendice, une bosse ou corne rembourrée qui descendait au bas de l'estomac et qu'on nommait *panse*. La taille, la cein-

ture était ainsi fortement inclinée d'arrière en avant. J'ai sous les yeux un portrait de Henri de Guise : il porte une armure boursouflée à cette même place, preuve que le métal lui-même fut plié à ces formes illogiques. La *panse* « cotonnée, callefeutrée, emboutie, rebondie », paraissait « un bast de mule ». La largeur des manches, la façon des mancherons, variaient à l'infini et l'ensemble était tout balaféré de crevés.

Jetée sur les épaules, la cape exigüe, le « gentil, petit, frisqué, gay, troussé mantelin », atteignait juste à la ceinture, tandis que le cou était entouré d'une fraise immense. La variation de nos modes paraissait incessante aux étrangers. « On a toujours le manteau posé sur une seule épaule, écrit un secrétaire de l'ambassade vénitienne, une manche du pourpoint ouverte et l'autre boutonnée. Ces changements de costume chez les jeunes gens exigent des dépenses considérables. Un homme de la cour n'est pas estimé s'il n'a vingt-cinq ou trente habillements de différentes façons et s'il n'en change tous les jours ». On portait encore la tabarre, le long manteau de reître, mais peu. Le col rabattu avait fait son temps (on l'avait porté même avec l'armure) ; voici venir toute la variété des jeux qu'on peut faire avec des lés de mousseline empesée « godronnée à tuyaux d'orgue, fraisée en choux crespés », avec les fraises semblables à des meules de moulin ou à des bassins portant une tête décollée.

Pour le couvre-chef, il allait de la forme conoïde à la forme plate, se développant d'une coudée tantôt en hauteur, tantôt en largeur, pareil à un pain de sucre ou à un « cul d'assiette avec un rabat plus que sesquipédal » !



Fig. 128. — Costumes de l'époque de Henri III.

Chose bizarre ! ces hommes chargés de dentelles et de bijoux ne quittaient jamais l'épée et la dague. Les mignons de Henri III étaient de fines lames ; sauf ce détail on aurait de la peine à rien relever de viril à la cour. « Le roi, dit l'Estoile, ouvroit son pourpoint et descouvroit sa gorge. » Les femmes se montraient, la peau couverte seulement de toile fine, « avec un point coupé (dentelle) à la gorge ». « Les plus belles et honnestes dames de la cour estant à moitié nues et ayant leurs cheveux espars furent employées à faire le service » dans un banquet donné par la reine mère à Chenonceaux.

On ne vit oncques prodigalité pareille à celle que le roi déploya aux noces de Joyeuse. Quelques-uns des convives portaient des habits qui avaient coûté dix mille écus ; Henri III dépensa pour sa part environ six millions de notre monnaie. « La toile d'or et d'argent, dit l'Estoile, les accoustrements des pages et laquais, le veloux et la broderie d'or et d'argent n'y furent non plus épargnés que si on les eût donnés pour l'amour de Dieu. »

C'eût été merveille que le costume des dames n'eût pas été droit à l'exagération, et peut être, au vrai, l'exemple partait-il d'elles. Jusqu'à la taille, en effet, jusqu'à la taille inclusivement, il ne s'en faut guère qu'on ne puisse confondre la mise d'un jeune seigneur et celle d'une « haute et honneste dame ». Le bizarre déplacement de la ceinture obtenu par la nouvelle coupe du pourpoint viril, et l'adjonction de la panse sont l'imitation du corsage que portaient les élégantes. Ce corsage, sanglé à la taille, était muni d'une pointe rigide avalée fort bas. De cet étranglement partait un

renflement général, des formes cylindriques, des lourdes cottes plissées : on l'obtenait par une façon nouvelle de l'armature, de la *vertugale* qu'on nomma plus volontiers à partir d'alors *vertugade*. Le corsage s'enflait aussi; il avait de grosses manches bouffantes — elles égalaient bien la grosseur du corps — serrées au poignet, et son encolure venait mourir en pointe. Voilà l'origine des *paniers* et des *manches à gigots* que nous verrons revenir plus tard. La fraise, puis le col, tous deux énormes, ne pouvant faire le tour du cou comme cela arrivait pour les hommes, se relevaient droit derrière, semblant sou-



Fig. 129. — Tapissérie du musée de Cluny.
(Henri III.)

tenir la nuque et les faux cheveux qui surchargeaient la coiffure. Collerette et coiffure étaient un chef-d'œuvre de l'application du fil d'archal à l'architecture de la tête. Si l'on ajoute encore les voiles, le masque, la profusion de chaînes et de bijoux qui pendaient des cheveux jusque sur le front

sous l'*attifet*, l'*escoffion* et le *chaperon*, on sera effrayé du poids de tant d'apprêts, les plus inouïs qu'on eût vus autour d'une tête de femme. N'oublions pas que les dames portaient les gants, le *manchon* et l'*éventail*.

Les pieds étaient chaussés de mules. Certes, il fallait avoir grand air et noble démarche pour faire figure sous ce déguisement paradoxal, sous cette mouvante mascarade.

C'est à dater du xvi^e siècle seulement que le noir devint la couleur du deuil; mais la famille royale avait le privilège qu'en pareille circonstance les rois se mettaient en violet et les femmes en dessous blanc, et en dessus violet ou gris. A la mort de son père, François II prit une robe violette, longue de plus de trente aunes et un manteau dont les cinq



Fig. 130. — Tapisserie du musée de Cluny. (Henri III.)

queues déchiquetées étaient portées par des princes du sang. A la mort de Marguerite de Clèves, Henri III, son amant, porta durant plusieurs jours un habit dont les aiguillettes et les garnitures étaient couvertes de *brandons esteints*, de larmes et de têtes de mort.

XIV

RÈGNE DE HENRI IV; RÈGNE DE LOUIS XIII;
MINISTÈRE DE RICHELIEU (1589-1643)

Le règne de Henri IV fut une période de transition lente.

Il fallut les horreurs de la guerre civile aux portes même de Paris d'alors pour produire le premier moment d'arrêt dans cette progression artificielle du luxe. Au fond, l'avènement au trône d'une nouvelle branche et la fin de la famille des Valois creusa un fossé profond entre la société qui se réclame du grand nom de la Renaissance et la société naissante qui inclinait vers un idéal monarchique plus largement assis. Pendant ce règne, le costume des hommes fut à peu près ce qu'il était sous Charles IX et Henri III, tout en prenant insensiblement un cachet plus sévère. Les formes n'ont pas foncièrement changé; la cour ne fut pas essentiellement modifiée, grâce au caractère du prince; la toilette féminine surtout continua d'être un étonnant mélange d'étoffes de mille nuances, un ruineux assemblage de chiffons chamarrés.

Pour bien marquer qu'il y a cependant des indices d'un retour à des formes relativement plus naturelles, disons tout de suite qu'il s'est fait une sorte de détente dans le costume masculin. La parure efféminée des mignons disparut complètement : les protestants don-

nèrent le ton à leur tour, proscrivirent les bizarreries de forme et les couleurs voyantes, et inaugurèrent une ère de simplicité qui ne laissait pas que de réserver

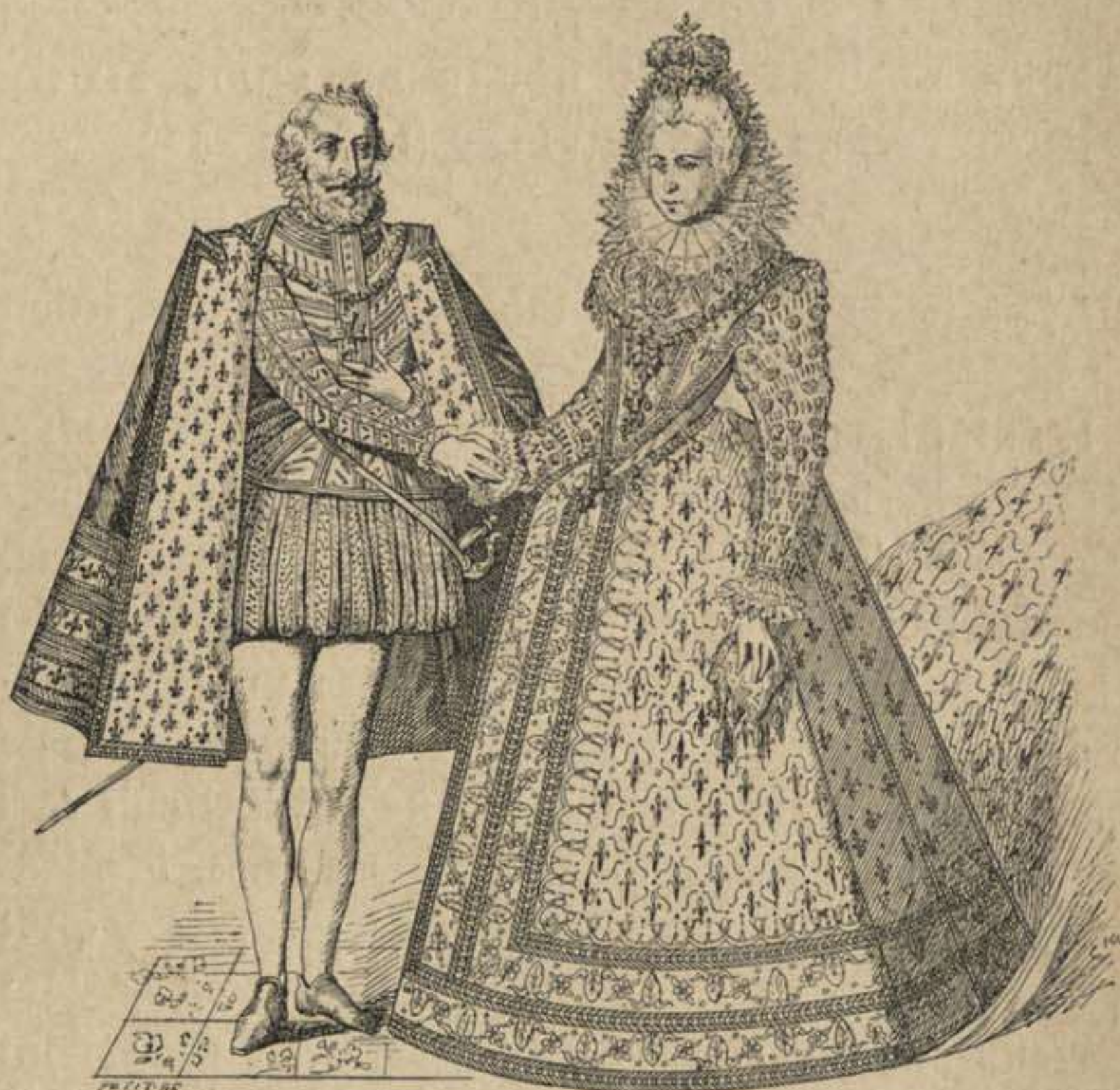


Fig. 131. — Henri IV et Marie de Médicis
(d'après une gravure du temps).

une bonne place à l'élégance et à la recherche. D'autre part, les catholiques se piquèrent au jeu et les Parisiens du temps de la Ligue introduisirent plusieurs réformes dans leur habillement. « A Paris, dit un document contemporain, on voit une si grave réformation au retranchement du luxe, qu'il est impossible de le croire à ceux qui ne le voyent, et semble plustost

que la bombance en soit du tout bannie et déchassée pour un temps; jusque-là même que quand une damoi-



Fig. 132. — Costumes de l'époque de Charles IX
(d'après une gravure de Marc Duval).

selle porte une freze à la confusion, mais un simple rabat un peu trop long, ou des manches trop découpées, les autres damoiselles se jettent sur elle et lui arrachent son collet, ou lui deschirent sa robe. Enfin vous ne voyez plus dedans Paris que du drap au lieu

de soye, et de la soye au lieu de l'or; lesquelles choses, à la vérité, y estoient trop prophanées de ceux mesmes à qui il convenoit le moins; ce que le roy n'a jamais pu faire observer, ny par l'interposition de son autorité royale, ny par la force de ses édicts pénaux. »

Quand l'admirable politique de Henri IV eut pacifié la France, et ramené la prospérité jusque dans les chaumières, on vit reparaître les vieilles et coûteuses modes d'antan, surtout chez la noblesse de vieille souche. Ligue et Réforme, guerres civiles et religieuses n'avaient pu changer les mœurs des grands qui souvent n'avaient plus d'autre manière de se signaler que d'arborer des costumes uniques en richesse. Bassompierre nous avoue dans ses *Mémoires* qu'il se montra un jour à la cour avec un habit de drap d'or à palmes, orné de cinquante livres pesant de perles et qu'il dut avoir recours au jeu pour payer les 14,000 écus que ce harnachement lui coûta. Il faut croire aussi que l'art du teinturier fit à cette époque d'étonnants progrès, car Agrippa d'Aubigné n'énumère pas moins d'une trentaine de nuances à la mode : ventre de biche, zinzolin, amarante, nacarade, astrée, céladon, *triste amie*, *Espagnol malade*, fleur mourante, etc. L'inventaire des effets de toilettes laissé par Gabrielle d'Estrées et dressé à sa mort, mentionne dix-neuf manteaux de la dernière richesse, des *cotillons* de drap d'or de Turquie, des robes de satin couleur pain bis, doublées de taffetas incarnat, etc. Le 13 novembre 1583, au rapport de l'Estoile, cinquante jeunes femmes de bonne famille avaient été conduites au For-Lévesque, « contrevenantes en habits et en bagues à l'édit de réformation promulgué

quelques mois auparavant. » Henri IV lança deux ordonnances (en 1601 et 1606) dont l'une fait défense « à tous habitants du royaume de porter ni or ni argent sur les habits, exceptés les filles de joie et filoux à qui nous



Fig. 133. — Costumes de l'époque de Henri IV
(d'après une gravure du temps).

ne portons pas, dit-il, assez d'intérêt pour nous occuper de leur conduite ».

Le pourpoint est rentré dans l'ordre; plus de baleines; plus de busc ni de panse. Les chausses restent bouffantes, mais les trouses descendent souvent jusqu'aux genoux; un nœud de rubans garni de dentelles les arrête au-dessus du genou en guise de jarretière.

La fraise s'éleva un instant à des dimensions folles, — dépassant la tête de plus de un pied de hauteur; — puis elle reprit des proportions modérées; d'ailleurs



Fig. 134. — Dames de l'époque de Henri IV (Paul Lacroix).

elle va s'effaçant devant le col rabattu (*rabat*). La cape remplit derechef son office de manteau contre la froidure; les petites toques s'en vont; on adopte le chapeau à larges bords relevés sur le front, « plus garni de plumes en l'air qu'une autruche n'en peut fournir ». Cette dernière mode dura jusqu'aux dernières années de Louis XIII pour reparaître sous la Révolution.



Fig. 135. — Costume de cour sous Louis XIII
(d'après Crispin de Pas).

Henri IV n'eut pendant de longues années d'autre

chaussure que la botte des camps ; puis il prit et on prit



Fig. 136. — Costume de cavalier sous Louis XIII
(d'après Crispin de Pas).

avec lui le soulier à pont, haut de talon et carré du bout.

La jupe des femmes ne cessa pas pour cela d'être un



Fig. 137. — Costume d'un gentilhomme de la suite.
du roi Louis XIII (d'après Crispin de Pas).

vrai monument ; par-dessus l'imposante vertugade, les

cottes et la robe faisaient trois ou quatre enveloppes superposées, aussi diverses par le tissu que par leur couleur. A côté de l'importation des tissus étrangers ou exotiques, nous voyons l'industrie de la soie devenir nationale, surtout dans l'important centre de Lyon; la soie brochée se fabriquait à Paris même. Henri IV propagea activement la culture du mûrier; on en acclimata jusque dans le jardin des Tuileries. Les corsages furent taillés sur le même patron que précédemment; mais, notable modification, les dames fixèrent en arrière de la table des sortes de ballons ou de coques bouffantes intermédiaires entre les paniers et le manteau de cour, et garnirent de deux coques analogues le haut du corsage. Cela faisait l'effet des élytres des insectes, du hanneton par exemple, entr'ouvertes sur le fin tissu des ailes.

Nous avons dit que la fraise et le collet étaient encore en pleine extravagance; les manches, manchons et bourrelets y adaptés ne sont guère plus raisonnables qu'aux temps immédiatement antérieurs; les pieds eux-mêmes sont torturés par la vogue du soulier à pont, garni d'un haut talon et d'une pièce qui rejoignait ce talon à la semelle; ils ont peine à porter cet édifice monstrueux dont la vertugale était l'énorme base. Encore une dizaine d'années et cet édifice va s'écrouler tout d'un coup... Sans doute la persistance de cette mode s'explique par l'avantage qu'elle présentait aux femmes maigres de cacher l'absence des formes, et aux grasses d'amincir leur taille en élargissant les hanches. N'est-il pas curieux que nous l'ayons vue reparaître en 1855 avec le même cachet d'exagération? Toutes les

bizarreries des modes, depuis le xvii^e siècle jusqu'à l'heure présente, comme le remarque fort bien Louandre, paniers, *tournures* postiches, manches à gigots, tailles comprimées jusqu'à déformer le buste, fausses hanches, crinolines, volants, tout cela se retrouve sous d'autres noms dans la parure des femmes du xvi^e siècle.



Fig. 138. — Costumes de l'époque Louis XIII.

Sous le règne de Louis XIII, quand on considère d'un peu haut les évolutions du costume, on voit qu'il resta, sauf de faibles modifications, ce qu'il était à la mort de Henri IV, au moment du déclin définitif des modes de la Renaissance. Il nous semble que les hommes ont rarement porté, dans l'histoire, un costume plus seyant et plus noble que fut celui-ci. Il est vrai qu'au sortir des extravagances que nous venons de décrire dans les chapitres précédents nous sommes plus

faciles à contenter en fait de sobriété. Agrippa d'Au-



Fig. 139. — Costume d'écuyer sous Louis XIII
(d'après Crispin de Pas).

bigné était moins indulgent que nous lorsqu'il persiflait les modes des premières années de Louis XIII.



Fig. 140. — Seigneurs Louis XIII, d'après Callot.

« Pour paraître à la cour, dit-il en vrai puritain, il faut un pourpoint de quatre ou cinq taffetas l'un sur l'autre et des chausses dans lesquelles, tant frise (toile de frise) qu'escarlata, je puis vous assurer de huit aulnes d'estoffe pour le moins... Fault porter en esté cette embourrure (le *lodier*). Puis après vous faut des souliers à cric ou à pont-levis, décolletés jusqu'à la semelle... Il y a après la diversité des rondes à double rang de dentelles, ou bien fraises à confusion... etc. »

Voici à ce sujet l'analyse de l'excellent commentaire de Quicherat. Les *lodiers* en question sont les chausses flottantes qui ont détrôné les poires des galants du temps de Henri III, et les chausses découpées en lanières; d'Aubigné les compare à des couvertures de lit et entend se railler de leur ampleur. « Vers 1628 on disait avec une intention également ironique : hauts de chausses à fond de cuve. » Puis, tout cela changea, l'habillement des cuisses descendit, sans ampleur ridicule jusqu'au milieu de la jambe, à peu près au point où les bottes arrivaient. D'après Quicherat, l'idée de cette réforme aurait été suggérée par l'introduction du *pantalon*, sobriquet par lequel on désignait les longues culottes de certains personnages de la comédie italienne popularisés par les ballets auxquels la cour prenait grand plaisir. Se figure-t-on Richelieu dansant la *sarabande* devant Anne d'Autriche, vêtu d'un pantalon de velours vert agrémenté aux jarretières de sonnettes d'argent?

« Le pourpoint est toujours le pourpoint à la Henri IV garni d'épaulettes et d'ailerons; mais il descendait en pointe à la ceinture. Il était tailladé menu sur toute sa superficie, ou à grandes fentes seulement

sur les bras et la poitrine. C'était la *petite* et la *grande chiquetade*. Le collet, de renversé qu'il avait été, devint droit, ce qui fit tomber la mode des cols de chemise rabattus. On eut en place soit des rotondes, ou cols montés sur du carton, soit des fraises à plusieurs rangs de fronces inégales qui étaient les *fraises à confusion* (*v. supra*, p. 171)... Le commun disait toujours la *cape* quand les puristes affectaient de dire le *manteau*. Au lieu d'être toute raide sur les épaules, elle put se draper sur un bras ou autour du buste... Les casaques redevinrent de mode sous le nom de *calabres* et de *roupilles*; les *hongrelines*, *cabans*, *royales*, *balandras*, *houppelandes*, *mandilles*, *roquets* rentraient dans la catégorie des manteaux de pluie ». Les « manteaux à la Balagnie » doivent s'entendre dans le même sens. Cela comportait un lourd collet; le *col vidé* n'en avait point.

La multiplicité des formes qu'affecta le pourpoint nous empêche d'essayer même une énumération superficielle. Contentons-nous de dire que, vers 1620, le pourpoint se fit plus léger et qu'on fut moins prodigue de ces coups de ciseaux qui gâtaient toute une étoffe pour la vanité d'en montrer une autre par-dessous la première. A l'époque du grand ministère de Richelieu, il y avait pourtant encore des pourpoints à *grande taillade*, tombant par devant en pointe. Mais ce n'est plus cette ancienne cuirasse rembourrée qui matelassait le giron des mignons qu'on appelle ainsi, c'est un gilet quasi flottant et d'allure tout aussi martiale; ce gilet avait des basques retaillées, était arrêté par un ceinturon et traversé par le large baudrier où pendait l'épée. Le pourpoint revient donc à sa véritable destination qui est

d'être le premier vêtement porté sur les bouillons de la chemise. « Après la défense du clinquant, dit Qui-cherat, il acquit la sobriété qui lui manquait. On ne



Fig. 141-142. — Costumes de l'époque de Louis XIII
(Paul Lacroix, d'après A. Bosse).

s'habilla plus guère que de couleurs neutres ou sombres. Les garnitures de boutons remplacèrent celles de rubans. La coupe du pourpoint fut charmante. Il devint comme une veste ajustée sur le haut du buste et boutonnée du cou au sternum. Plus de ceinture; les pans s'écartaient vers le bas et laissaient voir un bouillon de la



Fig. 143. — Costumes de dames, d'après Callot (d'après Paul Lacroix. — Firmin Didot, éd.).

chemise. Celle-ci apparaissait encore à la fente des manches du pourpoint, qui restaient en partie boutonnées. »

En ce temps, on affectionna les grands feutres ou castors à plumes pour coiffure et on ne porta guère autre chose ; mais la chaussure fut fort variée, si la coiffure ne l'était pas. Citons particulièrement :

1° Les grandes et étroites bottes de chasse, qu'on passait quelquefois dans des socques (*pantoufles*) ;

2° Les *lazarines* ou bottes courtes ; faites pour se combiner avec les chausses en pantalon ;

3° Les bottes basses à revers épanoui qu'on adopta vers 1625 ;

4° Les souliers nommés par d'Aubigné. Il fallait de riches bas lorsqu'on allait jambe à découvert ; comprenez des bas de soie, — surtout de soie rouge. — (Bas de Milan.) Les femmes eurent des bas tout aussi beaux, bien tirés dans leurs souliers, leurs *muletins* et leurs patins de velours.

On sait que Louis XIII ayant repris les cheveux longs, abandonnés sous les règnes précédents, les gens de cour s'empressèrent de l'imiter ; beaucoup durent déguiser leur calvitie sous des cheveux d'emprunt et telle fut l'origine de cette mode des perruques dont héritèrent toutes les classes aisées du xvii^e siècle.

Costume féminin. — L'habillement des femmes fut plus lent à se corriger.

La réforme commença par les corsages ; on les arrêta où il est logique et on les ferma au point où les convenances l'exigent. La vertugade (on dit aussi maintenant le *vertugadin*) est devenue une armature plate qui enserre le corps comme un éventaire circulaire d'où les plis tom-

bent tout droits. Aux crevés ont succédé les bouillonnés. Emmanchures et encolure sont garnies de *rebras* ou de manières de cravates (*rabats*) en dentelle. Mais si nous arrivons aux belles années de Louis XIII, nous trouvons qu'une sorte d'atticisme a prévalu sur ces débris



Fig. 144. — Portraits et costumes, d'après Lenain.

de modes surannées. « Rien de plus gracieux, dit Qui-cherat, que la coupe de l'habillement depuis les épaules jusqu'aux pieds. *Pour la première fois depuis des siècles, le buste se montra sans être déformé par la robe.* Celle-ci était devenue une espèce de manteau ajusté ou redingote largement ouverte. Très étoffée par derrière, elle formait de gros tuyaux sous la taille qui était haut placée dans le dos et faisait chute des deux côtés vers les hanches. Elles traînaient par le bas. De larges manches

fendues dans toute leur longueur, se fermaient au milieu du bras par un nœud de ruban. »



Fig. 130. — Costume sous Louis XIII
(P. Lacroix, d'après A. Bosse).

On voit que le mot robe a conservé intacte sa signification première de manteau, de surtout. La robe, au sens que nous entendons aujourd'hui, est constituée par la jupe ou jupon, ou, pour mieux dire, par un bas de jupe et un corps de jupe, termes qui s'expliquent d'eux-mêmes. Au temps qui nous occupe le bas de jupe tombait en beaux plis, mais sans ampleur exagérée, jusqu'à terre; le corps de jupe, lacé ou agrafé, était échancré fort bas et garni de pans tailladés. On

voyait tout le devant de ces deux pièces par l'écartement des lés de la robe. Un *demi-ceint*, une tresse de soie garnie de morceaux de ciselure pendait sur la jupe; on y accrochait les menus objets nécessaires au

ménage. Un fichu léger, garni d'un col de dentelle (*rabat*) ceignait gracieusement le cou.

En même temps qu'on dégagait cette partie du



Fig. 146 et 147. — Dame et seigneur sous Louis XIII
(Paul Lacroix, d'après A. Bosse).

corps on commença à ne plus couvrir la tête. Le chaperon, toujours en faveur chez les gens du commun, et de rigueur sur la tête des veuves, disparut vers 1620 de la toilette élégante. On n'en donna que plus de soin à l'arrangement des cheveux, à l'ajustement des hautes

perruques, à la frisure des mèches. On fit avec tout cela une sorte de dôme étiré en hauteur, grâce à des tampons. A peine posait-on sur cet édifice quelques nœuds ou quelque menues voilettes de dentelle, analogues au bonnet des dames anglaises de nos jours.

Un gros changement moral, c'est que les femmes devinrent des ménagères, vaquèrent aux soins domestiques et reprirent leur rôle de mères de famille avec des habitudes plus sédentaires. Entourées de leurs servantes, les dames de la bourgeoisie, de ce tiers état qui acquérait tant d'importance, allaient et venaient au logis dans une tenue d'intérieur fort simple, couvertes d'une casaque qu'on nomma *jupon* ou *veste*. Quicherat remarque que les commères, les servantes, les paysannes, ne portaient pas la robe qui les aurait gênées; « elles s'habillaient de la hongrelaine et du tablier par-dessus le bas de jupe. Les trois pièces font encore partie, dit-il, du costume des sœurs de charité dont l'institution remonte au temps où régnait cette mode ».

Les occasions de se parer étaient devenues plus rares; elles ne manquaient pas cependant. Les bijoux, les gants étaient fort recherchés. La mode des masques s'en allait; mais celle des mouches était soigneusement conservée par les élégantes.

XV

RÈGNE DE LOUIS XIV
(1643-1715)

Le règne de Louis XIV se décompose en trois phases assez distinctes : tant que le jeune roi fut sous la tutelle de Mazarin, l'effet de son orgueilleuse volonté ne put se faire sentir ; il assista à la plus ridicule des révolutions, la Fronde, connut presque le dénûment à Saint-Germain et se trouva tout d'un coup maître absolu. Sa froide et solennelle figure plana cinquante ans sur la France avec la même majesté. Puis le soleil s'éclipsa et une part de la grandeur française déclina avec lui. Nous trouverons dans l'histoire de chaque pièce du costume, en la prolongeant pendant toute l'histoire de ce grand règne, l'image de ces vicissitudes.

Habillements masculins, ordonnances somptuaires. — Il faut croire qu'on s'amusa beaucoup en dehors de la cour pendant les années de la minorité du roi, car on y vit fleurir une nouvelle galanterie ; nous avons raison de la nommer ainsi, car on appela *galants*, sous la Fronde, toute une catégorie de jeunes gens élégants qui prirent le nom des nœuds de rubans (galants) par eux substitués aux parements sur l'habit. En 1644, puis en 1656, Mazarin lança contre la funeste et ruineuse passementerie deux édits : il faut croire que leur effet fut court car le roi dut en renouveler les articles pro-

hibitifs en 1664. Cette chasse à l'or converti en brocards, en broderies ou en paillons (nous avons onze ordonnances signées de Louis XIV contre l'emploi du métal à la décoration des habits), ne céda que devant la



Fig. 148. — Costume de mousquetaires, d'après Duchâtel (Louvre).

ferme volonté du roi, poursuivie sans défaillance pendant un si long règne. A dix-huit ans il se montrait déjà vêtu d'un pourpoint de velours uni, sans broderies ni rubans; son exemple en ce temps n'avait pas d'autorité; mais, quand tout plia devant lui, il ne négligea jamais de montrer nettement son goût et ses préférences, qui prirent force de loi,

ou, pour mieux dire, furent universellement imités.

De bonne heure, le pourpoint fut raccourci et le haut de chausses vint pendre sur les hanches de façon à laisser passer tout à l'entour de la ceinture un flot de linge. Les manches fendues cessèrent ensuite de plaire au grand arbitre de la mode : on débuta par les raccourcir aussi au grand bénéfice de la chemise, puis on

les ferma définitivement. Modifications inutiles : les jours du pourpoint étaient comptés : il comportait, comme nous l'avons vu, trop d'ornements futiles. L'habit militaire le remplaça complètement vers 1670 et fournit à l'habit civil ses deux pièces capitales, la *veste* et le justaucorps. L'antique pourpoint lutta longtemps ; on le trouve sur le dos des bons bourgeois fort avant dans tout le xvii^e siècle et nous le rencontrons dans tous les auteurs classiques du siècle ; mais on ne le nomme plus parmi les vêtements à la mode ; il a disparu de la cour.

Justaucorps et *veste*, étaient deux tuniques ajustées, sans ceinture, qui se boutonnaient l'une sur l'autre, et se taillaient dans les draps riches et forts des fabriques françaises restaurées par Colbert. La veste hérita en partie des décorations de dentelles, de rubans, de broderies du pourpoint.

L'habit n'eut guère d'autre fioriture qu'un flot de rubans ou épaulettes, sur l'épaule droite. Encore cela sortit-il d'usage à la fin du siècle. Mais justement, à cette époque, le terme d'habit changea d'application ; il servit à désigner le justaucorps ; il se fit entre la forme de ces deux pièces un compromis d'où sortit celle que nous portons aujourd'hui sous le nom anglais de redingote. On connaît bien l'habit en quelque sorte classique des belles années de Louis XIV ; ajusté jusqu'à la taille tombant déjà en une jupe arrêtée aux genoux, il a des manches logiques, à peu près semblables aux nôtres sauf qu'elles sont plus larges et s'évasent joliment sur l'avant-bras en un parement très orné. Le large baudrier où était passée l'épée coupait en diagonale cette

mise sévère, dont la couleur varia dans les teintes brunes plus ou moins foncées.

Les *chausses*, les larges chausses, tiraient à leur fin en même temps. A peine si les valets, assujettis à un uniforme, et les bourgeois réactionnaires consentaient à s'en vêtir encore (notez que celles des pages prirent dès lors le nom de culottes). Au milieu du règne, on suivit de préférence une mode étrangère, d'importation hollandaise, celle des *rhingraves*; « c'était, dit Quicherat, une ample culotte qui tombait tout droit comme un jupon; mais la doublure se nouait aux genoux. » cette mode dura jusque vers 1680, mais les rhingraves allèrent en se raccourcissant dans le temps. A travers toutes ces hésitations, on sent que la véritable culotte va prendre le dessus.

Il s'ensuivit que les bas devinrent une chose fort importante dans un costume recherché; il était d'usage de les assortir à la couleur de l'habit. Les premiers bas de coton, qui remplacèrent les bas de soie venus de Milan, puis d'Angleterre, datent des dernières années du xvii^e siècle; on les attachait par une jarretière au-dessus du genou.

Les *canons* avaient justement pour but de rejoindre l'une à l'autre ces deux pièces, les chausses et les bas. Nous avons vu, dans le chapitre XI, leur origine. Ce furent de vraies manchettes adaptées aux jambes, des flots de rubans et de dentelle « à double rang de toile soit de batiste, soit de Hollande, avec deux ou trois rangs de point de Gênes » retombant sur les bottes et tenus par la même coulisse qui serrait les rhingraves ou les culottes. Pareils falbalas disparurent lorsqu'on



Fig. 149. — Costumes de seigneurs sous Louis XIV.

adopta la tenue plus martiale de 1670. L'adoption de la culotte leur porta un coup fatal, car avec les bas apparents et longs ils n'avaient plus de raison d'être.

Mêmes vicissitudes dans l'histoire du collet qui encadrait la tête. On s'en tint d'abord au *rabat* ou collet rabattu ; puis on attacha ce collet avec une *cravatte* de dentelle. Les rabats s'étalèrent sur la poitrine en larges flots de *points coupés*. Enfin le rabat céda la place à la cravate à l'adoption du justaucorps et de la veste. Un beau flot de dentelles postiches, ainsi nommé, s'attacha au cou par un ruban ; le lien du rabat était donc devenu la pièce importante, d'accessoire qu'elle était, et réclamait à son tour le secours d'un autre lien. En 1693, sous le nom de *chaconne* apparut un ruban qui, distinct de la cravate, vint flotter sur l'habit déboutonné ou sur le jabot.

Expliquons ce mot de *jabot*. C'est ainsi qu'on baptisa l'ouverture de la chemise sur l'estomac, « laquelle il faut toujours voir avec ses ornements de dentelles, dit un texte, car il n'appartient qu'à un vieil penard d'être boutonné tout du long. » Toile de Hollande et point de Gênes y sont prodigués. Le jabot passa d'usage quand on se boutonna et que la chemise se montra à la ceinture en gros bouillons.

Entre la cape Henri III et la houppelande, il y avait un milieu. Pour se préserver des intempéries, on porta sous Louis XIV des manteaux demi-longs à manches et boutonnés qu'on appela *brandebourgs*, du nom de leur garniture qui tirait elle-même son nom de son origine allemande. Il n'y eut plus, d'après Quicherat, de manteaux longs que les manteaux d'apparat, manteaux

de pairie ou de chevaliers du Saint-Esprit, de haute magistrature ou de deuil.

L'extrême prodigalité de rubans sur tous ces objets est un fait digne de remarque. L'épaule, l'ouverture du pourpoint, les canons, la ceinture même des rhingraves et des chausses où ils s'étagent à la place de la braguette tombée en désuétude, en sont copieusement garnis.

Le roi ayant manifesté qu'il n'aimait pas le grand feutre que son père avait si bien porté et s'étant décidé, quoique avec peine, à porter les perruques (ce fut en 1673 et encore n'aima-t-il pas qu'on poudrât les siennes, ce qui devint si fort à la mode après 1700), les chapeaux furent bas de forme et à bords plutôt étroits. Nous disons étroits en pensant au développement de ces bords de feutre qu'on voit aux chapeaux des élégants de 1620, par exemple; mais leur développement était encore bien suffisant pour qu'on pût y enrouler bellement de grandes plumes. A la fin du règne on retroussa ces bords sur trois côtés et la plume ne tarda pas à être supprimée. Ainsi fut créée une forme universellement connue que nous retrouverons au chapitre suivant.

La botte eut son beau temps sous Louis XIII et Louis XIV, non pas toujours la botte militaire, mais une botte bâtarde, où il entraient bien autant de dentelles que de cuir, épanouie à mi-jambe en un évasement (*genouillère*) qui devait fort gêner la marche. C'est à la fin du règne qu'on revint aux bottes militaires, on les fit très fortes et pesantes. Ce seront les dernières : désormais nous ne verrons plus que pieds chaussés de souliers, et des plus fins. Ceux qu'on adopta pour aller

avec les premières culottes et les bas tirés furent les hauts souliers à *la cavalière* qui garnissaient tout le cou-de-pied. Bottes et souliers étaient à bout carré.

Costume féminin. — Pendant les années de la jeunesse de Louis XIV, les femmes eurent des robes fort ouvertes avec des *devants* de fines étoffes bouillonnées. Le fichu de cou se transforma en un grand col blanc rabattu en pèlerine et qu'on pouvait garnir fort richement. Les corsages s'en allaient mourir en pointe et étaient terminés par une bosse artificielle qui rappelait la panse des mignons de Henri III. Mais, en 1650, le beau sexe en vint, comme le sexe fort, à préférer à ces engins le *justaucorps* qui ne différait guère par sa coupe du pourpoint masculin ni de la hongreline.

De 1660 à 1680, on n'était pas une élégante si on ne laissait voir la jupe du dessous, qu'on tenait étroite, sous le retroussis de la jupe du dessus, la *friponne* sous la *modeste*, pour appeler chacune par son nom. Celle du dessus qui venait ainsi se draper en pans écartés était garnie d'une queue des plus longues et se nommait *manteau* (manteau de cour).

Dans les dernières années l'étroitesse du corsage et l'ampleur des jupes superposées devinrent choquantes. Le manteau se drapa d'un seul côté; le corsage acquit des basques; tantôt on l'ouvrit (*gourgandine*), tantôt on le ferma. Pendant tous ces changements les manches étaient demeurées demi-longues.

Le chaperon était descendu dans la rue et devenu la coiffure des femmes du commun seulement.

Au temps de la Fronde, la coiffure formait un cône légèrement incliné derrière la tête et couronné d'une

torsade. On connaît les boucles frisées de M^{me} de Sévigné, qui accompagnaient si bien certains visages. On mêlait là dedans des rubans et on posait sur le tout un petit bonnet ou une toque de velours à plume, ou un mouchoir de dentelle, ou bien plus tard une *coiffe*,



Fig. 150. — Largillière et sa famille, d'après un tableau du Louvre.

véritable *guimpe* en voile qui revenait se nouer sous le menton.

La *cornette* des belles années du règne fut une simple passe bouillonnée qu'on plantait tout droit sur le sommet de la tête; « elle y formait des rayons et les bouts étaient assez longs pour tomber sur la gorge après qu'ils avaient été noués. Tout cela se portait fort en arrière à cause de l'amas de boucles et de frisures qu'il y avait sur le front. » C'est la coiffure Maintenon.

A la fin du siècle, on se servit de l'écharpe pour protéger la tête contre les intempéries, on l'appela *cape*, *mante* ou *couvre-chef*. M^{lle} de Fontanges donna son nom à une nouvelle coiffure en hauteur fort compliquée qui prenait les cheveux sur le front et en composait un savant édifice dont presque chaque mèche avait son nom dans le dictionnaire des coiffeurs d'alors.

Enfin, en 1714, ce beau monument s'effondra; la coiffure redevint subitement plate et la coiffe basse.

Il faut remarquer que les femmes prirent en général pour modèle les maîtresses du roi. On pourrait ainsi diviser l'histoire de leur toilette en trois périodes correspondant aux règnes de M^{me} de Montespan, de M^{lle} de Fontanges et de M^{me} de Maintenon. Sous la première, les modes se distinguent par un cachet de somptueuse élégance; sous la seconde, par une grâce particulière, mignarde et coquette; sous la troisième par une austérité qui répondait à la tristesse des années sombres de la fin du grand règne. D'ailleurs la cour de Versailles donnait le ton à l'Europe entière. Mais ce qui fait la difficulté de dessiner nettement le costume de ce temps, c'est d'abord ce fait que l'ornement l'emporte sur le principal; c'est ensuite que l'initiative individuelle a de plus en plus de part aux créations journalières de la mode. Une personne hardie qui se montrait avec quelque nouveauté bizarre était aussitôt imitée par tout un petit cercle, comme s'il n'y eût pas eu d'autre moyen de tenir son rang que de changer quotidiennement de tenue.

L'habillement moderne est créé, les principales pièces du costume ne changeront plus. Il va venir une

période troublée, où la France tremblera sur ses assises; et ce grand mouvement sera précédé d'un temps de dilettantisme extrême. Cependant, comme les classes sociales seront bouleversées, et que l'assiette de la richesse se déplacera, ce ne seront plus des modes particulières et pour ainsi dire des modes restreintes à un microcosme, ce seront des modes générales qui régneront sur le pays. Paris continuera à donner le ton; il y aura des *roués*, des *lions*, des *merveilleux* et des *dandys* comme il y a eu des *muguets* et des *galants*. Mais le costume sortira des ridicules épreuves qui lui sont encore réservées, dépourvu de beaucoup d'attraits, uniformisé jusqu'à l'excès; mais logique, hygiénique, commode et convenant également à tous.

XVI

LA RÉGENCE. — RÈGNE DE LOUIS XV
ET DÉBUTS DU RÈGNE DE LOUIS XVI
(1715-1789)

Le costume, sous la Régence et le règne de Louis XV, fut un reflet exact des arts et des mœurs de l'époque. La majestueuse ampleur du siècle de Louis XIV disparaît à jamais. Le désordre des mœurs, l'afféterie et l'effrénement des goûts, sont pires qu'à aucune des périodes que nous avons racontées. Les deux sexes confondent leur passion du luxe, de la coquetterie, du plaisir de mauvais aloi. L'épée des roués est une arme de parade portée sous un habit surchargé de puériles parures. Mais, comme l'évolution du goût l'avait amené progressivement à un atticisme raffiné, les formes générales se font sveltes et gracieuses. La grâce est la qualité dominante du goût du XVIII^e siècle; la mollesse est son pernicieux défaut. Toutes les classes subissent l'influence d'une sorte de dépravation fatale, d'un vent impur qui étourdit la France entière. Les influences espagnole et italienne qui avaient eu par moment un poids considérable, font place à des influences venues d'ailleurs, des pays du nord; les galbes en faveur sont simples et purs; symptômes insuffisamment rassurants... le pays sort miné de cette ère de relâchement.

Malgré tout, le costume masculin a trouvé des formes dont il ne sortira pas de longtemps : leur logique s'impose; leur commodité et leur élégance les préservent contre l'innovation. La mode versatile s'en prend aux pièces secondaires et les façonne à son gré, sans cor-



Fig. 151. — Costumes sous la Régence (Paul Lacroix).

rompre la forme des pièces capitales. L'habit, la veste et la culotte ont une longue vie devant eux.

Costume masculin. Pièces principales. Régence. — Il y eut deux façons d'habit : l'une légère, flottante et débraillée; l'autre lourde, ajustée et apprêtée. Les mièvres personnages qui se promènent dans les tableaux de Watteau, ont leur taille élancée dissimulée sous de souples habits de soie, sous des redingotes brillantes et ténues ; mais nous connaissons bien par les innom-

brables gravures du temps, la redingote raide inaugurée dans les vingt premières années du siècle, l'habit à jupe qui, boutonné ou non, faisait à partir de la taille des plis immuables, le plus souvent disposés en arrière.



Fig. 152. — Costume de seigneur sous la Régence.

La veste était un gilet long à basques : elle arrivait jusqu'au milieu des cuisses, dépassée de peu par l'habit; elle était munie de poches : on la portait déboutonnée dans le haut, dans l'idée de montrer la richesse de la chemise et de la cravate de dentelle. Bientôt, sous le nom de *jabot*, ces deux parties n'en firent plus qu'une quand on eut imaginé de garnir la chemise elle-même de dentelles plissées et tuyautées de façon à former un

nuage blanc dans l'entre-bâillement de la veste. La main, qu'on passait dans cette échancrure pour se donner une contenance quand on ne s'appuyait pas sur l'épée, sortait d'une manchette également ornée de fines dentelles.

La culotte s'arrêtait au genou. L'habit boutonné,

elle devenait invisible : les bas seuls, dans lesquels la culotte était prise et bouclée par la jarretière, sortaient de la jupe en cloche de l'habit.



Fig. 153. — Costumes de l'époque de Louis XV (P. Lacroix).

Règne de Louis XV. — L'habit gagne en simplicité, le voici moins long, moins drapé, moins orné; les manches arrivent jusqu'à la main et n'ont guère plus d'ampleur que nos manches d'aujourd'hui. La veste ne se modifie pas.

La redingote remplaça le manteau et la casaque d'hiver boutonnée, à larges manches, ou surtout, et perdit un de ses vastes collets. Entre ces deux formes il faut placer la *roquelaure*, intermédiaire qui tenait de l'une et l'autre forme.

La veste, qui était entièrement cachée là-dessous, prit le nom de gilet et fut en effet un gilet plus simple et sans manches, quand on la porta sous ces surtouts. Sans préjudice du jabot, le cou était maintenu dans les premiers *cols* ou tours de col qu'on eût vus, manières de cravates de mousseline.

La culotte fut ouverte sur le devant suivant la forme qu'on appelle à *pont* et qui n'a disparu que depuis une soixantaine d'années. Mais en même temps, quoique à l'état de rareté, les premiers *pantalons* apparurent; on ne les montrait encore que dans la tenue négligée.

Premières années de Louis XVI. — Le début du règne de Louis XVI amena quelques changements, tous dans le sens d'une simplicité plus grande. La France était ruinée. Les entreprises financières de Law avaient changé l'assiette de la richesse; le roi donnait l'exemple d'une sincère réaction sur le passé, et son entourage s'entendait à le seconder. Les formes principales du costume masculin ne varièrent pas; seule la coupe des pièces se modifia; on copia des modèles étrangers; on mit à contribution les modes allemandes, américaines, surtout les modes anglaises.

On avait nommé précédemment *frac* un habit simplifié ressemblant fort à une redingote et pourvu d'un collet (*rotonde*) comme cette dernière. L'habit, le frac tel qu'on le porta vers 1780 était non pas fermé, mais

largement ouvert; un collet rabattu semblable aux nôtres est tout ce qui reste des pèlerines tombées en désuétude. La redingote de fatigue prit alors le nom de



Fig. 154. — Costumes et coiffures de la Régence.
(Paul Lacroix.)

lévite. On la renforça, en lui donnant un triple collet et en la faisant boutonner en double croisé.

Sous Louis XV, on avait déjà porté des couleurs assez sévères et des étoffes d'usage, velours, draps et lainages, sauf l'été où le nankin et le coutil étaient de fort bon

ton. Sous Louis XVI, il en fut à peu près de même; les soieries légères, la toile blanche et l'indienne venaient égayer le costume dès que la saison le permettait.

Fin du règne de Louis XVI. — C'était le commencement d'une pente mauvaise. L'étiquette se relâchait visiblement à la cour. Plusieurs personnages haut placés donnaient l'exemple d'un dédain exagéré pour la toilette de cérémonie. « On n'estima plus que le négligé, » dit Quicherat. Ajoutons bien vite qu'il s'agit du négligé le plus recherché du monde, d'un négligé savamment combiné. L'habit à la française et le frac, toujours coupés sur le même patron, furent cependant comme des vêtements nouveaux quand on les tailla dans toutes sortes d'étoffes, de teintes inconnues, bariolées et audacieuses; étoffes charmantes en elles-mêmes, mais qui faisaient sur le dos d'un grand seigneur un assez ridicule effet.

Les gilets, ou vestes sans basques, se prêtèrent aux mêmes compromissions. Les étoffes japonaises ne furent pas plus historiées que ne le furent les gilets vers 1790. Il n'est chose qu'on n'y ait brodée.

Avec la *lévite à l'anglaise* enfin, on simula une tenue de débotté très goûtée; on endossait cette lévite avec d'étroites culottes de peau et tout un costume accessoire combiné à l'avenant.

Coiffures, chapeaux et souliers. — L'imposante toison qui fut la perruque du grand règne se morcela sous la régence; on en divisa les flots bouclés en trois parts; la touffe de derrière, serrée par un ruban fut baptisée la *queue*, ou nattée sous le nom de *bout-de-rat* à moins qu'elle ne restât flottante sous le nom de *finan-*

cière; les touffes latérales furent appelées *cadennettes*. Bientôt on enferma la queue dans une bourse ornée; regardée d'abord comme négligée, cette innovation fut ensuite fort suivie; puis, pour la tenue sans façon, on inventa autre chose: le *catogan*, un court et gros nœud



Fig. 155. — Costumes de l'époque de Louis XV, d'après le tableau de Dumont (Louvre).

de cheveux rattaché par un ruban et pendant sur la nuque. Sous Louis XV, les postiches n'avaient pas cédé la place et changèrent plusieurs fois de nom; *perruques carrées*, *de bichon*, *à la Sartine*, *à la circonstance*, *à la moutonne*; chaque classe adoptait un modèle différent; les ecclésiastiques, les *petits abbés* eurent le leur; les militaires avaient *la brigadière*; les magistrats la *perruque à boudins*; les valets et les cochers la perruque à bourse. C'est la *queue* et le *catogan* qui l'emportèrent sous Louis XVI, et jamais on ne mit autant de poudre qu'à cette époque.

Le chapeau tricorne régna sans mélange sous Louis XV. Nous avons vu qu'il avait son origine dans le grand feutre à bords appliqués sur la forme du siècle précédent. Le *lampion* ne se modifia guère; un galon, une cocarde, suffisait à l'orner. Sous Louis XVI, le tricorne resta de cérémonie; « les anglo-manes, dit Quicherat, préféraient le *jackey* ou *jockey*, tout petit chapeau rond. » On le porta aussi avec le négligé de mode cavalière dont nous parlions tout à l'heure. A la fin du règne, le tricorne perdit une de ses cornes et la face antérieure fut un des bords retroussés.

On sait bien que les arbitres de la mode portaient des talons peints en rouge; c'étaient de hauts talons ajustés à de fins souliers bas. Sous Louis XV, les bouts furent de nouveau taillés en pointe; à la place de la rose enrubannée du règne précédent, on y mit des boucles et le talon haut s'en alla aussi vite qu'il était venu. Les bottes à revers complétaient la tenue de l'habit lévite ci-dessus mentionné.

L'épée, portée avec l'habit à la française, ne se mettait pas avec le frac.

Costume féminin. De 1715 à 1750. — Contradiction bizarre. Les femmes, lorsqu'elles eurent essayé des corsages ajustés, ne les quittèrent plus; mais il était réservé à la régence de voir éclore une folie sans égale, sinon sans précédent : tout d'un coup on vit la robe des femmes prendre dans la partie inférieure un développement extraordinaire. Les vertugadins furent, vers 1718, reproduits et acceptés avec enthousiasme sous le nom de *paniers*. « C'était, dit l'*Encyclopédie*, une espèce de

jupon fait de toile cousue sur des cerceaux de baleine placés les uns au dessus des autres de façon que celui du bas était le plus étendu et que les autres allaient en diminuant à mesure qu'ils s'approchaient du milieu du corps. » On ne saurait mieux décrire, sans le nom-



Fig. 156. — Costumes d'enfants de la cour de Louis XV
(d'après Paul Lacroix).

mer, l'objet qu'on appelle une cloche; les dames avaient un temps préféré la forme d'un entonnoir, mais la coupole est la forme bien et dûment consacrée des ridicules et incommodes paniers. On ne saurait croire combien ils firent fureur; il fallait qu'une femme fût dénuée de tout pour ne pas s'en passer la fantaisie.

N'eussent été ces carcasses, il n'y aurait rien à redire aux formes des robes féminines; elles ne péchaient que

par trop d'ampleur dans la jupe. Pour les adapter aux paniers, on dut supprimer toute apparence de ceinture ; elles prirent alors l'apparence de peignoirs déceints, suivant les courbes de la machine, ou, comme on dit alors, de robes *volantes*. L'expression de *manches pagodes* date aussi de ce temps ; il faut l'entendre de manches, bien ouvertes en entonnoir avec un retroussis. Le mot de *mante* désigna des pelisses chaudes en forme de cloche et sans manches.

De 1750 à 1774. — A mesure que nous avançons vers la Révolution, la bizarrerie prévaut à tel point dans les modes des femmes, que ces modes vont contre leur propre but.

Les lignes du corps sont contrariées et dissimulées sous mille chiffons. Le torse est emprisonné dans une armature de baleines, dans des *corps* de basin renforcés d'acier qui le compriment tandis que le bas du corps est en quelque sorte supprimé. La jupe resta sous Louis XV ce qu'elle était sous la Régence, sauf qu'elle acquit une queue et qu'on ouvrit le devant de façon à montrer de faux jupons chargés d'ornements. Les corsages furent lacés à outrance, mais ils ne servaient que de devanture, pour ainsi dire, car le dos et les côtés en étaient flottants, c'est-à-dire que les lés postérieurs de l'étoffe tombaient droit à la rencontre de la jupe et l'accompagnaient jusqu'en bas sans être assujettis à la ceinture.

Une échancrure fort gracieuse découvrait la gorge ; les *devants de gorge*, les *compères* et autres artifices du même genre la voilaient plus ou moins. Les manchettes de batiste ou de dentelle, partant du coude et même de

plus haut étaient de larges entonnoirs à plusieurs rangs superposés.

Le *mantelet* à capuchon, la *mantille* de gaze et les *fichus* de mousseline garnissaient les épaules. Le ta-



Fig. 157. — Costume de dame de la cour sous Louis XVI.

blier était réservé aux jeunes filles qui ne portaient pas de paniers et dont la robe fermée en fourreau était d'une simplicité de meilleur goût que celles des femmes.

Règne de Louis XVI. — La jeune reine Marie-Antoinette donna le ton et l'exemple à la cour la plus

élégante qui fut jamais. Elle avait un entraînement incroyable à la toilette; aussi tout en vint-il bientôt à des excès qui n'auraient pu durer, si la Révolution n'avait précipité la catastrophe. « On n'imagine pas, dit Quicherat, ce que la grande tenue exigeait de garnitures. Les paniers, approchant de leur fin, atteignirent leur plus grande ampleur; il y en eut de quatre et cinq mètres de tour. La superficie de l'étoffe étalée par-dessus était couverte de nœuds, de coques, de bouquets de fleurs et de fruits, de bouillons de gaze cousus en long, en large, en travers, sans compter les falbalas, sans préjudice des rangs de perles ou de pierreries. Voilà pourquoi le prix d'une robe pouvait représenter une fortune. »

Le tulle, la toile de Jouy, le réseau, etc., ainsi façonnés portèrent des noms étranges qu'on retrouve dans les mémoires du temps, et les nuances nouvelles qu'on essayait chaque jour n'étaient pas moins singulièrement baptisées.

La toilette ordinaire comportait : le *caraco*, veste à longues basques, qui prit la ressemblance d'une robe coupée net au dessous de la taille; la *polonaise*, jupe écourtée et relevée de façon à former deux pans latéraux, ou *ails* et un pan postérieur, ou *queue*; l'*anglaise*, ou redingote largement ouverte; la *lévite*, ou peignoir à ceinture.

Des pièces de gaze, de dentelle, de blonde se roulaient autour du cou.

Le goût du champêtre et la grande gaieté du temps s'accommodaient des étoffes les plus claires et les plus légères. A aucune époque, le costume

d'une femme n'eut moins de poids et plus de volume.

Il est juste d'ajouter que la petite bourgeoisie était indifférente aux fluctuations des modes que nous venons d'énumérer. Les ménagères que Chardin a peintes dans leurs paisibles intérieurs, semblent par contraste, d'austères figures de nonnes, à la fois réservées et irréprochables dans leur mise modeste et pure.



Fig. 158. — Costumes de seigneurs et dames de la cour, d'après Lancret.

Coiffures. — Il faut se garder de confondre les deux parts du règne de Louis XV sous le rapport des coiffures de femmes. Ces coiffures furent d'abord basses, et de très bon goût. Si l'on était sévère, on leur reprocherait seulement d'avoir été trop poudrées; mais elles accompagnaient bien le visage. Dans le négligé du boudoir, c'est la cornette de gaze qui était usitée; dans la rue, c'est la *bagnolette* ou capeline. Cela donnait à la tête un petit air sérieux qui ne laissait pas d'être piquant, surtout lorsque le rouge et les

mouches donnaient aux joues une jeunesse empruntée.

Il en alla tout autrement après 1750. La chevelure fut alors échafaudée, tirée en hauteur, arrondie en dôme pointu, décuplée en volume par l'adjonction de perruques ou *chignons* et surchargée de rubans, de liens frêles, de minuscules bonnets. Pendant une trentaine d'années, cette mode alla *crescendo*. On ne s'arrêta dans cette étrange architecture qu'au point où le poids propre des matériaux menaça d'entraîner toute la machine. Des plumes, des touffes énormes de plumes, des *poufs* de gaze chiffonnée avec art, étaient piqués dans le matelas intérieur, dans la garniture invisible de crin; et comme ces affiquets faisaient ressembler le dessus de la tête à un nid on eut l'idée d'y fixer des objets hétéroclites, de petits bibelots d'étagère, des fruits, des statuettes, tout un petit théâtre en miniature, bergers, moulins à vent, panoramas champêtres.

A l'aide du *Tableau de Paris* de Mercier, et sans entrer dans la description, il nous serait facile de remplir plusieurs pages de l'énumération des termes qui servirent à désigner, pendant cette fin de siècle les coiffures et les accessoires de la toilette féminine. Chaque façon à son nom; elle est baptisée un matin et meurt le soir, Ce sont des modes quasi personnelles. Voici des déshabillés appelés *Pierrots*, des camisoles en *Colinette*, des caracos à *l'innocence reconnue*, des toques *accompagnées de deux attentions prodigieuses*, des bonnets *aux navets*, des bonnets *attristés, aux sentiments repliés, à l'esclavage brisé*; des falbalas en *plaintes indiscrètes, en vapeurs, en composition honnête*. Il va sans dire que la saison qui préside au nom de ces modes fugi-

tives nous échappe ; un vêtement à l'*Austrasienne*, une veste à la *Péruvienne*, sont des inventions originales de la couturière en renom. C'est quelquefois l'événement du jour qui donne son nom à la coiffure du lendemain : tel est le cas pour la coiffure à la *Belle-Poule* et au *glorieux d'Estaing*.

Il faut noter, comme une chose symptomatique, le goût et les mœurs rustiques. Sans doute ce n'est pas un goût bien profond. La société frivole ne se mêle pas réellement à la vie des population rurales. Mais il y a une certaine décentralisation. L'aristocratie habite volontiers ses propriétés de provinces, ses châteaux, ses petits hôtels suburbains, ses *folies*. La reine donnait l'exemple à Trianon. Dans ce cadre élégant, dans cette nature artificiellement composée à main d'homme, les costumes sans façon, les négligés, les déshabillés sont assez à leur place. On vit plus en plein air que jadis ; on jouit de la campagne, de la promenade dans les beaux parcs ; on prend plaisir à visiter des laiteries toutes préparées pour cette visite. Les étoffes claires et légères, de fabrique nouvelle, s'harmonisent avec cette vie élégante et factice.

Mais on ne saurait dire que ce soit là le costume français de l'époque. La bourgeoisie, honnête et retirée, dont l'heure va sonner, le porte plus justement. Les délicieuses excentricités dont nous venons de parler sont le fait de quelques milliers d'écervelés. Il ne faut pas être sévère à leur égard ; c'est leur charmante folie qui a suscité cette renaissance du luxe élégant en toute matière. Mais la mode défait elle-même ce qu'elle a créé ; comme le dit Mercier : « Tandis que j'écris, la

langue des boutiques change; on ne m'entendra plus dans un mois. » Il est vrai que le *Cabinet des Modes* jetait, à la veille de la Révolution cette présomptueuse boutade : « Nos marchandes de mode feront honte aux siècles passés et aux siècles futurs, qui dégèneront nécessairement parce que tel est le sort de ce qui est parvenu à la perfection. »

XVII

LA RÉVOLUTION (1789-1799)

Pendant les dix années de la Révolution, il faudrait suivre l'histoire du costume d'un Parisien d'année en année, quelquefois de mois en mois. Quelquefois il change en un jour. Il faudrait, par-dessus le marché, connaître les opinions politiques de ce Parisien, si c'est un patriote, un tiède, un émigré, un *sans-culotte* ou un *ci-devant*. Mais il n'y a de mouvement qu'à Paris.

Le costume français, c'est celui qu'on porte aux galeries de bois du Palais-Royal ou sur la terrasse des Feuillants, sur la place de Grève ou au Champ-de-Mars.

Les anciens journaux de modes cessèrent pendant cette période de se publier à Paris; leur clientèle aristocratique ayant émigré, ils la suivirent. Le *Cabinet de la Mode* s'édite à Harlem, la *Galerie de la Mode* à Londres. Nous verrons tout à l'heure que ce sont cependant encore des répertoires de modes parisiennes, et quelle vogue ces modes avaient dans l'Europe entière.

Costume des hommes. — En 1789, l'habit à la française et le frac étaient universellement portés. L'adoption de la cocarde, comme emblème patriotique eut des

conséquences inattendues. Les trois couleurs furent



Fig. 159. — Costume de la Révolution (Coll. de M. Claretie).

usitées dans le costume, en revers, en rayures. Paris a

l'air de se chercher un uniforme révolutionnaire et



Fig. 160. — Patriote élégant (Coll. de M. Claretie).

presque militaire, pour affirmer ses convictions. Mais les

ciseaux se mirent de la partie et modifièrent d'une manière sensible la coupe du vêtement. Le frac fut pourvu de larges revers (c'est là que s'étalaient les couleurs à la mode). Une entaille l'arrêtait plus haut que la ceinture et c'eût été une courte veste sans les deux grands et longs pans qui étaient réservés par derrière et s'arrêtaient aux jarrets seulement. Il était *garni* de deux rangées de boutons qui ne servaient à rien. Notre habit de soirée sort de là sans changement appréciable. Le gilet était entièrement apparent, mais sans basque. Une volumineuse cravate remplaçait le jabot d'antan.

L'habit et le gilet différaient de couleur, mais la fantaisie était réservée pour le gilet et pour le collet de l'habit.

La culotte courte, semblable à celle de nos écuyers, garnissait le genou et venait se perdre dans d'étroites bottes à revers. En même temps les souliers perdaient leurs riches boucles pour être garnis d'une simple rosette ou lacés d'une façon fort modeste.

Le tricorne ou le bicorne, l'élégant lampion, qui avait pénétré jusque dans le costume militaire, devenaient une coiffure surannée. La vogue était au chapeau rond à forme élevée, orné d'une humble ganse en *bourdalou*.

On affichait ses sentiments pour la monarchie par une mise sombre, ou bien par des étoffes brodées de fleurs de lis et par la jonction d'une pièce blanche. Au contraire, les trois couleurs, arborées au chapeau ou sur les gants désignaient les patriotes. Il ne s'agit ici que des patriotes de bon ton. Les patriotes forcenés, les ultra-démocrates se distinguaient par une

mise bien plus étrange. Ils avaient adopté le bonnet

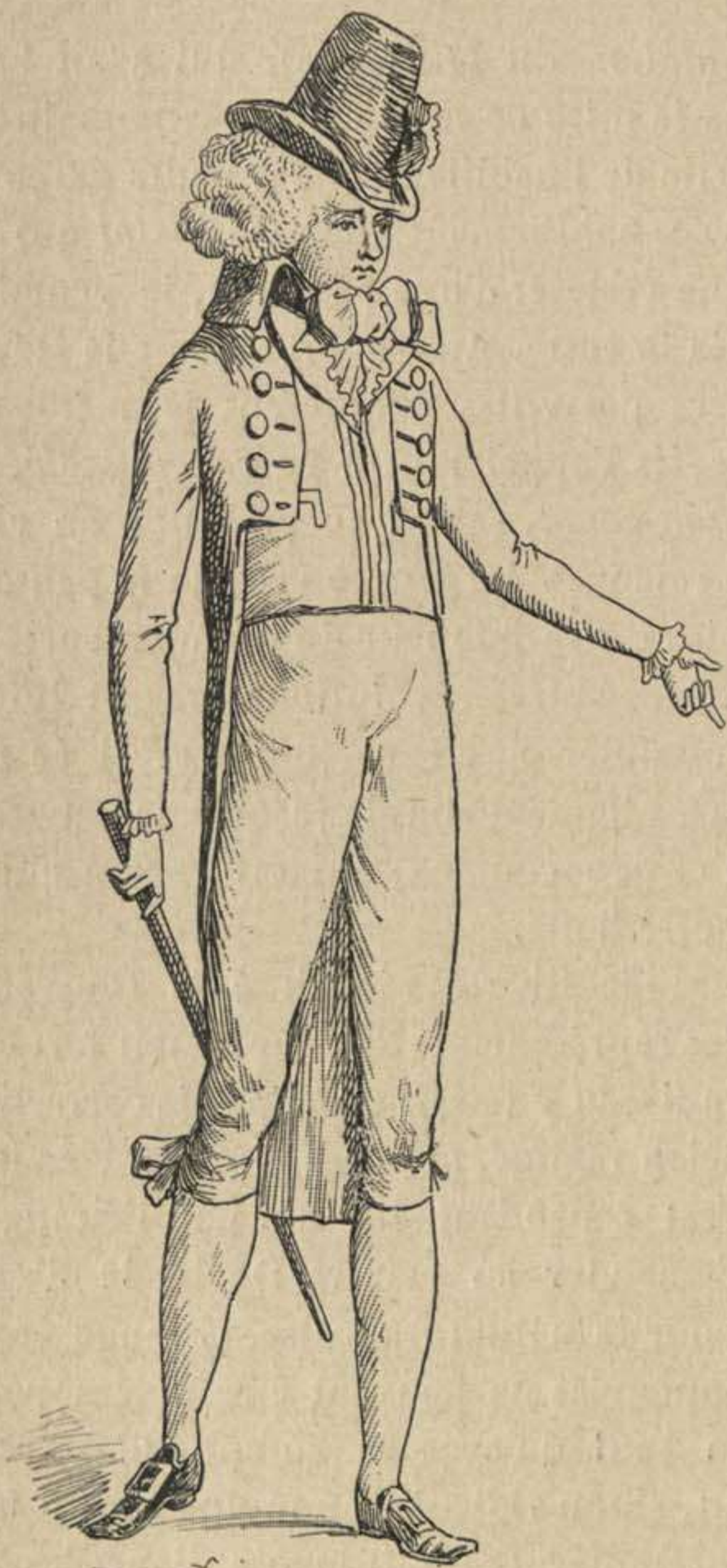


Fig. 161. — Patriote élégant (Coll. de M. Claretie).

rouge qui ne se montra guère, il est vrai, que dans la

rue, mais devint un signe bien distinctif de l'état des esprits.

« Le *pantalon*, dit Quicherat, qui avait figuré naguère dans la mise de matin des petits-maîtres faisait encore partie de l'habillement des petits garçons de la classe élevée, habillement appelé *Matelot* qui se composait d'une veste et d'une pantalon, le pantalon boutonné après la veste. Aux approches de la Révolution, les ouvriers des villes adoptèrent le même costume. Leur veste, ils l'appelèrent à *la carmagnole*, ou *carmagnole tout court*, sans que personne en ait jamais pu dire la raison. » Le peuple accepta le pantalon et la carmagnole; il tira honneur du premier surtout qui le distinguait des autres révolutionnaires et lui permettait de se qualifier de « sans-culotte ». Il se fit gloire d'arborer ce vêtement simple jusqu'à la pauvreté, mais commode et peu coûteux, qui est encore aujourd'hui celui de notre flotte.

Une grande liberté régnait à la Convention; le costume des représentants du peuple était fort débraillé. Un seul individu y faisait tache par la correction de sa mise d'ancien régime, grave et digne : c'était Robespierre. C'est cependant lui qui eut l'étrange initiative de demander au peintre David le dessin d'un costume pour la nation française. Étrange erreur! Les choses spontanées ne peuvent être créées par le cerveau d'un seul qu'avec la complicité de tous. Le résultat fut, sinon ridicule, au moins tout à fait puéril et non pratique. On retrouvera dans les gravures de Denon le type étrange sorti de l'imagination du grand peintre. Il est d'ailleurs à remarquer qu'aucune

des pièces de cet habillement n'est originale. Ce sont



Fig. 162. — Costume de la Révolution (Coll. de M. Claretie).

toutes des emprunts à des modes passées ou étran-

gères. Lui-même n'osa pas proposer un retour au costume grec et au costume romain que désiraient certains utopistes.

En tous cas, il y a une chose désormais bien oubliée : c'est la perruque poudrée. Elle est considérée comme indécente. Les *muscadins* se coiffent en *oreilles de chien* ; le catogan est devenu une modeste et jolie coiffure, quoiqu'un peu dangereuse à porter. Mais il n'a plus une longue vie ; il est bientôt interdit de le porter. La tonsure à *la Titus* et à *la Brutus* et la frisure à *la Caracalla* donnent aux têtes françaises une allure plus virile qu'elles ne perdront plus.

Les *muscadins* cédèrent la place aux *incroyables*. On ne peut attendre de nous la description d'un de ces étranges types de l'humaine aberration. Une pareille description est impossible. Qu'on suppose seulement une perversion du goût complète s'exerçant sur les formes et les couleurs du vêtement. Toutes les parties courtes s'allongent ; les détails prennent des proportions immenses, disgracieuses et incommodes (par exemple, les revers, la cravate, la jarretière, le quartier des bottines, les ailes du chapeau, la canne) ; les parties ajustées sont laissées dans une ampleur sans raison. Un incroyable semblait habillé dans les vêtements d'un individu deux fois plus grand et plus fort qu'il n'était lui-même. Cela lui donnait un air souffreteux et misérable qui fut cependant recherché. Son chapeau était le vaste tromblon qui revint à la mode, sous la Restauration, sous le nom de bolivar. Ajoutez à cela le ridicule de son maintien que les es-

tampes ont popularisé et qui fait de lui une sorte d'être



Fig. 163. — Costume de la Révolution.

étrange, vêtu pour une parade de foire d'une défroque

comme les bateleurs en inventent pour leurs animaux savants¹.

Un tel affolement ne pouvait pas durer. Le xix^e siècle trouva tous ces ridicules balayés. On était raisonnablement revenu en arrière et la mise d'une personne comme il faut en 1799 est un juste intermédiaire entre un habit bourgeois de 1785 environ et l'habit porté dans les salons de la Restauration.

Chose curieuse ! La publication des modes françaises dans les journaux spéciaux qui s'imprimaient à l'étranger gagna l'Allemagne à ces modes. Nos ridicules étaient imités de très près à Berlin, à Augsbourg, à Leipzig, dès qu'ils y étaient connus.

Costume des femmes. Il fallut bien, en ces temps troublés, que les femmes fissent montre de leur *patriotisme* ou de leurs convictions dynastiques pour suivre l'exemple de leurs maris. Presque sous les fenêtres du palais où les dames de la cour promenaient les étonnants édifices d'art capillaire que nous avons mentionnés dans le chapitre précédent, circulaient d'autres femmes qui avaient cousu à leur bonnet les couleurs nationales : bonnets à *la Bastille*, à *la Constitution*, à *la patriote*, à *la citoyenne*, se mêlaient dans les bals, dans les fêtes publiques.

Il y eut, pour la coupe du costume féminin quelques années, — il serait plus juste de dire quelques mois, — de simplicité relative. Par une bizarre contradiction, les femmes portèrent sous la Terreur des

1. « Les hommes visent au chiffonné, dit *le Messager des Dames* de l'an V ; ils demandent aux ciseaux des ouvriers de *manquer* telle chose de telle façon. »

toilettes fraîches et gaies, de couleurs claires, drapant le



Fig. 164. — Costume de la Révolution.

corps comme des tuniques antiques; les anciens arti-

fices du corset et de la crinoline ont fait leur temps aussi bien que la poudre et les mouches. On ne veut plus rien d'apprêté; on se vêt comme pour un âge d'or qui ne doit pas finir. David et son école essayèrent de faire pour les femmes la même réforme archéologique que pour les hommes. On a vu qu'ils échouèrent complètement pour ces derniers. S'ils avaient réussi, le monde eût ressemblé au théâtre, on aurait joué dans les rues la tragédie et la comédie en costume. Le fait est que leur bizarre programme eut, pour les femmes, un commencement d'exécution sous le Directoire. On vit alors, sous les arbres des promenades, des costumes féminins à la grecque, à la romaine. Chacune choisissait la déesse antique à laquelle elle pouvait ressembler et s'ingéniait à copier les statues des musées. Les *merveilleuses* férues d'archéologie demandaient conseil aux sculpteurs et eussent payé cher le patron d'une tunique de vestale. On n'entend parler que de cothurnes, — de tuniques, de résilles, de bandeaux, de chignons à la grecque; tous les bas-reliefs sont mis à contributions. Sous les rigueurs de notre climat, les étoffes légères, blanches, que l'antiquité affectionnait, ont seules la vogue, au détriment des solides et somptueux tissus. On se rapproche de la nudité, à ses risques et périls; on ose paraître dans les plus scandaleux déshabillés, bien nommés cette fois. Plus de linge intime, des draperies flottantes qui dessinent les formes.

Les perruques, si facilement jetées au vent par les hommes, eurent encore quelque crédit près des femmes. Mais bientôt *la Titus* les tenta. Les cheveux tombèrent sous les ciseaux des perruquiers. Il est vrai que ces

derniers firent de bonnes affaires en les gardant quel-



Fig. 165. — Costume de la Révolution.

ques mois, pour les revendre sous formes de postiches

frisés et nattés quand les femmes furent fatiguées de ressembler à des éphèbes.

Encore un bizarre retour des choses. Les belles émigrées étaient à l'affût des nouveautés les plus étranges que chaque jour voyait éclore à Paris; et, par un choc en retour, voici que les Parisiennes s'inquiètent des formes des modes de Londres, pour les copier à leur tour. Cette imitation des modes d'outre-Manche fut le contrepoids qui fit pencher la balance du côté d'un bon sens relatif. Les *merveilleuses* étaient vraiment devenues des *impossibles*. L'anglomanie fut un goût qui passa pour distingué. Les chapeaux de paille et les turbans, quoique bien exagérés de forme, plurent d'emblée. La petite veste arrêtée au-dessus de la taille et qui prit le nom de *spencer* et surtout le *châle*, auquel on était préparé par l'écharpe, marquèrent une ère nouvelle. Vers la fin du Directoire, la forme des robes est encore assez conforme à l'antique, sans manche ou à manches bien collantes, et toujours en étoffe fort légère. Mais un grand châle, drapé par-dessus, les masque en partie. Les capotes d'étoffe, assez semblables à celles que portent aujourd'hui les petites filles anglaises, sont d'un joli effet. En tout cas, la tenue générale est plus décente. Elle ne manque même pas d'une élégance piquante, lorsque le châle qui se prête à toutes les transformations et ne quitte pas, de tout le jour, les bras de celle qui le porte, est heureusement drapé.

Le temps du Consulat, la période qui s'arrête à l'an X (1802) vit encore bien des folies. Les merveilleuses se piquaient sans cesse d'émulation. Les noms

presque seuls changent : robe à *la Philomèle*, à *l'Étrurie*, à *la Romaine*, à *la Créole*, à *la Naxos*, au *bleu turc*, les bottes à *la Souwaroff*, les chapeaux à *la Vintimille* . . . ; il y a là quelques noms qui sont l'indice frivole des grandes choses qui sont en train de modifier l'assiette du monde et la face de la France. Mais notre tâche est finie. Nous devons nous arrêter ici au seuil de l'histoire moderne dont chacun a sous les yeux les innombrables documents.

XVIII

L'HABILLEMENT MILITAIRE DEPUIS FRANÇOIS I^{er}
JUSQU'À LA RÉVOLUTION

Comme l'explique un autre volume de la Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts¹, les règnes de Charles VIII et de Louis XII furent une belle époque pour l'art de l'armurier. Les pièces de l'armure prirent une élégance, et, si on peut dire, un « atticisme » auquel la Renaissance n'était pas étrangère. Mais, dès les premières guerres d'Italie, les gens d'armes portent déjà par-dessus leur carapace d'acier des pièces de vêtement qui constituent un véritable *costume* : la *jaquette* et le *sayon* peuvent être riches ou pauvres, de cuir ou de velours ; ce n'en est pas moins un surtout, serré à la ceinture par une belle courroie : le métal est déjà dissimulé.

On le sait, les armées comme celle qui vainquit à Fornoue étaient un assemblage momentané de *bandes*. L'infanterie étrangère dominait ; à côté de la garde du roi, on voyait les Albanais, vêtus de laine, les Écossais, les Cent-Suisses, les coulevriniers allemands,

1. *Les Armes*, par M. M. Maindron. (Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts.)

des hommes de Morée et des régiments de ces pauvres mercenaires nés dans la montagne alpine pour servir de chair à canon aux capitaines. Les piquiers et les halbardiers allégeaient autant que possible le poids du fer qui les couvrait, et qui cessait d'être une protection efficace contre l'artillerie; les chevaux étaient déjà moins surchargés. La commodité de chacun faisait loi.

Ce fut François I^{er} qui essaya le premier l'unification superficielle des nationalités au point de vue de la tenue de campagne. Les Suisses, les lansquenets, les Angevins faisaient évidemment un mélange dangereux à plusieurs égards. Des cadres rigoureux comme ceux d'aujourd'hui ne pouvaient être créés à cette époque; mais du moins on chercha une unité, un symbole de ralliement. On le choisit dans l'*enseigne*. Les gens d'une même bande furent habillés de même façon, et autant que possible la couleur de leur mise répondit à celle de leur drapeau particulier, aux *couleurs* de leur pays ou de leur chef; si bien que : *enseigne* signifie bataillon, *cornette* est l'équivalent de compagnie, et *guidon* l'équivalent d'escadron. Il faudrait un dénombrement comme ceux d'Homère pour énumérer les habillements de ces contingents divers. L'uniforme n'est encore créé que partiellement.

Vêtus aux frais du souverain, les Suisses de la garde sont en blanc, tanné et noir. Mais les Écossais portent leurs couleurs personnelles qui sont bleu, tanné et vermeil. Les Albanais perdent leur costume exotique, tout en conservant l'armement oriental. Les lansquenets de la Bande noire se distinguent volontairement par leur terrible mise qui fait fuir de loin les

gens des campagnes. Plus redoutables encore sont les *aventuriers*; ceux-là n'ont ni foi ni loi; ce sont les pires des irréguliers, pareils aux oiseaux de proie qui suivent les armées. C'est le pillage qui les habille; les pièces de leur vêtement sont hétéroclites; ils sont les malandrins payés qui frappent du *verdun* ou du *hal-lecret* le paysan qui leur résiste. On en vit cependant de disciplinés. Et si l'on se demande pourquoi les deux partis guerroyants employaient de tels soudards, il faut se répondre que c'est en raison des grandes transformations que subissait l'art stratégique: les combattants à pied sont devenus précieux. L'arbalète et l'arc, armes de repos, sont condamnés: c'est la pique qui prévaut au premier rang, dans le corps à corps, à moins que l'arquebusier n'ait arrêté l'ennemi à distance. Mais, en tout cas, la cavalerie est condamnée; la noblesse qu'elle représente subit une déchéance, et l'infanterie, vraie force agissante des armées d'alors, n'a plus la rondache, le *cabasset* et le *morion* que par affectation surannée. Seuls, les seigneurs, ceux par exemple qui chargèrent encore à la bataille de Pavie, portaient sur eux des œuvres d'art que nous avons peine à soulever aujourd'hui. Peut-être portaient-ils le casque uniquement pour y fixer ces magnifiques plumes qui retombaient jusqu'à la selle et qu'on voit usitées dans l'art héraldique.

*
* *

Dans toutes ces *modes* militaires, on sent, à l'étude et même à la première inspection, une provenance, une

origine rarement française. C'est l'Italie, c'est l'indus-



Fig. 166. — Reître et piquier sous Louis XI.
(Suzanne, *Hist. de l'Inf. française.*)

trieuse et artistique ville de Milan qui forge et cisèle

dans ses ateliers ces armures, qui taille et brode ces velours piémontais, qui ajuste ces houppes, ces franges de soie promenées en France par les bandes de Bonnivet. On imita d'ailleurs bientôt ces merveilles dans notre pays.

D'un autre côté, comme le dit Quicherat, « les nouveaux corps de cavalerie qui se formaient étaient de plus en plus armés à la légère. Ainsi fut-il des *argoulets* et des *reîtres* dont l'armée française s'enrichit sous Henri II ».

Or les argoulets n'étaient autres que des arquebusiers à cheval, qui succédèrent aux Albanais. On leur avait donné le corselet à manches et la *salade* pourvue d'un nasal. Quant aux reîtres, c'était une importation nouvelle, un corps de cavalerie germanique, et tout, dans leur costume, décèle un cachet nouveau.

« Ils n'avaient pas de fer sur leur corps, mais seulement des pourpoints de buffle pour amortir les balles, et contre le mauvais temps de grosses lourdes casaques (manteaux à la reître) ». Ils faisaient usage d'une arme nouvelle aussi, le *pistolet* d'arçon. Avec leur chapeau en forme de melon, leurs bottes et leur roide enveloppe de cuir, ils ont un air aussi martial que les preux de la féodalité. On peut d'ailleurs remarquer qu'à aucune époque, depuis la découverte de la poudre, le costume militaire ne fut plus logique.

*
*
*

Hélas ! L'ère des guerres civiles s'ouvre avec Charles IX. Après la division des nationalités vient la

division des religions. Dieu seul, paraît-il, distingue les siens dans la mêlée.

L'homme de guerre est à cette époque un être double.

Regardons, pour ne prendre qu'un exemple, une estampe de Perissein. Voici des piquiers, des hallebardiers, des arquebusiers superbes. Le bas de leur corps semble nu dans des bottes collantes; d'énormes chausses bouffantes, que leurs taillades n'empêchent pas de nous paraître indécentes, moulent et masquent à la fois les formes. Suit le justaucorps de buffle, déchiqueté à plaisir. Les piquiers, gens de première action, exposés aux coups droits, n'ont pas abandonné le *corselet*; ils protègent encore leurs bras; mais les gens de tir, les premiers porteurs du mousquet, sentent la vanité de cette protection. La tête seule est encore, et dans toutes les armes, couverte du *morion*, lourd et incommode.

Il nous est impossible d'entrer dans le détail des armes offensives et défensives. Disons seulement, pour rester dans notre cadre, qu'on couvrait la cuirasse, sous le règne de Charles IX, d'une sorte de casaque, et que c'était là un motif de luxueuses recherches.

Quant aux huguenots, ils combattaient sous leur vêtement habituel, distingués par une écharpe étroite. Ils étaient de l'avis des grands tacticiens de l'époque, Lanoue et Saulx-Tavannes; ils réprouvaient l'usage de l'armure.

Sous Henri III, furent créés les *régiments*; ils furent *costumés* et non *armés*, en ce qui concerne l'arme défensive. L'infanterie française s'apercevait qu'il est puéril de se défendre contre les balles ennemies. La

cavalerie, pourvue d'armes à feu, mettait pied à terre pour tirer. Les singularités telles que le corps des *estradiots* (Albanais), qui faisaient office d'éclaireurs, disparurent, comme ont disparu de notre armée moderne les lanciers ; il faut dire, en revanche, que les argoulets s'appelèrent *carabins* et furent mis à l'espagnole.

Le mousquetaire, le mousquetaire à pied des années qui avoisinent 1580, est le principal facteur des événements militaires. Écrasé sous le poids de son petit canon portatif, il est cependant libre de tous ses mouvements. D'ailleurs, ce nouveau combattant appartient souvent à des milices provinciales ; en beaucoup de cas, c'est un volontaire qui fait le coup de feu pour son parti, pour sa foi.

*
* *

Ceci fut encore plus sensible sous le règne de Henri IV.

Le roi, on le sait, condamnait, avec un puritanisme de bon goût et une sévérité modérée, les abus de costume, les ornements fastueux. Il tint toujours à ce que son armée fût facile à distinguer, même à première vue, d'une armée de papistes, et, lorsque les papistes entrèrent dans son armée, d'une bande d'efféminés et d'orgueilleux. « Il obtint des siens, dit Quicherat, l'abandon des mandilles (casaques) et cottes d'armes. Tous les royaux, catholiques comme protestants, s'armèrent à cru, l'écharpe seule flottant sur leur cuirasse. On appela *maheutres* les gendarmes de Henri IV, en souvenir des *mahoîtres* du temps jadis que rappelaient leurs épaulières gonflées. »

Mais qu'advint-il de l'infanterie? Piquiers, mousquetaires et arquebusiers (la hallebarde était en train de passer hors d'usage) portent les chausses longues jusqu'au genou. Les mousquetaires ont adopté le simple chapeau. Il n'y a plus dans l'habillement militaire que peu de pièces mal aisées à porter. Les reîtres subissent la peine de ne pas être demeurés ce qu'ils étaient d'abord. Les chevau-légers les ont remplacés avec avantage : eux aussi ont la lance et le pistolet. Le fer disparaît morceau par morceau : « les soldats s'en desfont, dit un auteur du temps, et en jettent une pièce après l'autre. Il serait mieulx avoir un plastron à l'épreuve, car les morions empeschent les arquebusiers; les crestes, les pointes ne sont qu'ornement... Ils se peuvent parer de leur arquebuse. »

Sous le règne de Louis XIII, notre chapitre rentre enfin dans ses véritables attributions : il n'y sera plus question que d'étoffes; il est vrai qu'on aura parfois peine à se rappeler que nous parlons de l'habillement militaire; mais ce sera, du moins, un habillement au vrai sens du mot, malgré d'étranges aberrations.

Le ministère de Richelieu vit se produire un progrès gros de conséquence : un noyau d'armée permanente fut établi. Ce centre solide et sans cesse grandissant attira à lui, engloba les bandes errantes qui pullulaient autrefois autour des armées. Certes, le burin de Callot nous montre encore de bien vilaines choses; les malandrins tiennent encore, dans beaucoup de cas, le pays sous la terreur; mais le roi dispose de corps réguliers, régulièrement payés et dûment vêtus à ses propres frais.

D'ailleurs, le personnel fut le même que sous le règne de Henri IV. Ce sont toujours les trois armes, pique, arquebuse et mousquet, qui déterminent la composition des nouveaux régiments. Il faut seulement remarquer que la distinction extérieure entre le militaire et le civil va fort en s'amointrissant. Si l'on regarde un mousquetaire, un Cent-Suisse, un officier d'infanterie ou des gardes françaises en tenue de campagne; on ne remarquera pas qu'il y ait grande différence entre sa tenue et celle d'un gentilhomme de cour ou d'un cavalier à la mode. Mêmes feutres à plumes, mêmes cols rabattus, même pourpoint, mêmes chausses; même profusion de cannetilles, de soutache et de rubans flottants; il n'y a que la rapière, suspendue à son large baudrier, et le mousquet avec sa fourche qui, dans une gravure d'Abraham Bosse, nous apprenne si la scène se passe dans un salon ou proche d'un champ de bataille.

Mousquetaires et arquebusiers étaient autant que possible vêtus d'amples et solides étoffes. Il y avait le gilet de peau, ou *buffle*, la *hongrelaine*, le *hoqueton* réservé aux gardes, qui est devenu une tunique à très courtes manches, entièrement fermée et brodée sur le devant. La hallebarde est réservée aux gardes; les officiers d'infanterie avaient conservé le hausse-col de métal, qui n'est pas encore sorti d'usage aujourd'hui, plutôt comme insigne distinctif que comme pièce d'armure protectrice. Les piquiers eux-mêmes ont abandonné les brassards. Les carabins ou mousquetaires portaient seuls la mandille, qui prit le nom de casaque (elle était bleue et brodée de croix d'argent sur les pans), et le large feutre à plumes qui est d'un si bel aspect.

« Les gendarmes, dit Quicherat, furent ceux envers lesquels Louis XIII déploya le plus de rigueur pour



Fig. 167. — Grenadier à cheval : 1746 (Chéreau, *Recueil d'uniformes*).

les empêcher de déposer le harnais traditionnel. Après avoir proscrit les casaques, il prononça la dégradation de quiconque n'aurait pas toutes les pièces de l'ar-

mure. Au grand dommage des perruques flottantes, des cadenettes, du beau linge fin, il fallut s'emprisonner la tête dans une salade à masque, porter la cuirasse à brassards, les tassettes, et tout cela en bel acier bien luisant, afin que les escadrons étincelassent au soleil... Mais on fut convaincu, après la bataille de Rocroi, que la supériorité des armées ne réside pas dans un attachement ridicule aux vieux us. »



Les premières années du règne de Louis XIV virent cette guerre étrange et quasi ridicule qu'on appelle la Fronde. Mais ce long règne en vit d'autres, dont l'importance, la conduite, sinon la durée, font présager les guerres modernes. Le roi qui s'entendait à tout sut être un roi guerrier. Il eut l'amour de l'uniforme. Il le créa vraiment. Lorsqu'il jugeait de loin les mouvements de son armée, comme Van der Meulen nous le représente, il voulait distinguer les corps de son armée, les discerner à leur couleur dans la mêlée. Mais, lorsqu'il faisait défiler devant lui pour satisfaire son indomptable orgueil, les troupes de ses garnisons de Versailles, il descendait jusqu'à la minutie, inspectait le moindre détail, s'ingéniait à trouver des perfectionnements, à unifier la coupe des vêtements, et lançait des ordonnances souveraines. Il décida les garnitures et jusqu'au nombre des soutaches ou des boutons; et, pour assurer l'exécution de ses ordres, voulut que l'État, qu'il avait créé, habillât ses soldats. En 1670, ce sont des fournisseurs qui sont chargés, par



Fig. 168.

Soldat d'infanterie : 1766 (Chéreau).

adjudication, de l'habillement de toute l'armée. L'uniforme fut commun à tout le régiment, tandis qu'auparavant la livrée ne s'imposait qu'à la compagnie. Les derniers piquiers disparurent, après avoir simplifié petit à petit leur pesant accoutrement. Seuls conservés à l'état de corps d'élite et de parade, les gendarmes restèrent enfermés dans leurs cuirasses (cette exception dura jusqu'aux guerres du premier Empire), et les carabiniers ceignirent un plastron; ces deux corps eurent aussi la bizarre superstition de porter une calotte de fer sous leur chapeau de feutre.

La cuirasse est donc devenue un emblème de commandement, dont le caractère, purement décoratif, est bien souligné par l'absence de toute protection des bras et des jambes. Fantassins et cavaliers portaient

le *justaucorps*, simple dérivation du buffle déjà décrit, la veste, la culotte et les grandes bottes. Vers 1680 ou 1700, un aide de camp, un officier d'infanterie ou de milice, un lieutenant aux gardes auraient pu se présenter dans une ruelle avec leur tenue de campagne. Les étoffes, les couleurs des étoffes même, furent pour les militaires ce qu'elles étaient pour les particuliers, les citadins ou les grands seigneurs.

Les tons sobres et neutres eurent naturellement la préférence ; on en relevait l'austérité par l'éclat des doublures. « Au drap gris, brun, isabelle ou noisette, qui formait l'étoffe du justaucorps, on opposa des revers blancs, jaunes, rouges, verts ou bleus. Les culottes et les bas étaient le plus souvent appareillés aux revers. L'habit bleu ou rouge distingua les régiments de la Maison du roi. Les soldats du premier corps spécial créé pour le service de l'artillerie eurent l'habit gris à revers bleus, avec chausses et bas rouges. Dans tous les régiments, les grades, à partir de celui de lieutenant, étaient distingués de même par une différence dans la couleur du justaucorps : ce fut le principe du premier uniforme. »

La garde royale à cheval avait pour unique couleur le rouge ; mais les mousquetaires continuaient de porter la casaque bleue brodée, si coquette, lorsque brusquement ils la remplacèrent par la *soubreveste*, tunique de dessous sans manches, qui n'a, en réalité, de raison d'être que de porter la croix sur le devant.

On avait déjà vu, sous Louis XIII, un corps de cavalerie légère nommé *cravates* ou Croates, dont l'habillement tenait beaucoup du goût oriental. Les *hus-*

sards leur succédèrent : c'était une cavalerie hongroise, bonne pour les reconnaissances, tels qu'ont été les lan-



Fig. 169. — Garde française : 1711 (Chéreau).

ciers et que sont les uhlands. On leur conserva, en les enrégimentant, l'originalité de leur mise exotique. Ils étaient accoutrés à la turque, rasés, et portaient des moustaches qui les faisaient ressembler à des Kalmouks. Sur leur tête enlaidie à dessein, était posé un

bonnet de fourrure. « Ils avaient pour unique vêtement une veste étriquée et une culotte large par en haut, étroite par le bas, par-dessus laquelle ils chaussaient des bottines. Tout cela était porté à cru sur le corps ; pour se parer du mauvais temps, ils avaient une peau de tigre qu'ils tournaient du côté d'où venait le vent. »

On conviendra qu'un tel mélange d'éléments hétéroclites ne saurait être sérieusement qualifié de moresque ou de turc. Nous en retrouvons un non moins singulier dans l'uniforme des dragons, qui fut également une création nouvelle de la fin du siècle. Ceux-là étaient chaussés de longues guêtres de cuir et coiffés d'un bonnet à pointe retombant sur l'épaule et garni d'une fourrure. Enfin, les Suisses et les archers écossais, avec leurs hoquetons tailladés et multicolores, étaient aussi des échantillons de modes exotiques et surannées.

« Mais, lorsqu'on voit le soldat des derniers temps du règne de Louis XIV, dégarni de rubans et de plumes, uniformément habillé de drap, avec la buffleterie, la taille serrée, l'épée au flanc et le fusil à baïonnette sur l'épaule, il n'y a plus lieu de songer au vieux temps ; c'est bien le combattant des armées modernes qu'on a sous les yeux, l'homme équipé pour se mouvoir et marcher sans fin, qui porte dans sa main le fer et le feu, et, sur tout son extérieur, l'empreinte de la discipline. » (QUICHERAT.)

*
* *
*

De 1715 à 1740, nous n'avons pas de changements fondamentaux à constater : c'est un acheminement lent

vers l'utilitarisme. Aucune modification, par exemple, dans la tenue des dragons; les hussards ont fait volte-



Fig 170. — Garde française : 1721 (Chéreau).

face; ils ont abandonné la mode à la turque pour la mode à la hongroise, pris le bonnet des dragons, changé leurs haillons pour une veste courte à manches serrées et un pantalon étroit, adopté les bottes

molles et le mantelet garni de fourrure. Le bonnet à poil, d'origine prussienne, s'introduisit dans le régiment des grenadiers ; on le trouva, chose échange ! plus pratique que le feutre et le tricorne.

Mais les recherches de la mode dénaturent souvent la sobriété de la tenue martiale. Il fallut veiller à ce que le satin, les bas de soie et les dentelles ne parussent pas dans l'uniforme ; et, sur un point, la tolérance prit force de loi : l'armée adopta l'usage des queues et de la poudre ; les têtes de nos soldats furent semblables à celles des élégants de la cour.

Cependant la culotte étroite, la veste, le justaucorps et le grand chapeau à trois cornes sont d'un usage encore universel. Le bleu foncé et le rouge vif sont les couleurs du roi ; les gardes du corps, les gardes françaises et les grenadiers à cheval sont vêtus de bleu ; les Suisses, les gendarmes et les mousquetaires, de rouge. Le rouge vif et le bleu clair, au contraire, sont réservés aux corps étrangers, les troupes de ligne françaises gardant les nuances éteintes.

Le maréchal de Saxe et le ministre d'Argenson modifièrent cet état de choses sur quelques points. Les *uhlans* du maréchal de Saxe ont un aspect barbare. Avec leur large pantalon vert bouffant, leur veste verte à fausses manches flottantes, ils ont l'air non certes de Polonais bien authentiques, mais d'une horde slave. Ils étaient coiffés d'un vilain casque bas à cimier et à crinière, et brandissaient une interminable lance. Pour ne pas être en reste avec d'aussi étranges voisins, les dragons inauguraient un casque garni de peau d'ours, et les grenadiers un bonnet d'ourson.

De toutes parts, on créait des corps nouveaux : corps étrangers, tels que les corps des Croates, des Galiciens, des Corses, des Basques ; corps indigènes de volontaires et de chasseurs. On s'habitua à la variété des uniformes ; on y cherchait des innovations.



Fig. 171. — Garde française : 1721 (Chéreau).

Ainsi, pendant la guerre de succession, le gris et le brun, dans l'habillement de l'infanterie, furent remplacés par le blanc. « La forme de l'habit devint plus dégagée. On l'échancra sur le devant, afin de mettre à découvert le ceinturon, qui fut porté sur la veste. On ajouta des revers de couleur sur la poitrine, des pattes boutonnées sur les épaules, et les pans furent boutonnés par derrière.

« Après 1760, la veste et la culotte furent de tricot de couleur blanche, comme l'habit. Des guêtres lon-

gues furent ajoutées au bas, afin de protéger les jambes du soldat. Le tricorne reçut aussi une forme plus commode. Tout à la fin du règne de Louis XV, le casque fut essayé dans quelques régiments d'infanterie à la place du chapeau.

« Outre les compagnies de grenadiers attachés à chaque bataillon, il y eut des régiments de grenadiers dits *de France*, qui portaient l'habit bleu à revers rouges. Les uns portaient le tablier de cuir et la hache; les autres la pelle et la pioche. Tous étaient coiffés d'un bonnet d'ourson à haute forme. » On reconnaît en eux le premier type du sapeur, que nous avons vu disparaître récemment avec le second Empire.

La mise de la cavalerie régulière fut composée de gris blanc et de bleu; le rouge était toujours le signe distinctif des troupes d'élite de la Maison du roi. Les cuirassiers eurent l'habit de couleur chamois. L'*habit-veste*, d'origine polonaise, était inauguré par le régiment étranger, Royal-Allemand. La veste de peau fut remplacée par un nouveau *buffle*, gilet rembourré d'un épais plastron. La culotte de peau était de rigueur pour toute la cavalerie, ainsi que le manteau et les longues bottes. Enfin, la double épaulette fut inventée dans un but de protection.

Le costume des hussards fut francisé au point d'être, à peu de chose près, ce que nous l'avons vu avant la dernière guerre franco-allemande. Ils avaient le *schako* à aigrette et flamme déployée, la *pelisse* de drap doublée de peau de mouton, le *doliman*, une écharpe de laine en ceinture, une culotte longue décorée d'agrément en cordonnet, une *sabretache* et des

bottes larges; l'habit des hussards était bleu de ciel, en 1760; on les mit ensuite en habit vert, avec shako et culottes rouges. Les dragons avaient le chapeau en 1740, sans pour cela renoncer au bonnet. Lorsqu'ils se coiffaient du chapeau, ils mettaient leur bonnet sur la tête de leur cheval. L'uniforme était rouge pour tous les régiments. Une ordonnance de 1763 leur assigna l'habit vert à aiguilletes, la veste de drap chamois et le casque à crinière, garni de poil par le bas. Les dragons, par ce changement, devinrent un des plus beaux corps de l'armée française. Lorsqu'ils servaient à pied, afin de se distinguer de l'infanterie, ils s'affublaient majestueusement de leur manteau, relevé en arrière par les coins.

Des compagnies de mineurs, embryon de notre génie militaire, étaient jointes à l'artillerie. Leur mise était gris de fer; mais bientôt elle se confondit avec celle de l'artillerie, qui était bleu de roi, avec la veste et la culotte rouges. Les mineurs eurent la veste et la culotte grises avec l'habit bleu.

*
* * *

Dès les premières années du règne de Louis XVI, l'habillement militaire arriva à un point qui demeura presque fixe, jusqu'à la fin des grandes guerres de Napoléon I^{er}. Tout ce qui était superflu fut balayé, tout ce qui n'avait pas une utilité pratique fut supprimé. Les ministres de Louis XVI poursuivirent un plan logique. Les légions de troupes légères furent transformées en compagnies de chasseurs à cheval et à pied. On

supprima d'un trait de plume les luxueux escadrons



qui avaient été rattachés au service de la Maison royale : mousquetaires, che-
vau-légers et gen-
darmes disparurent
comme par enchan-
tement. L'usage de
la queue et de la pou-
dre fut sévèrement
prohibé. Le bonnet
à poil tomba dans
un discrédit mé-
rité, après une exis-
tence éphémère,
et cela ne fut pas
sans peine; les gre-
nadiers des gardes
suisse et française
furent seuls auto-
risés à les conser-
ver. Les accessoires
furent soumis à un
règlement; le four-
niment fut fixé à
deux buffleteries se
croisant sur la poi-
trine; la garde
royale et la cavale-
rie seules gardèrent le ceinturon. « Tous les régi-

Fig. 172. — Garde française : 1721 (Chéreau).

rie seules gardèrent le ceinturon. « Tous les régi-



Fig. 173. — Garde suisse : 1766 (Chéreau).

ments français, l'artillerie exceptée, eurent la culotte, le gilet et la veste de couleur blanche, les longues guêtres en drap noir pour l'hiver, en toile blanche pour l'été. La culotte et la veste des artilleurs furent bleu de roi comme leur habit. L'habit fut à la française, avec les revers agrafés jusqu'au tiers de leur longueur et les pans retroussés. Les épaulettes n'étaient encore que des pattes ; c'est seulement quelques années après 1779 que l'on inventa l'épaulette à franges. L'habit des gardes françaises, qui était bleu, eut, au lieu de revers, des *brandebourgs* blancs. »

La coiffure fut le chapeau à cornes nouveau modèle (le lampion) que le costume civil nous a déjà montré ; on le rendit militaire en y ajoutant un pompon de laine et une cocarde (la cocarde, signe distinctif de l'état militaire, avait commencé à paraître sous Louis XV). Le casque fut maintenu pour des bataillons de chasseurs de création récente ; mais il était de cuir bouilli, avec une chenille noire en guise de cimier et une visière recouverte de peau. Ces chasseurs à pied portaient le frac vert et le gilet chamois. Les dragons, modifiés, eurent la veste blanche, la culotte de peau et les bottes longues.

Enfin, les curiosités telles que la tenue des Cent-Suisses furent supprimées. Un vent de révolution souffle sur le monde.

Les généraux de la République et de Napoléon I^{er} vont promener à travers l'Europe entière l'uniforme français et la cocarde tricolore. Tous les peuples apprendront à connaître l'habit à la française et le bonnet des grenadiers. Les guerres seront si rudes que les guerres

passées sembleront des jeux en comparaison. On verra des armées sans souliers; on verra des uniformes souillés de boue, trempés de neige, troués par les balles. Mais les soldats français sentiront battre leur cœur sous la même enveloppe que les soldats de Louis XVI, et serviront de modèle aux nations qui les regarderont passer.

The first of these is the
 establishment of a
 committee to
 examine the
 accounts of the
 various departments
 and to report
 to the House of
 Commons.



INDEX ALPHABÉTIQUE

- Affiquet, nom de la broche qui fermait le surcot sur la poitrine (xiii^e siècle).
Aiguillettes, 140.
Ailerons, demi-manches volantes.
Ailette, 103.
Alauda, 21.
Amadis, garniture galonnée pour revers (1684).
Amict, 89.
Amigaux. Ce sont trois bandelettes de fourrure blanche cousues en échelon sur l'épaule, insignes des présidents de parlements.
Amphiballus, 33.
Anglaise, 214.
Angon, 51.
Arcelet, cercle de fer qui relevait la chevelure (1572 environ).
Argentarii, 40.
Armes (gauloises), 15, 18, 20, 43, 236.
Armilla, 19, 20, 50.
Armoiries, 83, 95, 100, 104.
Armure chevaleresque, 64, 73, 76, 81, 100 et suiv., 116, 129, 150, 234.
Atours, 115, 124.
Attifet, 168.
Aube (*Alba*), 87, 89.
Aumusse, 99.
Bagnolette, 215.
Balandran (ou balandras), 81, 183.
Balantine, sac employé comme le ridicule, en forme de sachet.
Balteus (baudrier), 20, 51, 64, 74.
Bambergues, 66.
Bande, nom des bracelets vers 1310.
Bannière, 105.
Barbaricarii, 40.
Barbe (port de la), 17, 30, 49, 53, 65, 66, 76, 80, 90, 118.
Barbette, voile que les femmes ajoutaient, sous Charles VII, au chaperon, et

- qui enveloppait le cou en couvrant le menton.
- Bardocuculle, 32.
- Barrette, haut bonnet de velours ou de drap qui tantôt s'en allait en pointe, tantôt semblait le fond d'un sac (sous Charles VI).
- Bas (voy. *Tibialia*), 60, 63, 129, 148, 186, 194, 196, 205, 246.
- Bas-de-chausses, 129, 158.
- Bas-de-jupe, 190.
- Bas de saie, basques adjointes au saie ou sayon (1549 environ).
- Basquine, 136, 154.
- Bassinot, 104, 105.
- Bature, procédé d'impression des emblèmes héraldiques.
- Baudequin, 100.
- Bavolette, pièce ajoutée derrière la coiffe pour les femmes du peuple.
- Berne, 144, 158.
- Bichon, perruque de chasse, nouée par derrière.
- Bicoquet, calotte qui se porte sous le chapeau et la casquette (Charles VIII).
- Bigera*, 33.
- Bigotère, instrument pour pincer et friser la moustache.
- Bijoux (gaulois), 20, 115.
- Bijoux, 34, 36, 42, 50, 115, 134, 144, 162, 190.
- Birre, 31, 32, 41.
- Bisette, réseau de fil d'argent usité pour les ceintures (Charles VI); origine de la dentelle.
- Blanchet, autre nom de la futaine et du doublet (voy. ces mots).
- Blatta, blattarii*, 40.
- Bliaud (ou bliau), 75, 79, 82, 83, 95.
- Blouse, 75.
- Bonnet, 81, 98, 132, 140, 146, 223, 228, 248, 249, 250, 252, 254, 256.
- Bottines, 131, 248.
- Bouclier, 16, 18, 21, 65, 105.
- Bougran, 84.
- Bourdalou, cordon de soie entourant le chapeau (1790).
- Bourguignotte, salade garnie d'oreillons.
- Bourlées, 115, 124.
- Bout-de-rat, 208.
- Bracarii*, 40.
- Braies (*braccæ*), 16, 17, 18, 19, 20, 30, 34, 43, 44, 55, 72, 75, 98, 108, 118, 120.
- Branc, 72.
- Brandebourgs, 196, 256.
- Branlants, bouquets en graine d'épinards, ou pièces de clinquant, ornement des chapeaux ronds sous Charles VII.
- Brassards, 242.
- Brayer, coulisse à cordon

- qui retient les braies à la ceinture (dans les romans de chevalerie).
- Braye, 123.
- Brayette (ou braguette), 123, 128, 129.
- Bretelles, soutien du pantalon, apparues en 1792.
- Brigandine, pourpoint couvert de plaquettes (seconde moitié du xiv^e siècle).
- Brodequins, 64, 67, 74, 122.
- Brogne, 66, 72, 73, 75, 82, 105.
- Buffle, gilet de peau chamoisée exclusivement militaire.
- Busc, 158, 173.
- Buste, nom de la basquine en 1563 environ.
- Cabans, 183.
- Cabasset, 236.
- Cadenettes, 209, 244.
- Calabres, 183.
- Calceus*, 34.
- Calcia* (chausses), 55.
- Cale, coiffe de soie portée sous la toque ou le bonnet.
- Caleçon, 123, 129, 158.
- Caliga* (ou braie), 17, 35, 55.
- Callicules, 33, 55, 67.
- Calotte, 128; — de fer, 245.
- Camail, 116.
- Camelot, 100, 142.
- Camisa*, *camisia*, 55, 62 (voy. Chemise).
- Camisole ou chemisole, vêtement porté par-dessus la chemise.
- Camocas*, 100.
- Campagus*, 56.
- Camsilis*, 62.
- Canons, 157, 194.
- Cape, 62, 67, 78, 81, 84, 148, 157, 164, 172, 183, 200; — à pluie, 81.
- Capeline, 133, 215.
- Capette, mantelet plus court que la soutane (marque de dignité).
- Capuchon, 32, 78, 81, 87, 97, 98, 123, 213.
- Carabins, 240, 242.
- Caracalla*, 29, 45, 62.
- Caraco, 214.
- Carcans, 115, 144.
- Carmagnole, 224.
- Carpisculus*, 56.
- Casaque, 140, 148, 158, 206, 242, 243.
- Casaquin, 152.
- Casque (gaulois), 17, 18, 21, 44, 51; — chevaleresque, 72, 82, 103, 236, 250, 252, 256.
- Casquette, 128.
- Castorinata vestes*, 41.
- Casula* (chasuble), manteau sacerdotal en forme de pénule, porté par-dessus l'aube.
- Cataphractaires, 44.
- Catogan, 209.

- Ceinture, 67, 79, 84, 108, 109, 115, 133, 166, 185; — de chevalerie, 116.
- Ceinturon, 49, 50, 148, 251, 254.
- Celtis* (hache), 22.
- Cendal, 86.
- Cervelière, 102.
- Chaconne, 196.
- Chainse, 62, 75, 78, 79, 83, 95.
- Châle, 232.
- Chaluns, 86.
- Chamarre, 140.
- Chapel, 114.
- Chape, 73, 88, 90, 94, 96, 100.
- Chapeaux, 98, 120, 121, 128, 152, 174, 186, 197, 210, 222, 226, 233, 242; — de fer, 104, 105.
- Chapelet, autre nom du tres-soir (voy. ce mot), consiste en un simple ruban.
- Chaperon, 81, 90, 98, 114, 118, 120, 124, 133, 134, 141, 160, 189, 198.
- Chasse-bras, nom des bracelets vers 1310.
- Chasuble (*casula*), 87.
- Chats, palatine en duvet de cygne (1778).
- Chausses, 74, 79, 96, 102, 108, 110, 118, 123, 138, 143, 152, 157, 158, 162, 173, 182, 194, 241, 242.
- Chaussures babyloniennes, 40.
- Chaussures, 143, 148-150, 168, 176, 182, 186, 197, 198, 210, 222, 252, 253, 256.
- Chaussons, 90.
- Chemise, 63, 65, 75, 96, 131, 133, 144, 152, 186, 196, 204.
- Chenille, costume négligé où entrait le pantalon.
- Cheveux, 49, 162, 167, 186, 189, 208, 209, 226, 250.
- Chignons, 216; — à la grecque, 230.
- Chiquetade (grande et petite), 183.
- Chlaine, vêtement analogue à la læna, manteau national des Belges.
- Chlamyde, 44, 51, 53, 64, 67, 76, 84, 86.
- Chiot, variété de chapes ou de balandrans (voy. ces mots) qui était fourrée.
- Cilice, 88.
- Cimiers, 104.
- Clavi*, 33, 55, 67, 88.
- Cloque, 110.
- Cocarde, inventée par Camille Desmoulins, le 12 juillet 1789.
- Coiffe, 98, 133, 145, 199.
- Coiffure (des femmes), 33-34, 36, 67, 98, 124, 133, 160-161, 190, 199, 200, 215, 216, 217, 230, 231-232.
- Coins, portions de perru-

- ques, attachées dans les cheveux.
- Collerette, 132, 152, 154, 158, 167.
- Collier, 12, 14, 17, 67.
- Collure, pâte de pommade et de poudre, destinée à maintenir les boucles.
- Colobium*, 33.
- Col vidé, 183; — rabattu, 198.
- Cols, 206, 207, 242.
- Compères, 212.
- Corne, extrémité d'une guimpe en forme de turban, porté par les Bayonnaises du XVI^e siècle.
- Cornette, 98, 114, 119, 199, 215.
- Corps piqué, 158, 212.
- Corset, 33, 132, 135, 144.
- Considération, panier tronqué, ne dépassant pas les hanches.
- Contenances, menus objets qu'on tenait à la main, flacons, cachets, éventail (à partir de François I^{er}).
- Contentement, garniture fraisée décorant le haut d'une petite veste.
- Cornet, 122.
- Cotillons, 172.
- Cotte, 94, 100, 115, 116, 124, 126, 131, 132, 144, 146, 158, 178; — armée, 82; — de mailles, 103, 128.
- Coule, robe à longues manches et capuchon qui remplaça le froc dans l'habillement de l'ordre de Cîteaux.
- Couronne, 57, 65, 73, 76.
- Coqueluchon (voy. Capuchon).
- Cornes, saillie étirée en pointe des crépines (voy. ce mot).
- Corselet, 239.
- Cotardie, 96.
- Couvre-chef, 99, 164, 200.
- Cravate, 196, 204, 206, 222; — ou Croates, 246.
- Crépine, coiffe de soie, recouverte d'une résille, que le tressoir assujettissait sur la coiffe (vers 1280).
- Crevés, 139, 144, 154.
- Criardes, tournures en toile gommée placées sous le manteau.
- Crupellaires, 26.
- Cuculle, 32, 41, 72, 78, 90.
- Cusea*, 55.
- Cuirasse, 245.
- Culbute, nœud de ruban posé sur le chignon.
- Culotte, 194, 196, 203, 204, 205, 206, 280, 222, 250, 251, 252, 256.
- Dalmatique, 40, 42, 88, 89.
- Demi-ceint, ceinture de dessous, nouée à droite, qui attache la cotte des femmes.

- Déshabillés, 216, 217, 230.
 Devants, 198.
 — de gorge, 212.
Dextrocherium, 50.
 Doliman, 252.
 Dorelot ou dorenlot (xiv^e siècle), touffe de cheveux relevée sur le front.
 Doublets, 95.
 Doublier (*duplarius*), 81.
 Doulx-fillet, dentelle de la gorgerette (Charles VIII).
 Drapperie, « couvrechief à façon de coquille », analogue au bonnet à la *tusque* ou toscane.
- Écartelée (robe), robe dont chaque face représentait l'accouplement de deux ou quatre blasons.
 Écharpe, 53.
 Échelles, nœuds étagés sur le corsage (1672 environ).
 Échiquetés (draps). Draps à carreaux de couleurs alternées.
 Écrevisses de velours, corselets en lames d'acier recouvertes de velours (Louis XII).
 Écu, 72, 74, 82, 104.
 Édits somptuaires, 147, 148, 172, 173, 191.
 Embronné (chaperon), qui couvrait entièrement la figure.
- Engageantes, manchettes profondes.
 Enseignes (gauloises), 22.
 Épaulettes, 252, 256.
 Épée (voy. Armure chevaleresque).
 Épitoge, variété de *housse* qui fit partie du costume des officiers de l'ordre judiciaire à la fin du xv^e siècle.
 Escafignons, bottes courtes (règne de Louis XI).
 Escarpins (ou eschapins), 80, 143.
 Esclavine, 81.
 Escoffion, 161, 168.
 Espie, lance courte munie d'un fer très aigu.
 Estanfort, 86.
 Estivaux, 98.
 Estradiots, 240.
 Éventail, 198.
 Éventoir, plumes étalées au bout d'un manche qui précéda l'éventail pliant.
- Falbalas, ornements plissés pour la jupe.
 Fanon, nom vulgaire du manipule; — bandelettes frangées, fausses attaches qui pendent de la mitre.
 Fauldes (voy. Tassettes).
Feminalia, nom romain désignant les braies.
 Ferrandine, soie tramée de coton.

- Fibules, 15, 17, 20, 50.
 Fichu, 213.
 Financière, 208.
 Fischemans, bottes larges, à éperons de fer (vers 1760), portées par les hussards.
Flammeus, voile des chrétiennes (voy. *Mafors*).
 Flanelle, 94.
 Focal, sorte de cravate des légionnaires romains, fixée au cou par un coulant.
 Fontange, bonnet garni d'une haute passe en rayons.
 Fourrure, 12, 15, 48, 49, 160, 248, 250.
 Frac, 206, 219, 222.
 Fraise, 152, 164, 167, 171, 174, 178, 182, 183.
 Froc, 90.
 Framée, 15, 16, 51.
 Frezeaux, garnitures bouillonnées.
 Frezeles (voy. *Frezeaux*).
 Fronteaux, 115.
 Futaine, 86, 95.
- Gæsum*, 22.
 Galants, coques de rubans disposées sur l'habit à la place des passements.
 Galbrun, 86.
Gallicæ (galoches), 18, 30, 34.
 Galvardine, forme de robe longue (Louis XI).
 Gamaches, 126.
 Gamboison, 102, 116.
- Gants, 56, 62, 90, 168, 190.
 Garcette, mot d'origine espagnole qui désigne une mèche de cheveux qui sépare les bouffons ou frisures.
 Garlande, 99.
 Garde-corps, façon de robe courte avec des demi-manches (xiii^e siècle).
 Garnache, variété de chapes ou de balandrans (voy. ces mots), qui n'avait pas de manche.
 Gaze, 86.
 Genouillère, 197.
 Gilet, 95, 148, 183, 204, 208, 222, 242, 256.
 Girons, segments ornementaux analogues aux claves, paragaudes, etc. (voy. ces mots).
 Gipe (ou gipon) (voy. jupe, jupon).
 Glaive, 105.
 Gonne, 90.
 Gorgerette (ou gorgias), 102, 126, 132.
 Gorre, robe des élégants sous le règne de Charles VIII.
 Gourgandine, 198.
 Grègues, 72.
 Grisette, petit drap réservé aux femmes du peuple.
 Grumeau, autre nom du *corset* (voy. ce mot).
 Gueules, manchettes de fourrure vermeille qu'on voyait

- aux poignets des prêtres
(vers 1050).
- Guiche, 82.
- Guimpe, 76, 84, 99, 115.
- Guimple, 199.
- Guleron, encolure du cha-
peron.
- Habit, 193, 203, 204, 205,
208, 210, 219, 222, 246,
253, 256; — veste, 252.
- Hacquebute à chevallet, arme
portative.
- Hallebarde, 241.
- Hallecret, 236.
- Harnais, 124, 243.
- Haubergeon, 116.
- Haubert (*Halsperg*), 66, 72,
73, 74-75, 100, 116.
- Haut-de-chausses, 63, 65,
129, 138, 148, 182, 192.
- Hainselin, 110.
- Heaume (voy. Armure che-
valeresque).
- Hennin, 126, 127.
- Hergot ou argau, autre nom
de la housse, de la même
coupe que la dalmatique.
- Heuse (*Hosa*), 66, 73, 78, 80,
98, 114, 118, 120.
- Holosériques (robes), 54.
- Hongreline, 183, 190, 198,
242.
- Hoqueton, 242, 248.
- Hoqueton ou auqueton, va-
riété du gamboison (voy.
ce mot).
- Houppelande, 110, 115, 128,
183.
- Houseaux (voy. Heuse).
- Housse, 96, 110.
- Huppe, crête de ruban posée
sur le toupet (1763).
- Huque, 98, 110, 120, 124.
- Hurlupée (coiffure) ou hur-
luberlu, coiffure à boucles
en étages (1671).
- Hussards, 246, 247.
- Huve, 115.
- Jabot, 196, 204, 222.
- Jacquet ou jockey, 210.
- Jaquet (ou jaquette), 108,
110, 116, 120, 130.
- Jarretier, jarretière de ru-
ban sous le règne de Char-
les VIII.
- Javelot de Brésil, arme ornée
d'une houppé d'ore et de soie.
- Jazerans, 144.
- Journade, 124, 130.
- Jupe (ou jupon), 84, 96, 102,
108, 118, 177, 188, 190,
198, 212.
- Jupel, 125.
- Justaucorps, 64, 84, 193, 196,
198, 246.
- Lacerne, 31.
- Lacis, 152.
- Laitice, bande de pelleterie
blanche qui bordait la
jupe des femmes sous
Charles VII.
- Lampion, 210, 222, 256.

- Lazarines, 186.
 Lévite, 207, 214; — à l'anglaise, 208.
 Lin, 13.
 Lodier, 125, 182.
Lœnæ, 16.
Lorica, 51.

Madaris, 17, 22.
Mafors, 36, 55.
Maffulæ, 62.
 Maheutres, 240.
 Mahoîtres (manches), 120, 124, 240.
 Malandrins, 241.
 Manches à gigot, 167; — pagodes, 212.
 Manches — à l'imbécile, si juste par le bas qu'on dut les garnir de boutons (XIII^e siècle); — cousues; il fallait les coudre sur la personne et les découdre pour la dévêtir (XIII^e siècle).
 Manchettes, 140, 154.
 Mancherons, 133, 154, 178.
 Manchon, 168.
 Manchons, 144, 154.
 Mandilles, 183, 240, 242.
Manicæ, 55.
 Manipule, 62, 89.
 Manteau (voy. les mots *Palla*, *Paludamentum*, *Pallium*; Chlamyde, Cape, etc.), 66, 73, 76, 79, 84, 87, 90, 96, 97, 100, 110, 130, 148, 157, 183, 198, 252.
 Mante, 200, 212.
 Mantelet, 213, 250.
 Manteline, 121.
 Mantin, 164.
 Mantille, 213.
 Marlotte, 144.
 Masque, 160, 190.
 Mi-parti (costume), 111.
 Miséricorde, 105.
 Mitre, 90.
 Mollequin, 86.
 Monile, 55.
 Morion, 66, 236, 239, 241.
 Mouches, 190, 216, 230.
 Mousquetaire, 240, 241, 242.
 Muletins, 186.

 Nichil-au-dos, pourpoints de cuir par derrière, avec demi-manches de velours (règne de Charles VIII).
 Nœud d'amour, cordon qui fermait le soulier à pont.
 Nusche, pendant de collier (vers 1310).

Obba, obbatus, 50.
Ocrea, jambière de métal des légionnaires romains.
 Œufs de Nuremberg, nom des premières montres fabriquées dans des boîtes en forme d'œufs.
Orarium, 89.
 Orfroi, galon de fil d'or travaillé; — ornement en forme de clave qui déco-

- rait la chasuble et la dalmatique; sa forme était celle d'un collier avec deux pattes pendantes.
- Osterin, drap de soie teint en pourpre.
- Paile alexandrin, drap de soie brochée.
- Paletot, 124.
- Palla*, 33.
— *gallica*, 29.
- Pallium*, 33, 42, 55, 68, 87, 90.
- Paludamentum*, 66.
- Panetière, 125.
- Paniers, 167, 210, 211, 214.
- Pans, plaques taillées en pointes qui enferment le bonnet sans passe; origine de la mitre.
- Panse, 163, 164, 173.
- Pantalon, 182, 206, 224, 249.
- Paragaudes, 33, 40.
- Parapluie, introduit vers 1768 à la suite du parasol oriental.
- Parement, pièce carrée d'étoffe de couleur, brodée ou brochée qui était cousue au bas de l'aube.
- Passe-caille, cordon qui suspendait le manchon.
- Passe-filon, ouvrage de passementerie; désigne, sous Louis XI, une manière d'arranger les cheveux des femmes sur le front.
- Patenôtres, 144.
- Pelliones*, 40.
- Pelisse, 252.
- Pelisson, 81, 84, 90.
- Pendant d'épée, large bride brodée qui maintenait l'épée horizontale.
- Pénule, 31, 42, 87.
- Pennon, 105.
- Perones, guêtres de cuir qu'on portait par-dessus les *Tibialia*.
- Perruques, 209, 226, 230, 244.
- Perruques à boudins, 209.
- Petite-oie, cordons et aiguillettes de la genouillère ou canon.
- Phrygium*, tiare pontificale de forme conique, assez semblable à un heaume (vers 1100).
- Pièce (règne de Charles VIII), collier d'étoffe cramoisie avec un pan qui descend jusqu'à la ceinture.
- Pigache (souliers à), 80, 98.
- Pilum*, 43.
- Piquiers, 239, 242, 245.
- Pierrots, petits justaucorps décolletés.
- Pistolet, 238, 241.
- Pouge, poche, puisette, différents noms des poches du XIII^e au XVI^e siècle.
- Pourfilés, 139.
- Planeta* (voy. *Casula*).

- Planchette, appui pour le pied
des écuyères.
 Plates (armure de), 105.
Plumarium, 40.
 Pluvial, 90.
 Poches, 157, 204.
 Polonaise, 214.
 Point coupé, 152, 166, 196.
 Poudre, 209, 250, 254.
 Poufs, 216.
 Poulaine (souliers à la), 112,
116, 121.
 Poulains (XIII-XIV^e siècles),
boîtes de métal qui protè-
gent les genoux, genouil-
lères.
 Pourpoint, 108, 116, 123,
130, 139, 148, 152, 158,
163, 166, 173, 182, 183,
184, 192, 193.
 Pretintailles, découpures en
couleur appliquées à la
jupe.
 Quesaco, trois panaches plan-
tés derrière le chignon.
 Queue, 208, 209, 250, 254.
 Quintin, sorte de linon.
 Rabat, 174, 187, 189, 196.
 Racamas, 100.
 Rapière, 242.
 Raquette (cheveux en) relevés
sur les tempes.
 Rebras, pièces de dentelle sur
l'avant-bras.
 Redingote, 204, 206, 207.
 Revers, 220, 222, 246, 251, 256.
 Résille, 99.
 Réticule ou ridicule, sac pour
mettre le mouchoir.
 Rhenones, 49.
 Rhingraves, 194.
Ricinus, 55.
 Robe, 94, 107, 108, 118, 120,
123, 124, 126, 128, 131,
135, 140, 146, 148, 154,
158, 171, 178, 187, 188.
 Robes de jalets, habits por-
tés par les pionniers atta-
chés à l'artillerie.
 Rock ou roque, 66, 84, 90.
 Roquets, 183.
 Rondelles, 103.
 Roquelaure, 206.
 Rotonde, 206.
 Rouelle, 105.
 Roupilles, 183.
 Royales, 183.
Sabanum, pièce de linon
brodé en façon de guimpe.
 Sabretache.
 Saie, Sayon (*Sagum*, *Sagu-
lum*), 15, 16, 17, 18, 43,
44, 49, 55, 61, 64, 72, 129,
130, 140.
 Salade, 237, 244.
 Samit, 86, 100.
Sarcilis, 62.
Sarcinator, 40.
Saunion, 22.
 Scapulaire, 90
Scasor, 40.

- Schako, 252.
 Serpentéaux, longues boucles à l'anglaise.
 Siglaton, 86.
Soccus, 56.
Solea, 34.
 Sorquenie, 94, 125.
 Soubreveste, 246.
 Soulettes, sous-pieds qui assujettissaient les socques.
 Soutanelle, soutane de campagne n'allant que jusqu'au genou.
 Spencer, 232.
 Steinkerques, sorte de cravate négligée.
Stola, 33, 42, 88.
Strophium, 33.
 Subsériques (tissus), tissus de soie mariée au fil ou à la laine, soit sous forme de trame, soit sous forme de chaîne.
Subucula, 33.
Sudarium (suaire), autre forme de l'*Orarium*, qui se portait à la main.
 Superhuméral, insigne de la dignité épiscopale; large collet de brocart qui retom-
 bait sur la poitrine.
 Surcot, 94, 95, 96, 114.
 Surtout, 119.
- Tabard, 96, 119, 124.
 Tabarre, 164.
 Tabit, gros taffetas moiré.
- Tablier, 213.
 Talevas, 105.
 Targe, 75, 105.
 Tassel, 126.
 Tassettes, 244.
 Tatouage, 11.
 Timbre, 82, 104.
 Toge, 29, 30, 47.
 Tonnelet, 138.
 Toque, 129, 131, 140, 148, 154.
 Tortil, 104.
 Touaille, 99, 120.
 Touret de front, pièce de gaze qui couvrait le front jusqu'aux sourcils et s'ajoutait au bas de la coiffe, dans la coiffure des femmes sous Louis XI; — de nez, pièce pour le bas du visage.
Theristrum, 62.
Tibialia, 34, 55.
Thorax (cuirasse), 17.
Torquis, 14, 17, 20.
Trabea, 42, 43.
 Trains, queues traînantes des surcots des femmes (XIII^e siècle).
 Tressoir (ou tresson), 84, 99, 115.
 Transparents, tissus légers avec peintures de fleurs et de feuilles.
Trebus, forme dérivée de *trabuque* ou *tubraque* (voy. ces mots); fourreaux de jambes.

- Tribonium*, pallium grossier.
- Tricot, travail des bas, inventé en Italie, d'après Henri Estienne (1559).
- Trousse, 139, 162, 173.
- Truffeaux, gros sachets placés sur les tempes pour soutenir l'édifice de la coiffure (Charles VI).
- Trubraque, 55.
- Tunique, 14, 16, 17, 18, 29, 33, 42, 43, 44, 49, 50, 51, 52, 63, 64, 67, 76, 87, 100.
- Udones*, chaussons des Gallo-Romains.
- Uhlans, 250.
- Uniforme, 142, 235, 244, 245, 246, 250, 253.
- Vair, 61.
- Ventaille, ouverture de la coiffe du haubert sur le visage.
- Verdun, 236.
- Verges, bagues d'or qu'on engageait dans les lacets des souliers sous Louis XI.
- Vertugade (voy. Vertugale), 177.
- Vertugadin, 186, 210.
- Vertugale, 136, 144, 154, 158, 167.
- Veste, 190, 193, 203, 204, 205, 206, 208, 222, 224, 246, 248, 249, 250, 251, 253, 256.
- Visagière, ouverture du chaperon qui laisse paraître le visage.
- Voile (voy. Mafors), 68, 75, 99, 115, 126.
- Vol, 104.
- Volet, 104.
- Wants (*wanti*) (voy. Gants).
- Wimple (voy. Guimpe).
- Zagaye, lance ferrée des deux bouts (xvi^e siècle).

—

ellut - Primavera india
 — Page = 98 —

—

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.		1 à 10
I.	La Gaule avant la conquête romaine.	11 à 24
II.	Époque gallo-romaine. — Haut et Bas-Empire (du 1 ^{er} siècle à l'an 490).	25 à 46
III.	Gaule barbare. — Gaule ou France mérovin- gienne (490-752).	47 à 59
IV.	France carolingienne (751-888).	60 à 69
V.	Premiers temps de la féodalité (888-1090). Fin des Carolingiens et commencement des Capé- tiens.	70 à 77
VI.	Le XII ^e siècle (1090-1190).	78 à 92
VII.	Le XIII ^e siècle et la première période du XIV ^e (1190-1340).	93 à 106
VIII.	Fin du XIV ^e siècle. — Les premiers Valois (1340-1422).	107 à 117
IX.	Règnes de Charles VII et de Louis XI (1422- 1483).	118 à 127
X.	Règnes de Charles VIII et de Louis XII (1483- 1515).	128 à 135
XI.	Règne de François I ^{er} (1515-1547)	136 à 146
XII.	Règnes de Henri II et de François II (1547- 1560).	147 à 154

XIII.	Règnes de Charles IX et de Henri III (1560-1589).	155 à 168
XIV.	Règne de Henri IV; règne de Louis XIII; ministère de Richelieu (1589-1643).	169 à 190
XV.	Règne de Louis XIV (1643-1715)..	191 à 201
XVI.	La Régence. Règne de Louis XV et débuts du règne de Louis XVI (1715-1789).	202 à 218
XVII.	La Révolution (1789-1799)	219 à 233
XVIII.	L'habillement militaire depuis François I ^{er} jusqu'à la Révolution.	234 à 257

Paris. — MAY & MOTTEROZ, Lib.-Imp. réunies
7, rue Saint-Benoît.
